



—

# ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2013

—

Éléments financiers au 30 juin 2014



# ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE CRÉDIT AGRICOLE CIB 2013



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 11 août 2014, conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il actualise le document de référence déposé auprès de l'AMF le 24 mars 2014 sous le numéro D.14-0192-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



# Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITÉ AU 1 <sup>ER</sup> SEMESTRE 2014 .....	3
Activité et résultats de Crédit Agricole CIB.....	5
Transactions avec les parties liées .....	11
Tendances et perspectives du 2 <sup>ème</sup> semestre 2014.....	12
Gestion des risques.....	13
Fonds propres et ratios prudentiels.....	25
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2014 .....	35
Cadre général .....	36
Etats financiers consolidés.....	37
Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés.....	44
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle .....	103
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	105
INFORMATIONS GÉNÉRALES .....	107
Personne responsable de l'actualisation du document de référence et du contrôle des comptes.....	108
TABLE DE CONCORDANCE .....	110



# 1

## RAPPORT D'ACTIVITÉ AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2014

Activité et résultats de Crédit Agricole CIB.....	5
▲ Environnement économique et financier .....	5
▲ Résultats consolidés.....	6
▲ Résultats par pôle d'activité.....	7
Transactions avec les parties liées .....	11
Tendances et perspectives du 2 <sup>ème</sup> semestre 2014 .....	12
Gestion des risques .....	13
▲ Risques de crédit.....	13
▲ Risques de marché.....	15
▲ Expositions sensibles selon les recommandations du Financial Stability Board .....	18
▲ Gestion de bilan - risques financiers structurels.....	22
▲ Risques opérationnels .....	23
▲ Risques juridiques .....	23
▲ Risques de non-conformité.....	24
Fonds propres et ratios prudentiels .....	25



# Activité et résultats de Crédit Agricole CIB

## → ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le premier trimestre a été décevant. Quelques économies (Allemagne, Royaume-Uni, Japon) ont progressé plus que prévu, d'autres (Italie, et surtout États-Unis) beaucoup moins. La croissance française, quasiment nulle (+ 0,05 % par rapport au quatrième trimestre 2013), s'est elle aussi établie en-deçà des attentes des marchés. Les indicateurs disponibles pour le second trimestre sont eux aussi contrastés, avec un ralentissement de la croissance de la production industrielle en Europe (et même une contraction en France), alors que les États-Unis semblent rebondir.

Les médiocres chiffres de mai sont en partie dus aux nombreux "ponts" de ce mois, dont l'effet n'est pas redressé dans les chiffres "corrigés des variations saisonnières". L'activité de juin devrait donc être en rebond assez net. Toutefois, ces hésitations ont conduit à parler de "pause dans la récession" plutôt que de franche "sortie", acquise en théorie après deux trimestres consécutifs de croissance positive. Le cycle vertueux dans lequel une reprise de la demande finale domestique ou extérieure entraînerait un redémarrage de l'investissement qui viendrait lui-même renforcer la demande n'est pas encore enclenché.

Les Banques centrales restent donc vigilantes. La FED poursuit sa politique de réduction des injections de liquidité dans l'économie, mais sa présidente Janet Yellen n'a de cesse de rappeler les cicatrices laissées par la crise, en particulier sur le marché du travail, avec un chômage de longue durée encore élevé. Elle cherche donc à éviter tout choc sur les taux d'intérêt qui pourrait affecter une reprise hésitante. La Banque Centrale Européenne a en juin sorti l'artillerie lourde, avec des mesures sans précédent : taux de facilité de dépôt maintenant négatif à -0,10%, et programme de refinancement à long terme du secteur bancaire (les "TLTROs"). En proposant des financements attractifs aux banques prêteuses nettes ou (en Europe du Sud) qui ralentissent le rythme de contraction de leur bilan, la BCE en attend une relance des crédits à l'économie et, à moyen terme, une remontée modérée de l'inflation.

## → RÉSULTATS CONSOLIDÉS

### Compte de résultat consolidé synthétique

en m€	Total BFI stratégique	CPM et CVA/DVA /FVA <sup>(1)</sup>	BFI en extinction	BFI TOTAL	Banque Privée	Activités Hors Métiers	CA-CIB	Δ S1-14/S1-13 <sup>(2)</sup>
Produit Net Bancaire	2 079	(191)	(20)	1 868	351	(99)	2 120	9%
Charges d'exploitation	(1 033)		(59)	(1 092)	(267)		(1 359)	0%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>1 046</b>	<b>(191)</b>	<b>(79)</b>	<b>776</b>	<b>84</b>	<b>(99)</b>	<b>761</b>	<b>21%</b>
Coût du risque	(105)			(105)	(43)		(148)	-44%
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	86			86			86	18%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)			(1)	6		5	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 026</b>	<b>(191)</b>	<b>(79)</b>	<b>756</b>	<b>47</b>	<b>(99)</b>	<b>704</b>	<b>35%</b>
Impôt	(275)	66	5	(204)	(8)	31	(181)	34%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	2			2			2	ns
<b>Résultat net</b>	<b>753</b>	<b>(125)</b>	<b>(74)</b>	<b>554</b>	<b>39</b>	<b>(68)</b>	<b>525</b>	<b>38%</b>
Participations ne donnant pas le contrôle					6		6	ns
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>753</b>	<b>(125)</b>	<b>(74)</b>	<b>554</b>	<b>33</b>	<b>(68)</b>	<b>519</b>	<b>39%</b>

<sup>(1)</sup> CPM et CVA/DVA/FVA : couverture des prêts, impact du DVA courant et impact du FVA Day one et évolution de la méthodologie CVA/DVA au T2-14 pour respectivement +1 m€, -38 m€ et -153 m€ en PNB.

<sup>(2)</sup> Variation sur le périmètre BFI stratégique

Au cours du premier semestre 2014, Crédit Agricole CIB, conformément à son modèle de debt house, a confirmé sa stratégie, offrant ainsi à ses clients prioritaires des solutions complètes dans le cadre de relations pérennes.

L'environnement économique et financier du premier semestre 2014 se caractérise par une amélioration encore fragile des conditions économiques avec une reprise non homogène notamment au sein de la zone euro et une reprise en demi-teinte dans les pays émergents, une faible volatilité économique et des taux d'intérêt particulièrement bas comme l'illustrent les mesures inédites d'assouplissement prises par la BCE en juin dernier. Les tensions géopolitiques se sont également cristallisées autour de la Russie, de l'Ukraine et de l'Irak. Dans ce contexte incertain, les marchés de taux et de change sont hésitants.

Le premier semestre reflète le dynamisme des métiers de Crédit Agricole CIB avec un produit net bancaire des activités stratégiques qui s'établit à 2 079 millions d'euros, en hausse de 9% par rapport à l'année dernière.

Dans un environnement encore difficile pour les activités de fixed income, les revenus des activités de marchés affichent une bonne résistance. La banque d'investissement enregistre de très bonnes performances sur la période grâce à l'ensemble de ses activités et notamment aux opérations de fusions-acquisitions.

La banque de financement affiche une bonne dynamique commerciale et enregistre un nombre important d'opérations significatives sur la période. Cette évolution s'accompagne d'une consommation de liquidité en hausse.

Les charges d'exploitation de la BFI stratégique sont stables, attestant d'une politique de maîtrise des coûts efficace.

Le coût du risque des activités stratégiques est faible sur la période avec une dotation nette de -105 millions d'euros sur le semestre.

Le résultat net part du groupe des activités stratégiques s'élève à 753 millions d'euros, soit une progression de 39%.

## → RÉSULTATS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

### Banque de financement

En m €	S1-14 <sup>(1)</sup>	S1-13 <sup>(1)</sup>	Δ S1-14 / S1-13	Δ S1-14 / S1-13 à change constant
Produit Net Bancaire	1 165	990	18%	20%
Charges d'exploitation	(437)	(433)	1%	3%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>728</b>	<b>557</b>	<b>31%</b>	<b>33%</b>
Coût du risque	(104)	(170)	-39%	
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	86	73	18%	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)	3	ns	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>709</b>	<b>463</b>	<b>53%</b>	
Impôt sur les bénéfices	(183)	(114)	61%	
<b>Résultat Net</b>	<b>526</b>	<b>349</b>	<b>51%</b>	
Participations ne donnant pas le contrôle	0	5	ns	
<b>Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>526</b>	<b>344</b>	<b>53%</b>	

<sup>(1)</sup> Hors impact de la couverture des prêts sur le produit net bancaire pour respectivement +1 million d'euros et +15 millions d'euros pour le S1-2014 et le S1-2013.

Les métiers de la Banque de Financement affichent une bonne dynamique sur la période en lien avec une bonne activité commerciale et une consommation de liquidité en hausse. Les revenus progressent ainsi de 20% à change constant par rapport à l'année dernière, grâce à l'activité soutenue des métiers ainsi qu'au dénouement favorable d'un dossier sur le deuxième trimestre (impact de +92 millions d'euros sur le premier semestre 2014).

Les revenus des financements structurés sont stables par rapport à l'année dernière avec un flux d'opérations encourageant dès la fin du premier trimestre. La banque commerciale voit ses revenus augmenter de 7,9% grâce à une très bonne activité commerciale et à quelques opérations unitairement significatives sur la période.

Les charges sont stables par rapport à l'année dernière.

Les activités de syndication confirment leur bon positionnement. Crédit Agricole CIB est ainsi leader sur les activités de syndication en Europe : 1<sup>ère</sup> position en France et 2<sup>e</sup> position sur la zone EMEA et en Europe de l'Ouest. Crédit Agricole CIB se situe également à la 2<sup>e</sup> position sur la syndication de prêts aux entreprises sur la zone EMEA (source : Thomson Financial).

De plus, Crédit Agricole CIB occupe la 2<sup>e</sup> place en tant que teneur de livres dans les financements à effet de levier européens sur la zone EMEA (source : Thomson Financial) et maintient son 1<sup>er</sup> rang mondial sur le financement aéronautique (source : Air Finance Database).

Le coût du risque se situe à un niveau faible et recule de -39% par rapport à l'année dernière.

La quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence progresse de 18% grâce à une évolution favorable des résultats de la BSF.

Le résultat net part du groupe, retraité des couvertures de prêts, atteint 526 millions d'euros, soit une hausse de 53% par rapport à 2013.

## Banque de marchés et d'investissement

En m €	S1-14 <sup>(1)</sup>	S1-13 <sup>(1)</sup>	$\Delta$ S1-14 / S1-13	$\Delta$ S1-14 / S1-13 à change constant
Produit Net Bancaire	914	910	0%	1%
Charges d'exploitation	(596)	(600)	-1%	0%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>318</b>	<b>310</b>	<b>3%</b>	<b>4%</b>
Coût du risque	(1)	(15)	-93%	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>317</b>	<b>295</b>	<b>7%</b>	
Impôt sur les bénéfices	(92)	(90)	2%	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	2	(7)	ns	
<b>Résultat Net</b>	<b>227</b>	<b>198</b>	<b>15%</b>	
Participations ne donnant pas le contrôle	0	1	ns	
<b>Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>227</b>	<b>197</b>	<b>15%</b>	

<sup>(1)</sup> Hors impact CVA/DVA/FVA au S1-14 (CVA/DVA/FVA : impact du DVA courant et impact du FVA Day one et évolution de la méthodologie CVA/DVA au T2-14 pour respectivement -38 m€ et -153 m€ en PNB) et hors impact CVA/DVA au S1-13 (impact DVA et changement d'estimation CVA pour -39 m€ en PNB).

Dans un environnement de marché encore difficile pour les activités de fixed income et marqué par une faible volatilité, les activités de marchés et d'investissement affichent une bonne résistance des revenus avec une hausse de 1% à change constant.

Au sein du segment Global Markets, l'activité est soutenue sur la quasi-totalité des lignes-produits avec une augmentation des revenus de 4%, Crédit Agricole CIB étant moins pénalisé par la faible volatilité que ses concurrents. Les revenus sont notamment portés par les activités de crédit avec une très bonne performance du primaire ainsi que par la trésorerie malgré la faiblesse du change.

La banque d'investissement bénéficie d'un contexte de marché favorable et voit ses revenus augmenter par rapport à l'année dernière grâce à des opérations significatives. Les activités de fusions-acquisitions sont particulièrement dynamiques. Ainsi, Crédit Agricole CIB passe de la 14<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> place des opérations achevées avec une participation française (source : Thomson Financial), traduisant le renforcement de la présence de la banque auprès de ses grands clients français et étrangers dans leurs grandes opérations de fusions-acquisitions.

En outre, Crédit Agricole CIB occupe la 1<sup>ère</sup> position en tant que teneur de livres sur l'offre de convertibles en France. Crédit Agricole CIB conserve sa première place en tant que teneur de livres sur l'activité de titrisation en Europe ABCP (source : CPWare) et se situe à la 3<sup>e</sup> place mondiale sur les émissions obligataires supranationales et sur les émissions obligataires des agences en euros (source : Thomson Financial).

Le 6 mai 2014, Crédit Agricole CIB a finalisé la cession à Société Générale de sa participation de 50% dans Newedge Group, leur joint-venture commune de courtage, pour un montant de 275 millions d'euros.

Le résultat net atteint 227 millions d'euros soit une hausse de 15% par rapport à 2013.

## Activités en extinction

En m €	S1-14	S1-13	$\Delta$ S1-14 / S1-13
Produit Net Bancaire	(20)	103	ns
Charges d'exploitation	(59)	(85)	-31%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>(79)</b>	<b>18</b>	<b>ns</b>
Coût du risque	0	(30)	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(79)</b>	<b>(12)</b>	<b>x 6,6</b>
Impôt sur les bénéfices	5	4	25%
<b>Résultat Net</b>	<b>(74)</b>	<b>(8)</b>	<b>x 9,3</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	0	(3)	ns
<b>Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>(74)</b>	<b>(5)</b>	<b>x 14,8</b>

Les revenus des activités en extinction sur le premier semestre 2014 s'établissent à -20 m€, du fait de dépréciations complémentaires sur des portefeuilles de créances immobilières européennes acquises sur le marché secondaire.

Hormis cet événement, aucun élément significatif n'est à noter sur les revenus du premier semestre 2014, l'exercice 2013 ayant été marqué par la cession d'actifs de type ABS et CDO d'ABS compte tenu de conditions de marché favorables.

Les charges poursuivent leur diminution (-31%), en lien avec l'arrêt des activités de dérivés actions et matières premières.

Des informations complémentaires sur la nature des principales expositions sont présentées dans la partie « expositions sensibles selon les recommandations du Financial Stability Board » en page 18 du rapport d'activité.

## Banque privée

En m €	S1-14	S1-13	$\Delta$ S1-14 / S1-13	$\Delta$ S1-14 / S1-13 à change constant
Produit Net Bancaire	351	372	-6%	-6%
Charges d'exploitation	(267)	(268)	0%	0%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>84</b>	<b>104</b>	<b>-19%</b>	<b>-19%</b>
Coût du risque	(43)	(4)	x 10,8	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6	0	ns	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>47</b>	<b>100</b>	<b>-53%</b>	
Impôt sur les bénéfices	(8)	(19)	-58%	
<b>Résultat Net</b>	<b>39</b>	<b>81</b>	<b>-52%</b>	
Participations ne donnant pas le contrôle	6	7	-14%	
<b>Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>33</b>	<b>74</b>	<b>-55%</b>	

Dans un environnement réglementaire en forte mutation, les revenus du premier semestre 2014 reculent de -6% par rapport à l'année dernière. Les charges quant à elles sont stables.

Le coût du risque est affecté par le renforcement des provisions juridico-réglementaires en Suisse.

L'encours de fortune à fin juin ressort à 95,9 milliards d'euros contre 93,3 milliards d'euros au 31 décembre 2013 et le métier est en collecte nette sur le semestre.

Le résultat net part du groupe s'établit à 33 millions d'euros, soit un repli de -55% par rapport au S1-2013.

## Activités hors métiers

En m €	S1-14	S1-13	$\Delta$ S1-14 / S1-13
Produit Net Bancaire	(99)	(393)	-75%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>(99)</b>	<b>(393)</b>	<b>-75%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(99)</b>	<b>(393)</b>	<b>-75%</b>
Impôt sur les bénéfices	31	127	-76%
<b>Résultat Net</b>	<b>(68)</b>	<b>(266)</b>	<b>-74%</b>
<b>Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>(68)</b>	<b>(266)</b>	<b>-74%</b>

La charge en produit net bancaire de 99 m€ sur le premier semestre 2014 traduit la poursuite de la réduction des spreads de crédit propre sur nos émissions.

# Transactions avec les parties liées

Les principales transactions conclues entre parties liées sont décrites dans la note annexe 2.3 aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2014.

# Tendances et perspectives du 2<sup>ème</sup> semestre 2014

Les incertitudes persistent sur l'ampleur du rebond des économies avancées. Aux États-Unis, où il y a pourtant un large consensus sur le retour à une croissance soutenue en 2014 et en 2015, des doutes s'expriment encore sur le potentiel de croissance post-crise. Ces doutes sont évidemment beaucoup plus forts en Europe : en France et en Italie bien sûr, mais même l'Allemagne ne va-t-elle pas s'essouffler en raison de l'atonie de ses partenaires ? Au Japon enfin, il n'est pas encore acquis que le rebond alimenté jusqu'ici par des politiques budgétaire et monétaire très accommodantes (les *Abenomics*, du nom du Premier ministre) puisse s'auto-entretenir.

Les perspectives à court terme des pays émergents ne sont pas beaucoup plus assurées. La croissance chinoise va rester soutenue grâce à un réglage fin des autorités de Pékin, mais se situera en 2014 (7,4 %) et 2015 (7,0 %) en-deçà des niveaux des dernières années. Le Brésil et la Russie sont à la peine, et en net ralentissement. Seuls quelques-uns (l'Inde, la Pologne notamment) sont en phase d'accélération.

Malgré ces divergences et ces incertitudes, nous estimons toujours que l'ensemble des grandes économies va en 2014 voir sa croissance accélérer, mais avec des tempos différents : +1,0% en zone euro avant un modeste +1,6% en 2015, mais +1,6% aux Etats-Unis (malgré le très mauvais premier trimestre) avant +3,3% en 2015. Le Royaume-Uni pourrait connaître en 2014 un pic de croissance (+2,9%) avant de ralentir en 2015. Cette reprise molle et fragile pèse sur les bilans bancaires comme en témoignent les difficultés de la banque portugaise Espirito Santo, exposée à une économie durement éprouvée par des années de crise. Afin de lever les incertitudes et d'éviter tout phénomène de contagion, l'Etat portugais s'est finalement résolu à recapitaliser directement l'institution via un fonds de résolution bancaire.

Les performances attendues de l'économie française la situeront un peu en-dessous de la moyenne de la zone euro, avec +0,7% en 2014 et +1,4% en 2015. Ces chiffres ne permettront qu'un très modeste recul du chômage, et au mieux en toute fin d'année 2014. La consommation des ménages et un restockage modéré resteront les principaux moteurs de l'activité, avec un investissement hésitant et une contribution très modeste de la demande extérieure à la croissance. L'investissement et la compétitivité devraient toutefois être soutenus dès le second semestre par le programme de crédit d'impôt CICE, puis en 2015 par les baisses de charges également contenues dans le pacte de responsabilité. Reste l'enjeu de la réduction des déficits publics : l'effort se poursuit, mais il faudra peut-être, dans un environnement peu porteur, le renforcer pour que l'objectif de 3% du PIB soit atteint en 2015.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les marchés de taux et de change soient hésitants. Malgré la volonté de *forward guidance* des Banques centrales, ils sentent que les incertitudes sur la croissance peuvent conduire la FED et plus encore la BCE à infléchir leur action dans des directions aujourd'hui non anticipées. Ainsi, si nous prévoyons une remontée modeste et lente des taux au cours des prochains mois, nous pensons que nous ne sommes pas encore dans une situation "normale" où des perspectives solides de reprise entraîneraient mécaniquement des tensions sur la liquidité, et sur les taux.

## Pour Crédit Agricole CIB

Dans la continuité du plan moyen terme annoncé le 20 mars dernier et présentant les orientations stratégiques du Groupe Crédit agricole à horizon 2016, Crédit Agricole CIB affiche un début d'année en ligne par rapport aux objectifs définis.

Ainsi, le premier semestre a été marqué par une activité commerciale soutenue tant sur la banque de marchés que sur la banque de financement et par la poursuite de la maîtrise des charges.

La gestion des ressources rares reste également une priorité pour la Banque qui se met en ordre de marche pour respecter l'ensemble des contraintes à venir tant en termes de ratios de capital que de liquidité. Cette tendance devrait se confirmer au second semestre, illustrant ainsi la capacité de croissance de son modèle de « debt house ».

Cependant, si les fondamentaux sont solides, l'environnement juridique et réglementaire de plus en plus contraignant ainsi que le contexte géopolitique caractérisé par des tensions internationales simultanées (Europe de l'Est, Moyen-Orient...) pourraient venir atténuer quelque peu ces perspectives.

Malgré ces incertitudes, Crédit Agricole CIB reste confiant et s'affirme comme une BFI de dimension européenne au service de ses clients et du groupe Crédit Agricole.

## Gestion des risques

Les principales catégories de risques auxquelles le groupe Crédit Agricole CIB est exposé sont :

- les risques de crédit;
- les risques de marché;
- les risques particuliers présentés selon le format recommandé par le Financial Stability Board;
- les risques structurels de gestion du bilan (risques de taux d'intérêt global, risques de liquidité, risques de change);
- les risques opérationnels, les risques juridiques ainsi que les risques de non-conformité.

Les informations sur ces catégories de risques font partie intégrante des comptes consolidés intermédiaires résumés de Crédit Agricole CIB au 30 juin 2014.

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance de ces risques sont décrits de manière détaillée au sein du document de référence 2013, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques (pages 138 à 168).

La description de ces risques et les principales évolutions constatées sur le premier semestre 2014 sont présentées ci-dessous, à l'exception des risques souverains en zone euro considérés comme significatifs dont les évolutions sont présentées dans la note 5.6 des annexes aux états financiers.

### → RISQUES DE CRÉDIT

Les principes, méthodologies et dispositif de gestion du risque de crédit sont décrits de manière détaillée au sein du document de référence 2013, pages 139 à 149.

A noter que concernant les risques de contrepartie sur opérations de marché, Crédit Agricole CIB utilise à présent le modèle interne EPE de CACIB pour le calcul de l'EAD (exposition au défaut), le Collège de l'ACPR ayant autorisé le 22 mai 2014 l'utilisation du modèle interne EPE de CACIB pour le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de contrepartie sur opérations de marché et de la Var.

### Périmètre

Le périmètre pour les risques de crédit prend en compte les engagements commerciaux, hors portefeuilles titres et dérivés.

A noter que les opérations avec le groupe Crédit Agricole S.A. sont exclues de ce périmètre.

Au 30 juin 2014, la ventilation par zone géographique et par filière économique des crédits accordés à la clientèle et aux banques par le groupe Crédit Agricole CIB (304 milliards d'euros; contre 291 milliards d'euros au 31 décembre 2013) se répartit comme suit :

### Ventilation des risques de contrepartie par zone géographique

Répartition en %	30.06.2014	31.12.2013
Autres pays d'Europe de l'Ouest (hors France)	27,3%	29,2%
Amérique du nord	23,7%	21,7%
France	18,8%	21,3%
Asie (Hors Japon)	11,1%	11,4%
Japon	7,8%	5,3%
Afrique et Moyen-Orient	5,0%	4,9%
Amérique Latine	3,3%	3,2%
Autres pays d'Europe	2,7%	2,9%
Autres et supranationaux	0,4%	0,1%

Source : Risques (engagements commerciaux de bilan et de hors bilan de la clientèle et des banques)

## Ventilation des risques de contrepartie par filière économique

Répartition en %	30.06.2014	31.12.2013
Banque	27,6%	26,6%
Energie	14,8%	15,1%
Divers	12,0%	12,4%
Maritime	5,3%	5,4%
Immobilier	4,2%	4,2%
Aéronautique/Aérospatial	3,9%	4,1%
Industrie lourde	3,5%	3,2%
BTP	3,0%	3,1%
Production & Distribution de biens de consommation	2,8%	3,0%
Automobile	2,7%	2,8%
Telecom	2,4%	2,5%
Autres activités financières (non bancaires)	2,4%	2,2%
Autres Transports	2,3%	2,4%
Autres industries	2,1%	2,1%
Assurance	2,0%	2,1%
Services non marchands/Secteur public/Collectivité	1,7%	1,4%
Agroalimentaire	1,7%	1,7%
Santé/Pharmacie	1,3%	1,5%
Tourisme/Hôtels/Restauration	1,3%	1,3%
Informatique/Technologies	1,2%	1,1%
Media/Edition	0,9%	0,7%
Bois/Papier/Emballage	0,5%	0,5%
Utilities	0,5%	0,5%

Source : Risques (engagements commerciaux de bilan et de hors bilan de la clientèle et des banques)

## Exposition des prêts et créances par agent économique

La répartition des prêts et créances dépréciés par agent économique est présentée dans la note 5.3 des états financiers.

## Coût du risque

Le coût du risque de Crédit Agricole CIB et ses principaux mouvements sont présentés en note 3.8 des états financiers consolidés.

## → RISQUES DE MARCHÉ

Les dispositifs de gestion et la méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché sont précisés pages 149 à 157 du document de référence 2013.

### Gestion du risque

#### ▲ Méthodologie et système de mesure

Les méthodologies de mesure de la VaR n'ont pas fait l'objet d'évolutions majeures au cours du premier semestre 2014.

Suite à l'entrée en vigueur du texte relatif au « Capital Requirements Directive » (CRD IV) au 1er janvier 2014, des indicateurs de VaR et VaR Stressée sur le « Credit Valuation Adjustment » (CVA) sont désormais calculés et intégrés aux exigences de fonds propres au titre des risques de marché.

De fait, la directive CRD IV a introduit une nouvelle charge en fonds propres au titre de la volatilité du Credit Value Adjustment (CVA) ou ajustement de valorisation sur actifs résumée sous le terme « Risque CVA » dont l'objectif est de tenir compte dans la valorisation des produits dérivés OTC des événements de crédit. Le risque CVA est ainsi défini comme la différence entre la valorisation sans risque et la valorisation qui tient compte de la probabilité de défaut permettant ainsi de calculer l'exposition pondérée effective ou EEPE (Expected Effective Positive Exposure), autrement dit l'exposition d'un portefeuille au risque de défaut via un modèle de simulation. Selon cette directive, les établissements autorisés à calculer leurs exigences en fonds propres en modèle interne au titre du risque de contrepartie et au titre du risque spécifique de taux sont tenus de calculer leur charge en capital au titre du risque CVA en méthode avancée (« VaR CVA »). Celle-ci est calculée sur la base de ces expositions pondérées effectives sur l'ensemble des transactions sur produits dérivés OTC traités par CA-CIB (entité sociale) et ses succursales hors transactions intra groupe. Enfin la méthodologie et le dispositif utilisés pour estimer le montant des exigences de fonds propres est le même que celui utilisé pour le calcul de la VaR de marché au titre du risque spécifique de taux.

### Exposition (mesure de la Value at Risk)

#### ▲ Mesure de la VaR réglementaire de Crédit Agricole CIB au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014

en millions d'euros	30/06/2014	Minimum	Maximum	Moyenne S1 2014	31/12/2013
Activité de taux	3	3	5	4	4
Activité sur actions	1	1	2	1	1
Activité de change	2	1	4	2	2
Activité de crédit	3	3	6	4	6
Compensation	-5				-5
<b>Crédit Agricole CIB</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>8</b>

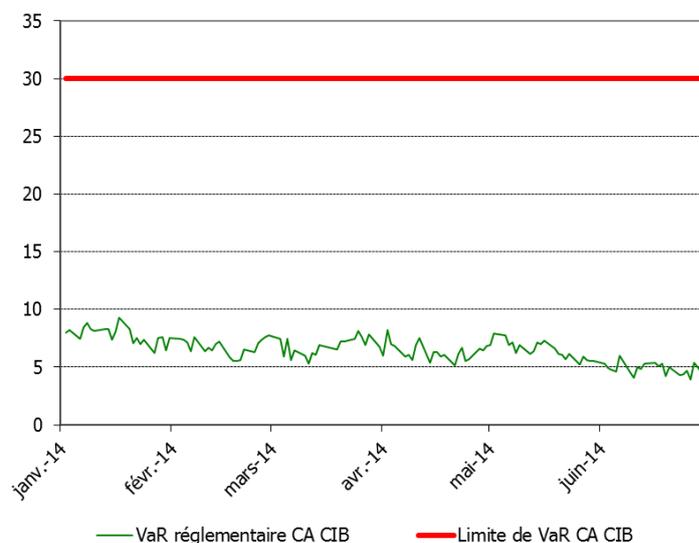
La VaR réglementaire à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2014 s'élève à 4 millions d'euros, inférieure à la limite de VaR fixée à 30 millions d'euros.

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2014, la VaR réglementaire de Crédit Agricole CIB évolue à des niveaux très faibles, atteignant ainsi des niveaux historiquement bas depuis fin mai 2014. L'évolution à la baisse de la VaR est liée principalement à la réduction du risque de marché. De fait, sur la période les montants de VaR réglementaire sont compris dans une fourchette entre 4 et 9 millions d'euros, à comparer avec la limite fixée à 30 millions d'euros.

# 1 – Rapport d'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2014

## ▲ Evolution journalière de la VaR Crédit Agricole CIB

▷ VaR réglementaire de Crédit Agricole CIB au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 (en millions d'euros)



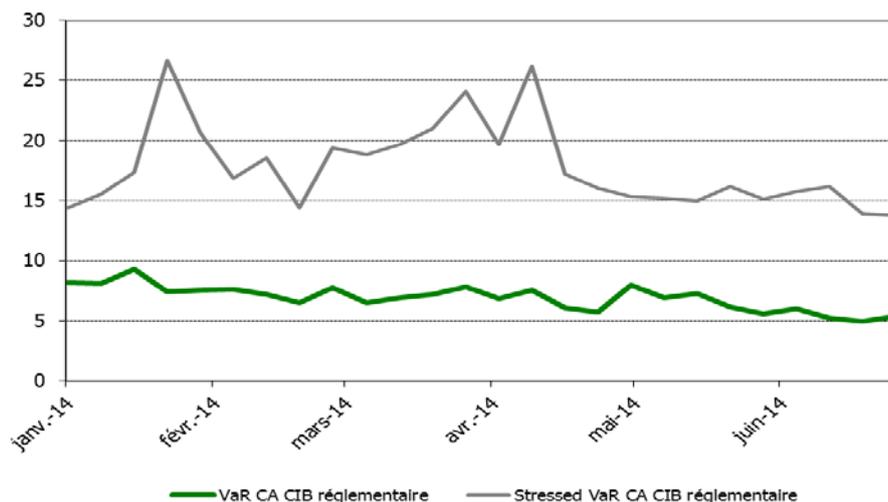
## Exposition SVaR

### ▲ Mesure de la VaR réglementaire stressée de Crédit Agricole CIB au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014

Conformément aux exigences du régulateur, la SVaR (Stressed Value at Risk) est produite à une fréquence hebdomadaire.

La VaR stressée n'a pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2014.

▷ VaR et VaR stressée de Crédit Agricole CIB au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 (en millions d'euros)



### Évolution de la VaR stressée (99 %, 1 jour)

en millions d'euros	30/06/14	Minimum	Maximum	Moyenne	31/12/13
VaR Stressée de Crédit Agricole CIB	14	14	27	18	15

# 1 – Rapport d'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2014

---

## Autres indicateurs

### ▲ Exigence de fonds propres liés à l'IRC (Incremental Risk Charge)

<i>en millions d'euros</i>	30/06/14	Minimum	Maximum	Moyenne	31/12/13
IRC	338	282	386	339	291

L'IRC n'a pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2014.

### ▲ Exigence de fonds propres liés à la CVA

<i>en millions d'euros</i>	30/06/14	Minimum	Maximum	Moyenne	31/12/13
CVA	389	362	410	382	0

## → EXPOSITIONS SENSIBLES SELON LES RECOMMANDATIONS DU FINANCIAL STABILITY BOARD

Les expositions suivantes correspondent aux recommandations du Financial Stability Board. Cette information fait partie intégrante des comptes consolidés de Crédit Agricole CIB au 30 juin 2014. A ce titre, elle est couverte par le rapport des Commissaires au titre de leur examen limité sur l'information financière semestrielle.

Tableau de synthèse des expositions présentées ci-après au 30 juin 2014 :

en millions d'euros	Actifs en prêts et créances				Catégorie comptable	Actifs à la juste valeur			Catégorie comptable
	Exposition brute	Décote	Provision collective	Exposition nette		Exposition brute	Décote	Exposition nette	
RMBS	127	(15)	(13)	99	(1)	74	(38)	36	
CMBS	46	(3)	(12)	31		2		2	
CDO super senior non couverts*	589	(569)	(20)	0	(2)	1 107	(1 097)	10	(3)
CDO mezzanines non couverts	52	(52)		0		298	(298)	0	
CLO non couverts	403	(7)	(11)	385		69	(1)	68	
Protections acquises auprès de monolines						68	(43)	25	(4)
Protections acquises auprès de CDPC						5	(1)	4	

<sup>(1)</sup> Prêts et créances sur les établissements de crédit ou la clientèle - titres non cotés sur un marché actif (cf. note 5.3 des comptes consolidés)

<sup>(2)</sup> Prêts et créances sur la clientèle - titres non cotés sur un marché actif (cf. note 5.3 des comptes consolidés)

<sup>(3)</sup> Actifs financiers à la juste valeur par résultat - obligations et autres titres à revenu fixe et instruments dérivés (cf. note 5.1 des comptes consolidés)

<sup>(4)</sup> Actifs financiers à la juste valeur par résultat - Instruments dérivés (cf. note 5.1 des comptes consolidés)

\* Le tableau ci-dessus présente les CDOs consolidés par Crédit Agricole CIB.

Pour des raisons de lisibilité de l'information financière et de comparabilité par rapport aux exercices précédents, la présentation des CDOs au bilan consolidé est réalisée en respectant la structure juridique de ces véhicules. La consolidation ligne à ligne de chacun des actifs sous-jacents de ces CDOs, essentiellement des RMBS, n'a pas d'effet significatif sur le bilan consolidé de Crédit Agricole CIB.

# 1 – Rapport d'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2014

## ABS Immobilier

en millions d'euros	Etats-Unis		Royaume-Uni		Espagne	
	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2014
<b>RMBS</b>						
<b>Comptabilisés en prêts et créances</b>						
Exposition brute	27	27	56	55	49	45
Décote*	(21)	(20)	(5)	(3)	(5)	(5)
<b>Exposition nette en millions d'euros</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>51</b>	<b>52</b>	<b>44</b>	<b>40</b>

<b>Comptabilisés en actif évalué à la juste valeur</b>						
Exposition brute	37	36	35	33	5	5
Décote	(33)	(33)	(5)	(5)		
<b>Exposition nette en millions d'euros</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
% subprime sous-jacents sur exposition nette	100%	100%				

Ventilation par notation de l'exposition brute totale						
AAA						
AA				3%		
A			100%	97%	97%	97%
BBB					3%	3%
BB						
B						
CCC						
CC						
C	14%	14%				
Non noté	86%	86%				

en millions d'euros	Etats-Unis		Royaume-Uni		Autres	
	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014
<b>CMBS</b>						
<b>Comptabilisés en prêts et créances</b>						
Exposition nette*			10	11	22	20
<b>Comptabilisés en actif évalué à la juste valeur</b>						
Exposition nette					2	2

\* dont 25 m€ de provision collective au 30 juin 2014 contre 31 m€ au 31 décembre 2013

Par ailleurs, achats de protections sur RMBS et CMBS évalués à la juste-valeur :

- 30 juin 2014 : nominal = 65 millions d'euros; juste valeur = 48 millions d'euros.
- 31 décembre 2013 : nominal = 59 millions d'euros ; juste valeur = 51 millions d'euros.

La valorisation des ABS immobiliers évalués à la juste valeur se fait à partir d'informations en provenance de contributeurs externes.

## Méthodologie d'évaluation des CDO super senior à sous-jacents résidentiels américains

### CDO super senior évalués à la juste valeur

La valorisation des CDO super senior est obtenue à partir de l'application d'un scénario de crédit sur les sous-jacents (prêts résidentiels principalement) des ABS constituant chaque CDO.

Les taux de pertes finales appliqués sur les prêts en vie sont:

- calibrés en fonction de la qualité et de la date d'origination de chaque prêt résidentiel ;
- exprimés en pourcentage du nominal. Cette approche nous permet notamment de visualiser nos hypothèses de pertes en fonction de nos risques toujours au bilan de la banque.

Taux de pertes subprime produits en			
Date de clôture	2005	2006	2007
31/12/2013	50%	60%	60%
30/06/2014	50%	60%	60%

Les flux futurs obtenus sont ensuite actualisés sur la base d'un taux prenant en compte la liquidité de ce marché.

### CDO super senior évalués au coût amorti

Depuis le quatrième trimestre 2012, ils sont dépréciés selon la même méthodologie que les CDO super senior évalués à la juste valeur, à la différence que, les flux futurs obtenus sont actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif en date de reclassement.

## CDO super senior à sous-jacents résidentiels américains non couverts

Au 30 juin 2014, Crédit Agricole CIB a une exposition nette de 10 millions d'euros sur des CDO super senior non couverts (après prise en compte d'une provision collective de 20 millions d'euros).

### Décomposition des CDO super senior

en millions d'euros	Actifs à la juste valeur	Actifs en prêts et créances
<b>Nominal</b>	<b>1107</b>	<b>589</b>
Décote	1097	569
Provision collective		20
<b>Valeur nette</b>	<b>10</b>	<b>0</b>
<i>Valeur nette au 31.12.2013</i>	<i>10</i>	<i>0</i>
<b>Taux de décote *</b>	<b>99%</b>	<b>100%</b>
<b>Sous-jacent</b>		
% des actifs subprime sous-jacents produits avant 2006	23%	0%
% des actifs subprime sous-jacents produits en 2006 et 2007	36%	0%
% des actifs Alt A sous jacents	3%	0%
% des actifs Jumbo sous jacents	0%	0%

\* Après prise en compte des tranches décotées à 100%

### Autres expositions au 30 juin 2014

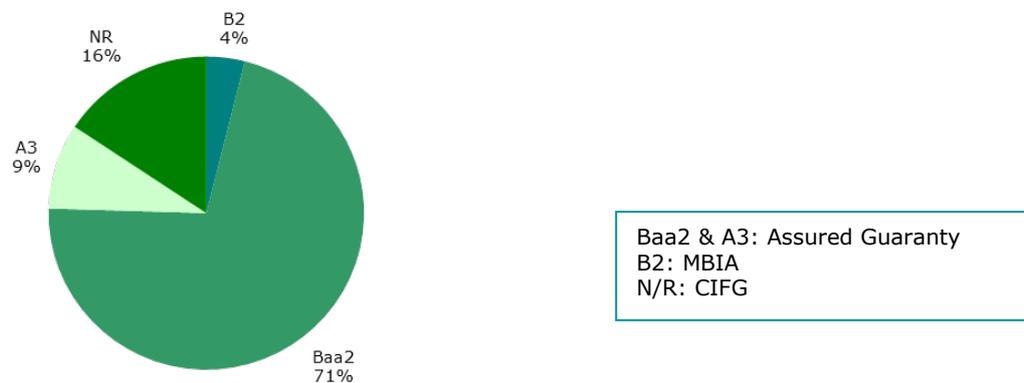
en millions d'euros	Nominal	Décote	Provision collective	Net
CLO non couverts évalués à la juste valeur	69	(1)		<b>68</b>
CLO non couverts comptabilisés en prêts et créances	403	(7)	(11)	<b>385</b>
CDO Mezzanines non couverts évalués à la juste valeur	298	(298)		<b>0</b>
CDO Mezzanines non couverts comptabilisés en prêts et créances *	52	(52)		<b>0</b>

\* Tranches de CDO mezzanines issues de la liquidation d'un CDO anciennement comptabilisé en prêts et créances

## Protections acquises auprès de monolines au 30 juin 2014

En m €	Monolines en couverture de :				Total protections acquises auprès de monolines
	CDO résidentiels américains	CDO corporate	CLO	Autres sous-jacents	
Montant notionnel brut de la protection acquise	56	1 000	266	221	1 543
Montant notionnel brut des éléments couverts	56	1 000	266	221	1 543
Juste valeur des éléments couverts	40	1 000	256	178	1 475
<b>Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur et couvertures</b>	16	0	10	43	<b>68</b>
Ajustements de valeur comptabilisés sur la protection	(1)		(9)	(33)	<b>(43)</b>
<b>Exposition résiduelle au risque de contrepartie sur Monolines</b>	15	0	1	10	<b>25</b>

Répartition de l'exposition nette sur monolines au 30 juin 2014\* :



\* Notation la plus basse émise par Standards & Poors ou Moody's au 30 juin 2014.

## Protections auprès de CDPC (Credit Derivative Product Companies)

Au 30 juin 2014, l'exposition nette auprès de CDPC est de 4 millions d'euros (contre 10 millions d'euros au 31 décembre 2013), principalement sur des CDO corporate, après prise en compte d'une décote de 1 million d'euros (identique à la décote du 31 décembre 2013).

## → GESTION DE BILAN - RISQUES FINANCIERS STRUCTURELS

L'organisation et le dispositif d'encadrement et de suivi de la gestion du bilan sont décrits pages 162 à 166 du document de référence 2013. Ils n'ont pas connu d'évolution significative.

### Risques de taux d'intérêt global

L'exposition du groupe Crédit Agricole CIB n'a pas fondamentalement évolué au cours du premier semestre.

Les impasses de taux au 30 juin 2014 se détaillent comme suit et traduisent une exposition de la Banque à une baisse des taux d'intérêts :

<i>en milliards d'euros</i>	0-1 an	1-5 ans	5-10 ans
Gaps moyens Euro et autres devises	-1,3	0,5	0,4
Gaps moyens Dollar US	-0,1	0,1	0,1

### Risques de liquidité

Les principes méthodologiques, la gestion et le suivi du risque de liquidité n'ont pas connu d'évolutions significatives depuis le 31 décembre 2013.

Pour rappel, au 31 décembre 2013, le coefficient de liquidité de Crédit Agricole CIB s'élevait à 129%.

### Risques de change

La politique de gestion, de suivi et le contrôle du risque de change n'a pas significativement évolué sur le premier semestre.

### Couverture des risques de taux et change

Dans le cadre de la gestion de ses risques financiers, Crédit Agricole CIB a notamment recours à des instruments (swaps de taux d'intérêt et opérations de change) pour lesquels une relation de couverture est établie au regard de l'intention de gestion poursuivie. Les 3 types de couvertures (couverture de juste valeur, couverture de flux de trésorerie et couverture de l'investissement net en devise) sont décrits dans le document de référence 2013, pages 165 à 166.

Concernant la couverture de flux de trésorerie, en application d'IFRS 7, les montants d'intérêts futurs attachés aux éléments de bilan faisant l'objet d'une couverture de flux de trésorerie sont présentés ci-dessous selon leurs périodes d'échéance.

30.06.2014				
<i>en millions d'euros</i>	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Flux de trésorerie couverts (à recevoir)	20	254	258	532
Flux de trésorerie couverts (à payer)	0	0	0	0

## → RISQUES OPÉRATIONNELS

Les dispositifs de gestion et de surveillance des risques opérationnels sont décrits au sein du document de référence 2013, page 166, et n'ont pas connu d'évolutions matérielles au 30 juin 2014.

## → RISQUES JURIDIQUES

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole CIB et de ses filiales consolidées par intégration globale, sont décrites en pages 167 et 168 du document de référence 2013, déposé auprès de l'AMF le 24 mars 2014 sous le numéro D.14-0192.

Par rapport aux faits exceptionnels et litiges exposés dans ce document, il convient de noter les évolutions suivantes :

- Dans le **dossier Bell**, l'accord conclu entre les Banques et les sociétés du Groupe Bell le 19 septembre 2013 est devenu définitif et a été exécuté. Il a permis de mettre un terme au litige entre les Banques et les sociétés du Groupe Bell.

En ce qui concerne le **dossier OFAC**, les lois et règlements des États-Unis d'Amérique exigent le respect des sanctions économiques mises en place par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) à l'encontre de certains pays étrangers, personnes physiques et entités. L'OFAC, le Department of Justice (DOJ), le bureau du District Attorney du Comté de New York (DANY) ainsi que d'autres autorités gouvernementales américaines, souhaitent savoir comment certaines institutions financières ont effectué des paiements libellés en dollars américains impliquant des pays, personnes physiques ou entités faisant l'objet de programmes américains de sanctions.

Le groupe Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A. ont conduit une revue interne des paiements libellés en dollars américains impliquant des pays, personnes physiques ou entités. Les conclusions de cette revue vont être prochainement partagées avec les autorités américaines, à l'occasion de réunions au cours desquelles la banque pourra présenter ses arguments.

Il n'est actuellement pas possible de connaître l'issue de ces discussions et présentations, ni la date à laquelle elles se termineront.

Si les constatations effectuées à l'occasion de cette revue les y conduisent, les autorités de contrôle américaines pourraient imposer, comme elles l'ont fait pour d'autres institutions financières, la mise en place de programmes renforcés de conformité et/ou prononcer des sanctions pécuniaires.

Dans le **dossier Euribor/Libor et autres indices**, à la suite de son enquête et d'une procédure de transaction qui n'a pas abouti, la Commission Européenne a fait parvenir le 21 mai 2014 au Crédit Agricole CIB et à Crédit Agricole S.A. une communication de griefs relative à des accords ou pratiques concertées ayant pour objet et/ou pour effet d'empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence des produits dérivés liés à l'Euribor. Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A. répondront à la Commission Européenne sur ces griefs dans les délais requis, lesquels ne sont pas encore définitivement fixés.

Les deux actions de groupe (class actions) dans lesquelles Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A. ont été nommés, avec d'autres institutions financières, tous deux comme défendeurs pour l'une (« Sullivan » pour l'Euribor) et seulement Crédit Agricole S.A. pour l'autre (« Lieberman » pour le Libor) sont désormais entrées dans une phase active devant la Cour de l'Etat de New York. Il s'agit d'actions civiles par lesquelles les demandeurs, s'estimant victimes des modalités de fixation des indices Euribor et Libor, réclament la restitution de sommes qu'ils prétendent avoir été indument perçues, des dommages-intérêts et le remboursement des frais et honoraires exposés. Les deux procédures en sont au stade préliminaire de l'examen de leur recevabilité. Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A. ont déposé ou vont déposer une demande visant à obtenir le rejet de ces demandes (motion to dismiss).

Dans le dossier **US Program Suisse-USA**, il est précisé que dans le premier paragraphe du risque juridique «US Program Suisse-USA » dans le document de référence 2013 de Crédit Agricole CIB, le terme « résidents » est remplacé par le terme « contribuables ».

Les risques juridiques en cours au 30 juin 2014 susceptibles d'avoir une influence négative sur le patrimoine du Groupe ont fait l'objet de provisions adéquates tenant compte des informations dont dispose la Direction générale.

A ce jour, à la connaissance de Crédit Agricole CIB, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 6 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe Crédit Agricole CIB.

## → RISQUES DE NON-CONFORMITÉ

Le dispositif de gestion, de suivi et le contrôle des risques de non-conformité sont décrits au sein du document de référence 2013, pages 168 et n'ont pas connu d'évolutions significatives depuis le 31 décembre 2013.

Le semestre a toutefois été marqué par une mise en conformité des procédures suite à l'entrée en vigueur d'EMIR et à l'enregistrement de Crédit Agricole CIB auprès de l'IRS en tant que « Participating Foreign Financial Institution » (PFFI) au sens de la réglementation FATCA.

# Fonds propres et ratios prudentiels

Le règlement d'exécution (UE) n° 1423/2013 de la Commission du 20 décembre 2013 définit des normes techniques d'exécution relatives aux obligations d'information sur les fonds propres applicables aux établissements assujettis, conformément au règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil.

## Contexte réglementaire et périmètre prudentiel

---

### Champ d'application des exigences de fonds propres au titre de la surveillance prudentielle

Les établissements de crédit et certaines activités d'investissement qui sont agréés pour fournir les services et les activités d'investissement visés à l'annexe 1 de la directive 2004/39/CE sont assujettis aux ratios de solvabilité et aux ratios des grands risques sur base individuelle ou, le cas échéant, sous-consolidée, mais peuvent en être exemptés dans les conditions prévues par l'article 7 du règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 (CRR).

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a accepté que certaines filiales du Groupe Crédit Agricole SA puissent bénéficier de cette exemption à titre individuel ou, le cas échéant, sous-consolidé. Dans ce cadre, Crédit Agricole CIB a été exempté par l'ACPR de l'assujettissement sur base individuelle et n'est donc soumis qu'à l'assujettissement sur base consolidée.

Le passage à CRD 4 ne remet pas en cause les exemptions individuelles accordées par l'ACPR avant le 1er janvier 2014, sur la base de dispositions réglementaires préexistantes.

### Périmètre prudentiel

#### ▲ Différence entre le périmètre de consolidation comptable et le périmètre de consolidation à des fins de surveillance prudentielle

Les entités comptablement consolidées mais exclues de la surveillance prudentielle des établissements de crédit sur base consolidée sont essentiellement des entités ad'hoc prudentiellement mises en équivalence (véhicules de titrisation). Ces sociétés ne présentent pas d'insuffisance de fonds propres. Par ailleurs les entités consolidées comptablement par la méthode de l'intégration proportionnelle au 31 décembre 2013 et désormais consolidées comptablement par la méthode de mise en équivalence, conformément aux normes IFRS11, restent prudentiellement consolidées par intégration proportionnelle. L'information sur ces entités ainsi que leur méthode de consolidation comptable sont présentées dans les comptes consolidés intermédiaires résumés "Périmètre de consolidation au 30 juin 2014".

## Réforme des ratios de solvabilité

### ▲ Synthèse des principales évolutions apportées par Bâle 3 (CRD4) par rapport à Bâle 2

Renforçant le dispositif prudentiel, Bâle 3 conduit à un rehaussement de la qualité et du niveau des fonds propres réglementaires requis et introduit de nouveaux risques dans le dispositif prudentiel. Les textes concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement ont été publiés au Journal Officiel de l'Union européenne le 26 juin 2013 (directive 2013/36/EU et règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil) et sont entrées en application le 1er janvier 2014, conformément aux dispositions transitoires prévues par les textes.

- a) **Au numérateur des ratios de solvabilité**, Bâle 3 définit trois niveaux de fonds propres :
- les fonds propres de base de catégorie 1 ou *Common Equity Tier 1* (CET1),
  - les fonds propres de catégorie 1 ou *Tier 1*, constitué du *Common Equity Tier 1* et des fonds propres additionnels de catégorie 1 ou *Additional Tier 1* (AT1),
  - les fonds propres globaux, qui sont constitués des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres au 30 juin 2014, en Bâle 3 **non phasé**<sup>1</sup>, sont calculés en prenant en compte les évolutions suivantes par rapport au 31 décembre 2013 en Bâle 2.5 :

1. suppression de la majorité des filtres prudentiels, notamment en ce qui concerne les plus et moins-values latentes sur les instruments de capitaux propres et les titres de dettes disponibles à la vente. Par exception, les plus et moins-values des opérations de couverture de flux de trésorerie et celles dues à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement (passifs évalués à la juste valeur) restent filtrées. ainsi que les plus et moins-values latentes sur les titres de dette souveraine qui le restent tant que la norme IAS 39 est en vigueur. De plus un filtre est introduit au titre du DVA (variation de valeur due à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement sur les instruments dérivés au passif du bilan).
2. écrêtage des intérêts minoritaires pour une filiale éligible<sup>2</sup> dans la limite des fonds propres nécessaires à la couverture des exigences de fonds propres de la filiale. Cet écrêtage s'applique à chaque compartiment de fonds propres. Par ailleurs, les intérêts minoritaires non éligibles sont exclus.
3. déduction du CET1 des impôts différés actifs (IDA) dépendant des bénéfices futurs liés à des déficits reportables.
4. déduction du CET1 des montants négatifs résultant d'un déficit de provisions par rapport aux pertes attendues (*expected loss* « EL »), calculé en distinguant les encours sains et les encours en défaut
5. déduction du CET1 des impôts différés actifs (IDA) dépendant des bénéfices futurs liés à des différences temporelles au-delà d'une limite de franchise de 17,65 %. Cette franchise, appliquée après calcul d'un seuil de 10 %, est commune avec la part non déduite des instruments de CET1 détenus dans les participations financières supérieures à 10 %. Les éléments non déduits sont pris en compte dans les emplois pondérés (pondérés à 250%),
6. déduction du CET1 des instruments de CET1 détenus dans les participations financières supérieures à 10 % au-delà d'une limite de franchise de 17,65 %, le traitement étant identique à celui décrit au point précédent.
7. restriction des fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 aux instruments de dette hybride qui répondent à des critères d'inclusion pour être éligibles en Bâle 3,
8. corrections de valeur découlant de l'évaluation prudente définie par la réglementation prudentielle : les établissements doivent ajuster le montant de leurs actifs mesurés à la juste valeur et déduire éventuellement de leurs fonds propres toute correction de valeur découlant du concept d'évaluation prudente définie dans la réglementation prudentielle.

Certains de ces éléments font par ailleurs l'objet d'une mise en application progressive ou "phasée" décrite ci-dessous dans la partie « Phase transitoire de mise en œuvre ».

- b) **Au dénominateur des ratios de solvabilité**, Bâle 3 introduit des modifications sur le calcul des emplois pondérés des risques de crédit et de contrepartie, et notamment la prise en compte :

- du risque de variation de prix de marché sur les opérations de dérivés liés à la qualité de crédit de la contrepartie (CVA – *Credit Valuation Adjustment*),
- des risques sur les contreparties centrales (chambres de compensation),
- des notations externes dont la référence est modifiée pour le calcul de la pondération des contreparties financières en méthode Standard,
- d'un rehaussement de la corrélation de défaut sur les institutions financières de grande taille pour le traitement en méthode "Internal Rating Based",

<sup>1</sup> tels qu'ils seraient calculés en 2022 après la période de transition

<sup>2</sup> Etablissement de crédit et entreprise d'investissement

# 1 – Rapport d'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2014

- du renforcement des mesures de détection et de suivi du risque de corrélation (« Wrong Way Risk »),
- d'un traitement préférentiel des expositions sur les petites et moyennes entreprises (PME).

De plus, les emplois pondérés augmentent avec la prise en compte des éléments non déduits des fonds propres au titre de la franchise (cf. partie « Réforme des ratios de solvabilité, point a »)

c) **Au total, dans le régime Bâle 3, trois niveaux de ratio de solvabilité** sont calculés :

- le ratio de fonds propres de base de catégorie 1 ou ratio CET1,
- le ratio de fonds propres de catégorie 1 ou ratio T1,
- le ratio de fonds propres globaux.

Ces ratios font l'objet d'un calcul "phasé" ayant pour but de gérer progressivement la transition entre les règles de calcul Bâle 2 et celles de Bâle 3.

Outre les niveaux minima de ratios requis, des "coussins de fonds propres", composés exclusivement de fonds propres de base de catégorie 1, seront appliqués aux ratios (cf. partie « Phase transitoire de mise en œuvre » ci-dessous) de façon à renforcer la capacité de résilience du secteur bancaire :

- le coussin de conservation,
- le coussin contracyclique,
- le coussin pour les établissements d'importance systémique, et
- le coussin pour le risque systémique pour les établissements d'importance systémique.

## Phase transitoire de mise en œuvre

Pour faciliter la mise en conformité des établissements de crédit avec la CRD4, des assouplissements ont été consentis à titre transitoire :

- Ratios de fonds propres avant coussins : l'exigence minimale de CET1 est de 4 % en 2014, puis sera portée à 4,5 % les années suivantes. De même, l'exigence minimale de Tier 1 est de 5,5 % en 2014, puis sera portée à 6 % les années suivantes. Enfin, l'exigence minimale de fonds propres est de 8 %.
- Mise en application progressive des coussins de fonds propres : les coussins de conservation, contracyclique et pour les établissements d'importance systémique entreront en application à partir de 2016 par incréments progressifs annuels jusqu'en 2019. Le coussin pour le risque systémique peut être mis en place dès 2014 par une autorité nationale sous condition de justification documentée auprès de l'Autorité Bancaire Européenne.
- Introduction progressive des éléments nouveaux sur les fonds propres :
  1. application transitoire du traitement des filtres prudentiels sur les plus et moins-values latentes sur les actifs disponibles à la vente: en 2014, les plus-values latentes resteront exclues du CET1, puis y seront progressivement intégrées (40 % en 2015 ; 60 % en 2016 ; 80 % en 2017 et 100 % les années suivantes). A l'inverse, les moins-values latentes sont intégrées dès 2014. Par ailleurs, les plus et moins-values latentes sur les titres souverains restent exclues des fonds propres,
  2. déduction progressive de l'écrêtement ou de l'exclusion des intérêts minoritaires par tranche progressant de 20 % par an à compter du 1er janvier 2014,
  3. déduction progressive des impôts différés actifs (IDA) dépendant des bénéfices futurs liés à des déficits reportables (précédemment traités en emplois pondérés à 0 %) par tranche progressant de 20 % par an à compter du 1er janvier 2014. Le montant résiduel (80 % en 2014) reste traité selon la méthode CRD3 (traitement en emplois pondérés à 0 %),
  4. déduction progressive des impôts différés actifs (IDA) dépendant des bénéfices futurs liés à des différences temporelles : le montant dépassant la franchise, commune aux participations financières supérieures à 10 %, est déduit par tranche progressant de 20 % par an à compter du 1er janvier 2014. Le montant résiduel du dépassement de franchise (80 % en 2014) reste traité selon la méthode CRD3 (traitement en emplois pondérés à 0 %),
  5. déduction progressive des instruments de CET1 détenus dans les participations financières supérieures à 10 %: le montant résiduel du dépassement de franchise, commune aux IDA traités au point précédent, est déduit suivant les mêmes modalités qu'au point ci-dessus. Le montant résiduel du dépassement de franchise (80 % en 2014) reste traité selon la méthode CRD3 (déduction à 50 % du Tier 1 et 50 % du Tier 2) ; les éléments couverts par la franchise étant pondérés à 250%,
  6. Les instruments de dette hybride qui étaient éligibles en fonds propres en Bâle 2 et qui ne sont plus éligibles en tant que fonds propres du fait de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation peuvent sous certaines conditions être éligibles à la clause de maintien des acquis. Conformément à cette clause, ces instruments sont progressivement exclus sur une période de 8 ans, avec une diminution de 10 % par an. En 2014, 80 % du stock global déclaré au 31 décembre 2012 est reconnu, puis 70 % en 2015, etc. La partie déreconnue peut être reconnue dans la catégorie inférieure de fonds propres (d'AT1 à Tier 2 par exemple) si elle remplit les critères correspondants.

Enfin, les immobilisations incorporelles (dont les écarts d'acquisition) sont déduites à 100 % dès 2014, conformément à la transposition nationale des règles d'application transitoire.

## Ratios prudentiels au 30 juin 2014

Le tableau ci-après présente le ratio de solvabilité européen CRD4, calculé conformément à la réglementation.

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014	30.06.2014	31.12.2013
	Phasé	Non phasé	Bâle 2
Capital et réserves part du groupe	14 466	14 466	14 117
(+) Intérêts minoritaires	71	0	76
(-) Déductions du <i>goodwill</i> et des autres immobilisations incorporelles	(1 114)	(1 114)	(1 123)
(-) Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes déduite du CET1	(13)	(13)	
(-) Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles après déduction des passifs d'impôt associés	(19)	(97)	0
(-) Dépassement de franchise des instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquels l'établissement détient un investissement important et des impôts différés déductibles dépendant de bénéfices futurs et résultant de différences temporelles	(172)	(860) <sup>(1)</sup>	0
(-) Traitement par transparence des OPCVM	(51)	(51)	0
(-) Anticipation des impacts " <i>prudent valuation</i> "	(353)	(353)	
Ajustements transitoires et autres ajustements applicables aux fonds propres CET1	(323)	(260)	
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATEGORIE 1 (CET1)</b>	<b>12 491</b>	<b>11 718</b>	<b>13 069</b>
Instruments de fonds propres AT1 non éligibles bénéficiant d'une clause d'antériorité	3 552	0	4 512
Ajustements transitoires et autres déductions Bâle 2	(268)	0	(1 138) <sup>(2)</sup>
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATEGORIE 1</b>	<b>3 283</b>	<b>0</b>	<b>3 374</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1</b>	<b>15 775</b>	<b>11 718</b>	<b>16 443</b>
Instruments de capital et emprunts subordonnés non éligibles	30	0	651
Excès de provisions par rapport aux pertes attendues éligible selon l'approche notations internes et ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard	422	422	347
Ajustements transitoires et autres déductions Bâle 2	(197)	0	(790) <sup>(3)</sup>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2</b>	<b>256</b>	<b>422</b>	<b>208</b>
<b>FONDS PROPRES GLOBAUX</b>	<b>16 030</b>	<b>12 140</b>	<b>16 652</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS PONDERES</b>	<b>117 434</b>	<b>117 434</b>	<b>110 515</b>
<b>Ratio CET1</b>	<b>10,6%</b>	<b>10,0%</b>	<b>11,8%</b>
<b>Ratio Tier 1</b>	<b>13,4%</b>	<b>10,0%</b>	<b>14,9%</b>
<b>Ratio global</b>	<b>13,7%</b>	<b>10,3%</b>	<b>15,1%</b>

<sup>(1)</sup> Pour mémoire les instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquels l'établissement détient un investissement important représentent 1 701 millions d'euros et les impôts différés dépendant de bénéfices futurs et résultant de différences temporelles sont de 1 045 millions d'euros.

<sup>(2)</sup> Dont - 32 millions d'euros sur les titrisations déductibles, - 842 millions d'euros sur les participations significatives dans des établissements financiers déductibles des FP, -202 millions d'euros au titre de l'opération Marylebone.

<sup>(3)</sup> Dont - 32 millions d'euros sur les titrisations déductibles, - 842 millions d'euros sur les participations significatives dans des établissements financiers déductibles des FP et +84 millions d'euros sur le retraitement des PVL actions (45%).

Les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) non phasés s'élèvent à 11,7 milliards d'euros au 30 juin 2014 et font ressortir une baisse de 1,4 milliards d'euros par rapport à la fin de l'exercice 2013. Les fonds propres phasés sont de 0,8 milliard supérieurs aux fonds propres non phasés.

# 1 – Rapport d'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2014

- le poste capital et réserves part du Groupe pour le calcul du ratio, après neutralisation du résultat intermédiaire au 30 juin 2014, est relativement stable sur le semestre. La légère hausse (+349 millions d'euros) constatée résulte de l'accroissement de la valeur des éléments repris en réserves (OCI) et qui font l'objet de filtres prudentiels,
- les impôts différés (IDA) dépendant des bénéfices futurs liés à des déficits reportables sont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 déduits des fonds propres. Ils s'élèvent en non phasé à 97 millions d'euros et ne sont retenus en phasé qu'à hauteur de 20% de ce montant,
- les instruments de CET1 détenus dans les participations financières supérieures à 10% (auparavant déduction à 50% du *Tier 1* et 50% du *Tier 2*) sont désormais déduits du CET1 au-delà d'un certain niveau de franchise. Le dépassement s'élève en non phasé à 671 millions d'euros (20% de ce montant en phasé),
- les impôts différés actifs (IDA) dépendant de bénéfices futurs et résultant de différences temporelles s'élèvent à 1 045 millions d'euros au 30 juin 2014 en non phasé comme en phasé. En Bâle 3, ils sont désormais déduits du CET1 au-delà d'un certain niveau de franchise. Le dépassement s'élève en non phasé à 189 millions d'euros (20% de ce montant en phasé),
- Les positions de titrisation déduites à 50% du Tier1 et 50% du Tier 2 au 31 décembre 2013 sont traitées en emplois pondérés en Bâle 3.
- la prise en compte anticipée de la *Prudent valuation* s'élève à 353 millions d'euros déduits du CET1,

En ce qui concerne les fonds propres de catégorie 1 (*Tier 1*) non phasés, ils sont inférieurs de 4,7 milliards d'euros à ceux du 31 décembre 2013 (en phasé -0,7 milliard d'euros). Ils incluent le CET1 décrit ci-dessus ainsi que l'*Additional Tier 1* qui évolue ainsi :

- La totalité du stock de titres hybrides émis par CA-CIB est non éligible en non phasé. En phasé, la clause de maintien des acquis permet de retenir un montant de dette de 3,6 milliards d'euros<sup>(1)</sup>, après prise en compte d'un remboursement anticipé intervenu au premier semestre 2014 pour 0,9 milliard d'euros,
- En non phasé, les instruments détenus dans des participations financières supérieures à 10% font l'objet d'un traitement en CET1. En phasé un montant correspondant à 80% du dépassement de franchise reste déduit à 50% du *Tier 1* et à 50% du *Tier 2*,

Les fonds propres de catégorie 2 (*Tier 2*) non phasés sont en hausse de 214 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013 (en phasé hausse de 48 millions d'euros) :

- La totalité du stock de titres hybrides émis par CA-CIB est non éligible en non phasé. En phasé, la clause de maintien des acquis permet de retenir une émission de 30 millions d'euros,
- Au montant des 80% du dépassement de franchise repris à 50% dans le *Tier2* en phasé (-268 millions d'euros) s'ajoute la quote-part de plus ou moins-value latente sur les instruments de capitaux propres pour -84 millions d'euros.

Au total, les fonds propres globaux non phasés s'élèvent au 30 juin 2014 à 12,1 milliards d'euros et sont inférieurs de 4,5 milliards par rapport au 31 décembre 2013. Les fonds propres globaux phasés sont quant à eux légèrement inférieurs à ceux au 31 décembre 2013.

<sup>(1)</sup> Montant inférieur au plafond autorisé dans le cadre du maintien des acquis, correspondant à 80% du montant des titres éligibles en Tier 1 à la date du 31 décembre 2012.

## Composition et évolution des fonds propres prudentiels

---

### Composition des fonds propres

Comme indiqué dans le point ci-dessus, la CRD4 a apporté des évolutions majeures dans la composition des fonds propres par catégorie.

### Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)

Ils comprennent le *Common Equity Tier 1* (CET1) et les fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1):

#### A. Common Equity Tier 1 (CET1)

Ils comprennent :

- le capital,
- les réserves, y compris les primes d'émission, le report à nouveau, le résultat net d'impôt après distribution ainsi que les autres éléments du résultat global accumulés incluant les plus ou moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente, comme décrit dans la partie « réforme des ratios de solvabilité »,
- les intérêts minoritaires, qui, comme indiqué dans la partie « réforme des ratios de solvabilité », font maintenant l'objet d'un écrêtage, voire d'une exclusion,
- les déductions, en sus de celles qui ont été précisées précédemment dans la partie « Réforme des ratios de solvabilité », comprennent notamment les éléments suivants :
  - les actions propres détenues et évaluées à leur valeur comptable,
  - les actifs incorporels, y compris les frais d'établissement et les écarts d'acquisition,

#### B. Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)

Les fonds propres additionnels de catégorie 1 (*Additional Tier 1* « AT1 ») éligibles sous Bâle 3 correspondent aux instruments de dette perpétuelle, dégagés de toute incitation ou obligation de remboursement (en particulier les sauts dans la rémunération).

Les instruments d'AT1 sont sujets à un mécanisme d'absorption des pertes qui se déclenche lorsque le ratio de CET1 est inférieur à un seuil qui doit au minimum être fixé à 5,125 %. Les instruments peuvent être convertis en actions ou bien subir une réduction de leur nominal. La totale flexibilité des paiements est exigée : interdiction des mécanismes de rémunération automatique, suspension du versement des coupons à la discrétion de l'émetteur.

Sont déduites les participations dans les entités du secteur financier afférentes à ce compartiment (AT1), ainsi que celles résultant des règles d'application transitoire.

Le tableau ci-dessous présente le stock d'AT1 réalisées au premier semestre 2014 éligibles aux dispositions de maintien des acquis, et celles du stock au 31 décembre 2013, après tombées ou remboursements, mais hors impact du plafonnement résultant de ces dispositions.

## TITRES SUPER-SUBORDONNES ET ACTIONS DE PREFERENCE AU 30 JUIN 2014

Emetteur	Date d'émission	Montant à l'émission (en millions)	Devise	Dates de Call	Rémunération	Step-up (O / N)	Traitement prudentiel au 31/12/2013	Eligibilité CRD4 (O/N)	Conditions de suspension du coupon	Condition de write down	Montant prudentiel au 30/06/2014 (en millions d'euros)	Montant prudentiel au 31/12/2013 (en millions d'euros)
<b>Titres super-subordonnés</b>												
Crédit Agricole CIB	24/12/2008	1 700	USD	24/12/2013 puis trimestriel	Libor3M+670 bps	N	T1	N	Suspension possible à la main de l'émetteur en l'absence de paiement de dividende	Surveillance d'un événement prudentiel	1 242	1 231
Crédit Agricole CIB	21/12/2005	85	USD	01/01/2016 puis annuel	Libor12M+150 bps	N	T1	N	Réduction pouvant aller jusqu'à suppression des intérêts en cas d'insuffisance de résultat	Surveillance d'un événement prudentiel	62	62
Crédit Agricole CIB	28/09/2007	1 000	USD	01/01/2018 puis annuel	Libor12M+252 bps	N	T1	N	Réduction pouvant aller jusqu'à suppression des intérêts en cas d'insuffisance de résultat	Surveillance d'un événement prudentiel	730	724
Crédit Agricole CIB	04/05/2004	1 260	USD	01/01/2014 puis annuel	5,96% puis à compter du 01/01/2014 Libor12M+204 bps	O	T1	N	Réduction pouvant aller jusqu'à suppression des intérêts en cas d'insuffisance de résultat	Surveillance d'un événement prudentiel	-	912
Crédit Agricole CIB	21/12/2005	220	USD	01/01/2016 puis annuel	Libor12M + 90 bps puis à compter du 01/01/2016 Libor12M + 190bps	O	T1	N	Réduction pouvant aller jusqu'à suppression des intérêts en cas d'insuffisance de résultat	Surveillance d'un événement prudentiel	161	159
Crédit Agricole CIB	28/09/2007	590	EUR	01/01/2018	Euribor12M+190bps puis à compter du 01/01/2018 Libor12M+290bps	O	T1	N	Réduction pouvant aller jusqu'à suppression des intérêts en cas d'insuffisance de résultat	Surveillance d'un événement prudentiel	590	590
Crédit Agricole CIB	19/03/2004	500	USD	01/01/2014 puis annuel	5,81% puis à compter du 01/01/2014 Libor12M+170 bps	N	T1	N	Réduction pouvant aller jusqu'à suppression des intérêts en cas d'insuffisance de résultat	Surveillance d'un événement prudentiel	365	362
Crédit Agricole CIB	04/05/2004	470	USD	01/01/2014 puis annuel	6,48% puis à compter du 01/01/2014 Libor12M+156 bps	N	T1	N	Réduction pouvant aller jusqu'à suppression des intérêts en cas d'insuffisance de résultat	Surveillance d'un événement prudentiel	343	340
Newedge	23/12/2008	103	USD	23/12/2013 puis trimestriel	8,6% puis à compter du 23/03/2014 Libor1M+650 bps	N	T1	N	Suspension possible à la main de l'émetteur en l'absence de paiement de dividende	Surveillance d'un événement prudentiel	-	74
<b>Actions de préférence (assimilées à des TSS)</b>												
Indosuez Holdings II S.C.A	22/12/1993	80	USD	22/12/2008 puis à tout moment	Libor6M+230 bps	N	T1	N	Réduction pouvant aller jusqu'à suppression des intérêts en cas d'insuffisance de résultat		59	58
<b>Total</b>											<b>3 552</b>	<b>4 512</b>

## Fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Ils comprennent :

- les instruments de dette subordonnée qui doivent être d'une durée minimale de 5 ans. Les incitations au remboursement anticipé sont interdites. Les distinctions antérieures entre le *lower* et l'*upper Tier 2* n'existent plus, ces instruments subissent une décote pendant la période des cinq années précédant leur échéance,
- la clause de maintien des acquis qui est la même que celle exposée pour l'AT1 ci-dessus,
- les plus-values latentes nettes afférentes aux instruments de capitaux propres reprises, avant impôt, en fonds propres complémentaires à hauteur de 45 % (seulement en phasé),
- l'excès de provisions par rapport aux pertes attendues éligible selon l'approche notations internes et les ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard,
- Les déductions des participations dans les entités du secteur financier afférentes à ce compartiment (majoritairement du secteur des assurances, les créances subordonnées bancaires n'étant pas éligibles pour la majorité) ainsi que celles résultant des règles d'application transitoire.

La dette subordonnée est présentée ci-dessous avec la distinction existant au 30/06/2014 entre titres subordonnés à durée indéterminée et titre participatif, d'une part, et titre subordonnés remboursables, d'autre part :

## TITRES SUBORDONNES A DUREE INDETERMINEE ET TITRE PARTICIPATIF AU 30 JUIN 2014

Emetteur	Date d'émission	Montant à l'émission (en millions)	Devise	Dates de Call	Rémunération	Step-up (O/N)	Traitement prudentiel au 31/12/2013	Eligibilité CRD4 (O/N)	Condition de suspension du coupon	Condition de write down	Montant prudentiel au 30/06/2014 (en millions d'euros)	Montant prudentiel au 31/12/2013 (en millions d'euros)
Crédit Agricole CIB	12/08/2008	30	EUR	12/08/2003 puis à tout moment	Euribor3M+55 bps	N	T2	N	Absence de résultat distribuable	Survenance d'un événement prudentiel	30	30
<b>Total</b>											<b>30</b>	<b>30</b>

## TITRES SUBORDONNES REMBOURSABLES AU 30 JUIN 2014

Instrument	Emetteur	Date d'émission	Montant à l'émission (en millions)	Date d'échéance	Devise	Dates de Call	Rémunération	Step-up (O/N)	Traitement prudentiel	Eligibilité CRD4 (O/N)	Conditions de suspension du coupon	Condition de write down	Montant prudentiel au 30/06/2014 (en millions d'euros)	Montant prudentiel au 31/12/2013 (en millions d'euros)
<b>Titres Subordonnés Remboursables</b>														
TSR	Crédit Agricole CIB	29/03/2006	550	29/03/2018	EUR	29/03/2013 puis trimestriel	Euribor3M+79bps	O	T2	N	Survenance d'un événement prudentiel	Survenance d'un événement prudentiel	-	550
TSR	Newedge	01/01/2008	25	01/01/2018	EUR	-	Euribor3M+130bps	N	T2	N	N	N	-	25
TSR	Newedge	29/12/2006	95	15/12/2016	USD	-	Libor12M+50bps	N	T2	N	N	N	-	41
TSR	Newedge	15/12/1994	22	15/12/2014	EUR	-	TAM+49,5bps	N	T2	N	N	N	-	4
<b>Total</b>													<b>0</b>	<b>621</b>

# 1 – Rapport d'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2014

## Tableau de passage des capitaux propres comptables aux fonds propres prudentiels

(en millions d'euros)	30.06.2014	30.06.2014	31.12.2013
	Phasé	Non phasé	Bâle 2
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE) <sup>(1)(2)</sup></b>	<b>14 466</b>	<b>14 466</b>	<b>15 117</b>
Intérêts minoritaires	71	0	76
Distribution de résultat anticipée			(1 000)
Déductions du <i>goodwill</i> et des autres immobilisations incorporelles	(1 114)	(1 114)	(1 123)
Gains - pertes latents sur évolution risque de crédit sur soi-même sur produits structurés	516	516	
Gains - pertes latents sur évolution risque de crédit sur soi-même sur dérivés	(30)	(149)	
Gains - pertes latents sur opérations de couverture de flux trésorerie	(487)	(487)	
Gains - pertes latents sur titres de capital et de dette disponibles à la vente filtrés Bâle 2	(183)	0	
Traitement transitoire des gains et pertes latents	(12)	0	
Autres retraitements prudentiels	0	(12)	
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	(19)	(97)	
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes déduite du CET1	(13)	(13)	
Dépassement de franchise des instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquels l'établissement détient un investissement important et des impôts différés déductibles dépendant de bénéfices futurs et résultant de différences temporelles	(172)	(860)	
Anticipation " <i>prudent valuation</i> "	(353)	(353)	
Autre élément du CET1 <sup>(1)</sup>	(179)	(179)	
<b>Total CET1</b>	<b>12 491</b>	<b>11 718</b>	<b>13 069</b>
Instruments de fonds propres <i>AT1</i>	3 552	0	4 512
Ajustements transitoires et déductions Bâle 2	(268)	0	(1 138)
<b>Total Additional Tier 1</b>	<b>3 283</b>	<b>0</b>	<b>3 374</b>
<b>Total Tier 1</b>	<b>15 775</b>	<b>11 718</b>	<b>16 443</b>
Instruments de fonds propres <i>Tier 2</i>	30	0	651
Excès de provisions par rapport aux pertes attendues éligible selon l'approche notations internes	405	405	347
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard	17	17	
Ajustements transitoires et déductions Bâle 2	(197)	0	(790)
<b>Total Tier 2</b>	<b>256</b>	<b>422</b>	<b>208</b>
<b>FONDS PROPRES GLOBAUX</b>	<b>16 030</b>	<b>12 140</b>	<b>16 652</b>

<sup>(1)</sup> hors résultat du 1er semestre 2014

<sup>(2)</sup> dont déduction au titre du book de corrélation Marylebone

## Evolution des emplois pondérés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des encours pondérés de Crédit Agricole CIB sur le premier semestre 2014:

	Montant (en millions d'euros)
<b>Encours pondérés au 31 décembre 2013</b>	<b><u>110 515</u></b>
Impact CRD4	8 256
<i>dont CVA</i>	4 006
<i>dont CCP</i>	1 415
Cession Newedge	(3 370)
Pondération de la franchise	4 717
Effet change (USD)	431
Variations organiques <sup>(1)</sup>	(3 116)
<b>Encours pondérés au 30 juin 2014</b>	<b>117 434</b>
dont risque de crédit	89 731
dont risque d'ajustement de crédit	4 006
dont risque de marché	8 486
dont risque opérationnel	15 211

<sup>(1)</sup> variation des expositions et migration de crédit

Les emplois pondérés Bâle 3 s'élèvent à 117,4 milliards d'euros au 30 juin 2014, en hausse de +6 % par rapport à l'encours de fin décembre 2013 en Bâle 2.5 (110,5 milliards d'euros). L'évolution sur le semestre intègre :

- La première intégration des impacts CRD4 pour 8,3 milliards d'euros, dont 4 milliards d'euros au titre de la CVA, 1,4 milliard d'euros au titre du Central Counterparty Clearing,
- La pondération à 250% de la franchise de 15%, soit 4,7 milliards d'euros d'emplois pondérés,
- La cession de Newedge induisant une baisse de 3,4 milliards d'euros,
- Un effet change de +0,4 milliard d'euros,
- Et un effet volume de -3,1 milliards d'euros avec un amortissement important des activités en extinction.

# 2

## COMPTES CONSOLIDÉS

INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2014

examinés par le Conseil d'administration en date du 31 Juillet 2014

<b>Cadre général</b> .....	<b>36</b>
▲ Présentation juridique de Crédit Agricole CIB.....	36
<b>Etats financiers consolidés</b> .....	<b>37</b>
▲ Compte de résultat .....	37
▲ Résultat net et autres éléments du résultat global.....	38
▲ Bilan actif .....	39
▲ Bilan passif.....	40
▲ Tableau de variation des capitaux propres .....	41
▲ Tableau des flux de trésorerie.....	42
<b>Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés</b> .....	<b>44</b>
▲ Note 1 : Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées.....	44
▲ Note 2 : Informations significatives du semestre .....	47
▲ Note 3 : Notes relatives au compte de résultat et au résultat global.....	49
▲ Note 4 : Informations sectorielles.....	57
▲ Note 5 : Notes relatives au bilan .....	59
▲ Note 6 : Engagements de financement et de garantie .....	72
▲ Note 7 : Reclassements d'instruments financiers .....	74
▲ Note 8 : Juste valeur des instruments financiers.....	76
▲ Note 9 : Principaux impacts liés à l'application des nouvelles normes de consolidation (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12).....	89
▲ Note 10 : Evénements postérieurs à la fin de la période intermédiaire.....	99
▲ Note 11 : Périmètre de consolidation au 30 juin 2014.....	100
<b>Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle</b> .....	<b>103</b>

Des informations requises par la norme IFRS 7 figurent dans le rapport d'activité (pages 18 à 21) et font partie intégrante des comptes.

Les comptes consolidés sont constitués du cadre général, des états financiers consolidés et des notes annexes aux états financiers.

# Cadre général

## ➤ PRESENTATION JURIDIQUE DE CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK

**Dénomination sociale** : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank

**Noms commerciaux** : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank - Crédit Agricole CIB – CACIB

**Adresse du siège social de la Société** :

9, quai du Président Paul Doumer  
92920 Paris La Défense cedex - France.

**Immatriculation** au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 304 187 701.

**Code NAF** : 6419 Z (APE)

**Forme juridique** :

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank est une société anonyme de droit français (à Conseil d'administration) régie par les dispositions législatives et réglementaires applicables aux établissements de crédit et aux sociétés anonymes ainsi que par ses statuts.

La Société est affiliée depuis décembre 2011 au réseau Crédit Agricole au sens du Code monétaire et financier.

**Capital social** :

EUR 7.254.575.271

# Etats financiers consolidés

## ► COMPTE DE RESULTAT

en millions d'euros	Notes	30.06.2014	31.12.2013 retraité (2)	30.06.2013 retraité(2)(3)
Intérêts et produits assimilés	3.1	2 383	4 850	2 346
Intérêts et charges assimilées	3.1	(1 487)	(2 804)	(1 359)
Commissions (produits)	3.2	713	1 473	842
Commissions (charges)	3.2	(236)	(505)	(348)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	612	730	477
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	113	15	(5)
Produits des autres activités	3.5	40	64	24
Charges des autres activités	3.5	(18)	(75)	(19)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>2 120</b>	<b>3 748</b>	<b>1 958</b>
Charges générales d'exploitation	3.6	(1 315)	(2 690)	(1 340)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	(44)	(91)	(46)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>761</b>	<b>967</b>	<b>572</b>
Coût du risque	3.8	(148)	(516)	(219)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>613</b>	<b>451</b>	<b>353</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		86	127	73
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	5	1	3
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>704</b>	<b>579</b>	<b>429</b>
Impôts sur les bénéfices		(181)	(153)	(79)
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession		2	156	(7)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>525</b>	<b>582</b>	<b>343</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		6	22	10
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>		<b>519</b>	<b>560</b>	<b>333</b>
Résultat de base par action (en euros) <sup>(1)</sup>		1,93	2,08	1,24
Résultat dilué par action (en euros) <sup>(1)</sup>		1,93	2,08	1,24

(1) Correspond au résultat y compris résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession.

(2) Les effets du changement de méthode comptable liés aux nouvelles normes de consolidation et à l'application d'IFRS 5 sont présentés en note 9.

(3) Le compte de résultat 30 juin 2013 n'a pas été retraité d'IFRS 10 pour cause d'indisponibilité des données.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### ➤ RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Les montants sont présentés nets d'impôts.

en millions d'euros	Notes	30.06.2014	31.12.2013 retraité <sup>(1)</sup>	30.06.2013 retraité <sup>(1)</sup>
<b>Résultat net</b>		<b>525</b>	<b>582</b>	<b>343</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		(44)	27	(7)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence</b>		<b>(44)</b>	<b>27</b>	<b>(7)</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence</b>				
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence</b>		<b>15</b>	<b>(11)</b>	<b>3</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence</b>				
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables ultérieurement en résultat</b>		<b>(29)</b>	<b>16</b>	<b>(4)</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion		8	(88)	(18)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		(7)	10	(58)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture		216	(416)	(331)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés		16	34	(17)
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence</b>		<b>233</b>	<b>(460)</b>	<b>(424)</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe, des entités mises en équivalence</b>		<b>32</b>	<b>(82)</b>	<b>(6)</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence</b>		<b>(77)</b>	<b>126</b>	<b>130</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence</b>			<b>1</b>	<b>(1)</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables ultérieurement en résultat</b>		<b>188</b>	<b>(415)</b>	<b>(301)</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	3.10	<b>159</b>	<b>(399)</b>	<b>(305)</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>684</b>	<b>183</b>	<b>38</b>
Dont participations ne donnant pas le contrôle		8	64	11
Dont part du Groupe		676	119	27

<sup>(1)</sup> Les effets du changement de méthode comptable liés aux nouvelles normes de consolidation et à l'application d'IFRS 5 sont présentés en note 9.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### ➤ BILAN ACTIF

en millions d'euros	Notes	30.06.2014	31.12.2013 retraité <sup>(1)</sup>	01.01.2013 retraité <sup>(1)</sup>
Caisse, banques centrales		54 733	56 168	37 259
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1- 5.6	294 131	310 293	360 583
Instruments dérivés de couverture		1 539	1 396	1 833
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2- 5.4- 5.5- 5.6	26 217	27 750	30 117
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3- 5.4- 5.5- 5.6	42 507	39 605	54 722
Prêts et créances sur la clientèle	5.3- 5.4- 5.5- 5.6	113 878	109 990	122 983
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		20	23	33
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Actifs d'impôts courants et différés		1 298	1 502	2 325
Comptes de régularisation et actifs divers		35 180	39 621	47 461
Actifs non courants destinés à être cédés		19	268	3 858
Participations dans les entreprises mises en équivalence		1 642	1 524	1 914
Immeubles de placement				
Immobilisations corporelles	5.10	380	395	435
Immobilisations incorporelles	5.10	157	153	143
Ecarts d'acquisition	2.2	956	953	958
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>572 657</b>	<b>589 641</b>	<b>664 624</b>

<sup>(1)</sup> Les effets du changement de méthode comptable liés aux nouvelles normes de consolidation et à l'application d'IFRS 5 sont présentés en note 9.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### ➤ BILAN PASSIF

en millions d'euros	Notes	30.06.2014	31.12.2013 retraité <sup>(1)</sup>	01.01.2013 retraité <sup>(1)</sup>
Banques centrales		2 088	2 036	1 057
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	305 747	322 639	386 005
Instruments dérivés de couverture		1 098	787	1 060
Dettes envers les établissements de crédit	5.7	66 131	58 072	54 411
Dettes envers la clientèle	5.7	94 917	107 292	105 504
Dettes représentées par un titre	5.8	51 887	41 409	45 210
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		72	47	109
Passifs d'impôts courants et différés		487	482	531
Comptes de régularisation et passifs divers		29 621	34 923	44 244
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				3 718
Provisions techniques des contrats d'assurance		11	11	11
Provisions	5.11	1 354	1 362	1 322
Dettes subordonnées	5.8	4 164	5 162	5 775
<b>Total dettes</b>		<b>557 577</b>	<b>574 222</b>	<b>648 957</b>
Capitaux propres	5.12			
Capitaux propres part du Groupe		14 985	15 309	15 131
Capital et réserves liées		8 160	8 160	8 160
Réserves consolidées		5 815	6 255	6 585
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		491	353	824
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés			(19)	(49)
Résultat de l'exercice		519	560	(389)
Participations ne donnant pas le contrôle		95	110	536
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>15 080</b>	<b>15 419</b>	<b>15 667</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>572 657</b>	<b>589 641</b>	<b>664 624</b>

<sup>(1)</sup> Les effets du changement de méthode comptable liés aux nouvelles normes de consolidation et à l'application d'IFRS 5 sont présentés en note 9.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### ➤ TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros	Part du groupe							Participations ne donnant pas le contrôle					Capitaux propres consolidés		
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net	Capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Capitaux propres	
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2013 publié</b>	<b>7 255</b>	<b>7 101</b>		<b>14 356</b>	<b>(165)</b>	<b>940</b>	<b>775</b>		<b>15 131</b>	<b>572</b>	<b>1</b>	<b>(37)</b>	<b>(36)</b>	<b>536</b>	<b>15 667</b>
Impact nouvelles normes de consolidation (IFRS 10)															
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2013 retraité</b>	<b>7 255</b>	<b>7 101</b>		<b>14 356</b>	<b>(165)</b>	<b>940</b>	<b>775</b>		<b>15 131</b>	<b>572</b>	<b>1</b>	<b>(37)</b>	<b>(36)</b>	<b>536</b>	<b>15 667</b>
Augmentation de capital										8				8	8
Variation des titres auto-détenus										(15)				(15)	(15)
Dividendes versés au 1er semestre 2013										(1)				(1)	(1)
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle															
Mouvements liés aux stock options															
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>										<b>(8)</b>				<b>(8)</b>	<b>(8)</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					<b>(4)</b>	<b>(295)</b>	<b>(299)</b>		<b>(299)</b>			<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>(298)</b>
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence						(7)	(7)		(7)						(7)
Résultat du 1er semestre 2013								333	333	10				10	343
Autres variations															
<b>Capitaux propres au 30 juin 2013 retraité</b>	<b>7 255</b>	<b>7 101</b>		<b>14 356</b>	<b>(169)</b>	<b>638</b>	<b>469</b>	<b>333</b>	<b>15 158</b>	<b>574</b>	<b>1</b>	<b>(36)</b>	<b>(35)</b>	<b>539</b>	<b>15 697</b>
Augmentation de capital										(417)				(417)	(417)
Variation des titres auto-détenus															
Dividendes versés au 2ème semestre 2013										(6)				(6)	(6)
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle										(59)				(59)	(59)
Mouvements liés aux paiements en actions															
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>										<b>(482)</b>				<b>(482)</b>	<b>(482)</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					<b>20</b>	<b>(81)</b>	<b>(61)</b>		<b>(61)</b>			<b>41</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>(20)</b>
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence						(74)	(74)		(74)						(74)
Résultat du 2nd semestre 2013								227	227	12				12	239
Autres variations		59		59					59						59
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013 retraité</b>	<b>7 255</b>	<b>7 160</b>		<b>14 415</b>	<b>(149)</b>	<b>483</b>	<b>334</b>	<b>560</b>	<b>15 309</b>	<b>104</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>110</b>	<b>15 419</b>
Affectation du résultat 2013								(560)							
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2014</b>	<b>7 255</b>	<b>7 720</b>		<b>14 975</b>	<b>(149)</b>	<b>483</b>	<b>334</b>		<b>15 309</b>	<b>104</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>110</b>	<b>15 419</b>
Augmentation de capital										(1)				(1)	(1)
Variation des titres auto-détenus															
Dividendes versés au 1er semestre 2014		(1 000)		(1 000)					(1 000)	(8)				(8)	(1 008)
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle															
Mouvements liés aux stock options															
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>		<b>(1 000)</b>		<b>(1 000)</b>					<b>(1 000)</b>	<b>(9)</b>				<b>(9)</b>	<b>(1 009)</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					<b>(29)</b>	<b>154</b>	<b>125</b>		<b>125</b>			<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>127</b>
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence						32	32		32						32
Résultat du 1er semestre 2014								519	519	6				6	525
Autres variations										(14) <sup>(2)</sup>				(14)	(14)
<b>Capitaux propres au 30 juin 2014</b>	<b>7 255</b>	<b>6 720</b>		<b>13 975</b>	<b>(178)</b>	<b>669</b>	<b>491</b>	<b>519</b>	<b>14 985</b>	<b>87</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>95</b>	<b>15 080</b>

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle.

(2) Cession de Semeru le 1<sup>er</sup> mai 2014.

### ➤ TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les **activités opérationnelles** sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe Crédit Agricole CIB. Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les **activités d'investissement** représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente » sont compris dans cette rubrique.

Les **activités de financement** résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

Les flux de trésorerie nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement **des activités abandonnées** sont présentés dans des rubriques distinctes dans le tableau de flux de trésorerie.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

(en millions d'euros)	1er semestre 2014	1er semestre 2013 retraité (6)	31.12.2013 retraité (6)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>704</b>	<b>429</b>	<b>579</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	43	47	91
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	85	192	416
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(86)	(74)	(127)
Résultat net des activités d'investissement	102	41	86
Résultat net des activités de financement	84	184	361
Autres mouvements	330	(386)	(1 471)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>558</b>	<b>4</b>	<b>(644)</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	6 116	4 752	(807)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(16 351)	7 166	18 622
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	10 168	(12 276)	(12 681)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(1 331)	(2 522)	(2 609)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		7	11
Impôts versés	(27)	787	666
<b>Augmentation/(diminution) des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(1 425)</b>	<b>(2 086)</b>	<b>3 202</b>
Flux provenant des activités abandonnées		(190)	(160)
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>(163)</b>	<b>(1 843)</b>	<b>2 977</b>
Flux liés aux participations <sup>(3)</sup>	416	15	(50)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(23)	(45)	(86)
Flux provenant des activités abandonnées		93	387
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>393</b>	<b>63</b>	<b>251</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires <sup>(4)</sup>	(1 008)	(7)	(430)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement <sup>(5)</sup>	(1 111)	(612)	(719)
Flux provenant des activités abandonnées		1	1
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)</b>	<b>(2 119)</b>	<b>(618)</b>	<b>(1 148)</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>	<b>989</b>	<b>(726)</b>	<b>(2 892)</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>(900)</b>	<b>(3 124)</b>	<b>(812)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>48 668</b>	<b>49 480</b>	<b>49 480</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales <sup>(1)</sup>	54 127	36 199	36 199
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit <sup>(2)</sup>	(5 459)	13 281	13 281
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>47 768</b>	<b>46 356</b>	<b>48 668</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales <sup>(1)</sup>	52 639	44 736	54 126
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit <sup>(2)</sup>	(4 871)	1 620	(5 458)
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>(900)</b>	<b>(3 124)</b>	<b>(812)</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

---

<sup>(1)</sup> Composé du solde net des postes "caisses et banques centrales", hors intérêts courus.

<sup>(2)</sup> Composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains et comptes et prêts au jour le jour sains" tel que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts au jour le jour" tel que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus).

<sup>(3)</sup> Flux liés aux participations :

Cette ligne reflète notamment les flux nets de trésorerie liés à la cession des titres Newedge pour 271,6 millions d'euros, Immobiliara Colonial pour 54,8 millions d'euros et Semeru pour 34,1 millions d'euros et à la sortie du périmètre de consolidation des titres IFUK pour 39,8 millions d'euros.

<sup>(4)</sup> Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend principalement les dividendes versés par Crédit Agricole CIB S.A. à Crédit Agricole S.A. pour -999,5 millions d'euros et les dividendes versés aux actionnaires minoritaires pour -7,8 millions d'euros.

Le principal versement de dividendes aux minoritaires concerne Crédit Foncier de Monaco.

<sup>(5)</sup> Au cours du premier semestre 2014, il n'y a pas eu d'émission de dette subordonnée à terme ou d'emprunt obligataire. Cette ligne recense principalement le remboursement de la dette subordonnée à Crédit Agricole S.A. pour 1 027,8 millions d'euros et le paiement d'intérêts associés pour 83,5 millions d'euros.

<sup>(6)</sup> Les effets du changement de méthode comptable liés aux nouvelles normes de consolidation et à l'application d'IFRS 5 sont présentés en note 9.

# Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés

## ➤ Note 1 : Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de Crédit Agricole CIB au 30 juin 2014 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

A l'exception des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2014, les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le Groupe sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2013 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2014 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Norme IFRS 10 sur les états financiers consolidés	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Norme IFRS 11 sur les partenariats	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Norme IFRS 12 sur les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Norme IAS 27 modifiée sur les états financiers individuels	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Non
Norme IAS 28 modifiée sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Amendement d'IAS 32 sur la présentation des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n° 1256/2012)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Amendements relatifs aux dispositions transitoires pour les normes IFRS 10 : Consolidation des états financiers, IFRS 11 : Partenariat et IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	04 avril 2013 (UE n°313/2013)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Amendement des normes IFRS 10 et 12 par rapport aux entreprises d'investissement	20 novembre 2013 (UE n° 1174/2013)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Non
Amendement de la norme IAS 36 sur les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers	19 décembre 2013 (UE n° 1374/2013)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Amendements de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, par rapport à la comptabilisation et l'évaluation de la novation de dérivés et le maintien de la comptabilité de couverture	19 décembre 2013 (UE n° 1375/2013)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013 du groupe Crédit Agricole CIB et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de Crédit Agricole CIB sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

Les normes de consolidation, IFRS 10, 11 et 12 et IAS 28 amendée, sont entrées en vigueur au 1er janvier 2014. Elles sont d'application rétrospective. Elles conduisent à revoir la nature des intérêts détenus au regard des nouveaux critères de contrôle, de l'évolution de la méthode de consolidation en cas de contrôle conjoint, et des informations à communiquer en annexe.

La norme IFRS 10 se substitue à IAS 27 et SIC 12 et définit un cadre d'analyse commun du contrôle reposant sur trois critères cumulatifs :

- (1) la détention du pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité visée,
- (2) l'exposition ou la détention de droits sur les rendements variables et
- (3) la capacité d'exercer le pouvoir pour influencer sur le montant des rendements.

La première application d'IFRS 10 a eu pour impact l'entrée dans le périmètre de consolidation des deux conduits ABCP multicédants (LMA et Atlantic) et de 16 FCT dédiés à refinancer sur le marché des opérations de titrisation pour le compte de la clientèle, en Europe et aux États-Unis. En effet, les rôles du groupe Crédit Agricole CIB, en tant que sponsor des conduits et apporteur des lignes de liquidité lui confèrent un pouvoir directement lié à la variabilité des rendements de l'activité. Les lignes de liquidité couvrent les investisseurs du risque de crédit et garantissent la liquidité des conduits.

L'entrée de ces entités dans le périmètre de consolidation a entraîné une augmentation au 1er janvier 2013 de la taille du bilan de 8 082 millions d'euros et un impact non significatif sur la situation nette.

La norme IFRS 11 se substitue à IAS 31 et SIC 13. Elle précise les modalités d'exercice du contrôle conjoint à travers deux formes de partenariat, l'activité conjointe et la co-entreprise.

Dans les activités conjointes, les co-participants doivent reconnaître les actifs et les passifs au prorata de leurs droits et obligations. A contrario, les co-entreprises dans lesquelles les co-entrepreneurs se partagent les droits sur l'actif net ne sont plus consolidées par intégration proportionnelle, mais sont mises en équivalence conformément à la norme IAS 28 amendée.

Au 30 juin 2014, Crédit Agricole CIB intervient en qualité de co-entrepreneur dans l'entité UBAF.

Le changement de méthode de consolidation lié à la première application d'IFRS 11 et d'IAS 28 amendée, a pour effet de traduire sur une seule ligne du bilan, du compte de résultat et des autres éléments du résultat global, la quote-part des intérêts détenus dans ces entités. L'application de cette norme étant rétroactive, les données au 31/12/2013 et au 30/06/2013 relatives à l'UBAF et Newedge seront retraitées.

L'impact sur la taille de bilan au 1er janvier 2013 est de -23 058 millions d'euros et n'a pas d'impact sur la situation nette.

Les principaux impacts des nouvelles normes de consolidation sont présentés en note 9 Impacts des évolutions comptables (des nouvelles normes de consolidation) ou autres événements et les évolutions du périmètre de consolidation en note 11 Périmètre de consolidation au 30 juin 2014.

Les nouvelles informations à donner au titre d'IFRS 12 seront communiquées au 31 décembre 2014.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2014.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Interprétation IFRIC 21 sur les droits et taxes	13 juin 2014 (UE n° 634/2014)	1er janvier 2015	Oui

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

---

L'interprétation d'IFRIC 21 donne des précisions sur la comptabilisation des droits, taxes et autres prélèvements publics qui relèvent d'IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (hors amendes et pénalités, et hors impôts sur les sociétés régis par IAS 12). Elle permet notamment de clarifier :

- La date à laquelle ces droits et taxes doivent être enregistrés,
- Et si l'enregistrement peut être progressif (étalement) au cours de l'exercice ou pas.

Au regard de ces clarifications, la mise en œuvre d'IFRIC 21 pourrait avoir pour effet de changer le fait générateur d'enregistrement de certains droits et taxes (décalage de la date de l'enregistrement d'un exercice à l'autre et/ou fin de l'étalement sur la durée de l'exercice). Le recensement des droits et taxes concernés et le chiffrage des impacts est en cours.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013 de Crédit Agricole CIB et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de Crédit Agricole CIB sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

### ► Note 2 : Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2014 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 11 « Périmètre de consolidation au 30 juin 2014 ».

#### 2.1 Principales opérations de structure et événements significatifs de la période

##### Cession de Newedge

La cession de 50% de Newedge à Société Générale a été conclue le 6 mai 2014.

La perte résultant de la mise à la juste valeur des actifs destinés à être cédés a été comptabilisée sur l'exercice 2013 à hauteur de -162 millions d'euros.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2014, la finalisation de la cession n'a pas généré d'impact significatif dans les comptes de Crédit Agricole CIB.

#### 2.2 Ecart d'acquisition

en millions d'euros	31.12.2013 BRUT retraité	31.12.2013 NET retraité	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	Transferts en actifs non courants à être cédés	30.06.2014 BRUT	30.06.2014 NET
Banque de financement et d'investissement (hors courtiers)	644	474							644	474
Banque privée	479	479				3			482	482
<b>TOTAL</b>	<b>1 123</b>	<b>953</b>				<b>3</b>			<b>1 126</b>	<b>956</b>

Dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels, conformément aux principes du Groupe, compte tenu de l'absence d'indices objectifs de perte de valeur, les écarts d'acquisition n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation complémentaire au 30 juin 2014.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 2.3 Parties liées

Les parties liées au groupe Crédit Agricole CIB sont les sociétés du groupe Crédit Agricole S.A, les sociétés du groupe Crédit Agricole CIB intégrées globalement ou mises en équivalence, ainsi que les principaux dirigeants du groupe.

#### Relations avec le groupe Crédit Agricole S.A.

Les encours de bilan et hors bilan restituant les opérations réalisées entre le groupe Crédit Agricole CIB et le reste du groupe Crédit Agricole S.A. sont résumés dans le tableau ci-après :

Encours en millions d'euros	30.06.2014
<b>ACTIF</b>	
Comptes et prêts	11 208
Instruments dérivés de transaction	36 470
<b>PASSIF</b>	
Comptes et emprunts	20 072
Instruments dérivés de transaction	34 506
Dettes subordonnées	4 166
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>	
Accords de refinancement reçus	1 274
Autres garanties données	260
Contre-garanties reçues	287
Autres garanties reçues	1 783

Les encours de comptes et prêts traduisent les relations de trésorerie existant entre Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A.

L'encours des instruments dérivés de transaction est pour l'essentiel représentatif des opérations de couverture de risque de taux du groupe Crédit Agricole pour lesquelles Crédit Agricole CIB assure la relation avec le marché.

CACIB détenu à 99,9% par le groupe Crédit Agricole depuis le 27 décembre 1996, et certaines de ses filiales, font partie du groupe d'intégration fiscale constitué au niveau de Crédit Agricole S.A.

A ce titre, Crédit Agricole S.A. indemnise habituellement CACIB S.A. (France) de ses déficits fiscaux propres imputables sur les bénéfices fiscaux du groupe Crédit Agricole.

#### Relations entre les sociétés consolidées du groupe Crédit Agricole CIB

La liste des sociétés consolidées du groupe Crédit Agricole CIB est présentée en note 11.

Les transactions réalisées entre deux entités intégrées globalement sont totalement éliminées.

Les encours existants en fin de période entre les sociétés consolidées par intégration globale et les sociétés consolidées par mise en équivalence ne sont pas éliminés dans les comptes du groupe.

Au 30 juin 2014, les encours avec BSF (Banque Saudi Fransi) et UBAF non éliminés au bilan et Hors Bilan sont de :

Encours en millions d'euros	30.06.2014
<b>ACTIF</b>	
Comptes et prêts	6
Instruments dérivés de transaction	62
<b>PASSIF</b>	
Comptes et emprunts	302
Instruments dérivés de transaction	110
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE</b>	
Autres garanties reçues	9
Autres garanties données	134
Contre-garanties reçues	26

### ➤ Note 3 : Notes relatives au compte de résultat et au résultat global

#### 3.1 Produits et Charges d'intérêts

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité	30.06.2013 retraité
Sur opérations avec les établissements de crédit	296	638	249
Sur opérations avec la clientèle	1 686	3 631	1 764
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	206	385	192
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	195	196	141
Sur opérations de location-financement			
<b>Produits d'intérêts <sup>(1)</sup></b>	<b>2 383</b>	<b>4 850</b>	<b>2 346</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	(344)	(654)	(330)
Sur opérations avec la clientèle	(354)	(719)	(326)
Sur dettes représentées par un titre	(514)	(929)	(395)
Sur dettes subordonnées	(77)	(248)	(128)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(200)	(254)	(181)
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées	2		1
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>(1 487)</b>	<b>(2 804)</b>	<b>(1 359)</b>
<b>Marge nette d'intérêts</b>	<b>896</b>	<b>2 046</b>	<b>987</b>

<sup>(1)</sup> Dont 51 millions d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2014 contre 54 millions d'euros au 30 juin 2013 et 113 millions d'euros au 31 décembre 2013.

#### 3.2 Commissions nettes

en millions d'euros	30.06.2014			31.12.2013 retraité			30.06.2013 retraité		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	9	(16)	(7)	52	(30)	22	14	(23)	(9)
Sur opérations avec la clientèle	236	(39)	197	365	(71)	294	199	(34)	165
Sur opérations sur titres (y compris courtage)	26	(36)	(10)	181	(143)	38	154	(115)	39
Sur opérations de change	4	(6)	(2)	7	(10)	(3)	5	(6)	(1)
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan (y compris courtage)	144	(85)	59	236	(122)	114	130	(78)	52
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	154	(53)	101	354	(106)	248	201	(82)	119
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	140	(1)	139	278	(23)	255	139	(10)	129
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>713</b>	<b>(236)</b>	<b>477</b>	<b>1 473</b>	<b>(505)</b>	<b>968</b>	<b>842</b>	<b>(348)</b>	<b>494</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité	30.06.2013 retraité
Dividendes reçus	162	150	127
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	1 006	585	(492)
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	(441)	(347)	(375)
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	(115)	344	1 218
Résultat de la comptabilité de couverture		(2)	(1)
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>612</b>	<b>730</b>	<b>477</b>

Les impacts relatifs au spread émetteur ont engendré en Produit net bancaire une charge de -99 millions d'euros au 30 juin 2014 contre une charge de -393 millions d'euros au 30 juin 2013 et une charge de -529 millions d'euros au 31 décembre 2013.

A compter du 1er janvier 2014, l'impact du Fair Value Adjustment sur les instruments dérivés non collatéralisés a été pris en compte pour un montant de - 167 millions d'euros.

L'impact au 1er janvier 2013 de la première application d'IFRS 13 au sein de Crédit Agricole CIB s'élève à - 132 millions d'euros en Produit net bancaire (CVA = - 382 millions d'euros/DVA = + 250 millions d'euros).

### Profit net ou perte nette résultant de la comptabilité de couverture

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

en millions d'euros	30.06.2014		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>			
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	150	(213)	(63)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	213	(150)	63
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>			
Variations de juste valeur des éléments couverts	55	(8)	47
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	8	(55)	(47)
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>426</b>	<b>(426)</b>	

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

en millions d'euros

31.12.2013 retraité

	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>			
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	437	(319)	118
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	316	(435)	(119)
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>			
Variations de juste valeur des éléments couverts	61		61
Variations de juste valeur des dérivés de couverture		(61)	(61)
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>814</b>	<b>(816)</b>	<b>(2)</b>

en millions d'euros

30.06.2013 retraité

	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>			
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	383	(338)	45
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	336	(382)	(46)
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>			
Variations de juste valeur des éléments couverts	18	(11)	7
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	11	(18)	(7)
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>748</b>	<b>(749)</b>	<b>(1)</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité	30.06.2013 retraité
Dividendes reçus	13	44	12
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente <sup>(1)</sup>	102	43	37
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	(4)	(72)	(50)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur prêts et créances	2		(4)
<b>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>113</b>	<b>15</b>	<b>(5)</b>

<sup>(1)</sup> Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8 Coût du risque.

### 3.5 Produits et charges nets des autres activités

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité	30.06.2013 retraité
Autres produits nets de l'activité d'assurance	2	4	
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	(1)		(1)
Autres produits (charges) nets	21	(15)	6
<b>Produits (charges) des autres activités</b>	<b>22</b>	<b>(11)</b>	<b>5</b>

### 3.6 Charges générales d'exploitation

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité	30.06.2013 retraité
Charges de personnel	(859)	(1 735)	(880)
Impôts et taxes	(51)	(96)	(50)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(405)	(859)	(410)
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>(1 315)</b>	<b>(2 690)</b>	<b>(1 340)</b>

### Détail des charges de personnel

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité	30.06.2013 retraité
Salaires et traitements <sup>(1)</sup>	(634)	(1 278)	(645)
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	(33)	(80)	(38)
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	(6)	(7)	(8)
Autres charges sociales	(147)	(299)	(154)
Intéressement et participation	(16)	(33)	(17)
Impôts et taxes sur rémunération	(23)	(38)	(18)
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>(859)</b>	<b>(1 735)</b>	<b>(880)</b>

<sup>(1)</sup> Dont charges relatives aux paiements à base d'actions pour 27,3 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2014 contre 29,5 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2013 et 56,6 millions d'euros au 31 décembre 2013.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité	30.06.2013 retraité
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(44)</b>	<b>(94)</b>	<b>(47)</b>
- immobilisations corporelles	(26)	(55)	(28)
- immobilisations incorporelles	(18)	(39)	(19)
<b>Dotations aux dépréciations</b>		<b>3</b>	<b>1</b>
- immobilisations corporelles		3	1
- immobilisations incorporelles			
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>(44)</b>	<b>(91)</b>	<b>(46)</b>

### 3.8 Coût du risque

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité	30.06.2013 retraité
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>(280)</b>	<b>(556)</b>	<b>(212)</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe		(13)	(9)
Prêts et créances	(234)	(383)	(171)
Autres actifs	(6)	(10)	(4)
Engagements par signature	(1)	(3)	(2)
Risques et charges	(39)	(147)	(26)
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>116</b>	<b>346</b>	<b>91</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	15	18	3
Prêts et créances	61	290	63
Autres actifs	1		
Engagements par signature	10	4	12
Risques et charges	29	34	13
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>(164)</b>	<b>(210)</b>	<b>(121)</b>
Plus ou moins-values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés	(14)	(13)	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(18)	(242)	(84)
Récupérations sur prêts et créances amortis	73	6	5
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes	(25)	(57)	(19)
<b>Coût du risque</b>	<b>(148)</b>	<b>(516)</b>	<b>(219)</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité	30.06.2013 retraité
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>
Plus-values de cession	6	2	
Moins-values de cession		(1)	(1)
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>(1)</b>		<b>4</b>
Plus-values de cession		6	4
Moins-values de cession	(1)	(6)	
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 3.10 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

#### Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité	30.06.2013 retraité
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables</b>			
Gains et pertes sur écarts de conversion	8	(88)	(18)
Ecart de réévaluation de la période			
Transfert en résultat			
Autres variations	8	(88)	(18)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	(7)	10	(58)
Ecart de réévaluation de la période	89	(189)	(75)
Transfert en résultat	(98)	206	21
Autres variations	2	(7)	(4)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	216	(416)	(331)
Ecart de réévaluation de la période	216	(416)	(331)
Transfert en résultat			
Autres variations			
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	16	34	(17)
Ecart de réévaluation de la période		3	(2)
Transfert en résultat		(5)	(5)
Autres variations	16 <sup>(1)</sup>	36	(10)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	32	(82)	(6)
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	(77)	126	130
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entités mises en équivalence		1	(1)
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>188</b>	<b>(415)</b>	<b>(301)</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables</b>			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(44)	27	(7)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entités mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	15	(11)	3
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entités mises en équivalence			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>(29)</b>	<b>16</b>	<b>(4)</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>159</b>	<b>(399)</b>	<b>(305)</b>
Dont part du groupe	157	(441)	(306)
Dont participations ne donnant pas le contrôle	2	42	1

<sup>(1)</sup>Sortie des réserves IFRS recyclables suite à la cession de Newedge.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Détail des effets d'impôt relatifs aux gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

en millions d'euros	30.06.2014				Variation				31.12.2013 retraité			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>												
Gains et pertes sur écarts de conversion	32		32	32	8		8	7	24		24	25
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	241	(48)	193	190	(7)	(8)	(15)	(15)	248	(40)	208	205
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	691	(235)	456	452	216	(72)	144	143	475	(163)	312	309
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0		16	3	19	19	(16)	(3)	(19)	(19)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	964	(283)	681	674	233	(77)	156	154	731	(206)	525	520
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, des entités mises en équivalence	(5)		(5)	(5)	32		32	32	(37)		(37)	(37)
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>959</b>	<b>(283)</b>	<b>676</b>	<b>669</b>	<b>265</b>	<b>(77)</b>	<b>188</b>	<b>186</b>	<b>694</b>	<b>(206)</b>	<b>488</b>	<b>483</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(255)	78	(177)	(178)	(44)	15	(29)	(29)	(211)	63	(148)	(149)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, des entités mises en équivalence												
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>(255)</b>	<b>78</b>	<b>(177)</b>	<b>(178)</b>	<b>(44)</b>	<b>15</b>	<b>(29)</b>	<b>(29)</b>	<b>(211)</b>	<b>63</b>	<b>(148)</b>	<b>(149)</b>
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>704</b>	<b>(205)</b>	<b>499</b>	<b>491</b>	<b>221</b>	<b>(62)</b>	<b>159</b>	<b>157</b>	<b>483</b>	<b>(143)</b>	<b>340</b>	<b>334</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>												
Gains et pertes sur écarts de conversion	24		24	25	(88)		(88)	(129)	112		112	154
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	248	(40)	208	205	10	(11)	(1)	(1)	238	(29)	209	206
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	475	(163)	312	309	(416)	138	(278)	(276)	891	(301)	590	585
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	(16)	(3)	(19)	(19)	34	(1)	33	30	(50)	(2)	(52)	(49)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	731	(206)	525	520	(460)	126	(334)	(376)	1 191	(332)	859	896
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, des entités mises en équivalence	(37)		(37)	(37)	(82)	1	(81)	(81)	45	(1)	44	44
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>694</b>	<b>(206)</b>	<b>488</b>	<b>483</b>	<b>(542)</b>	<b>127</b>	<b>(415)</b>	<b>(457)</b>	<b>1 236</b>	<b>(333)</b>	<b>903</b>	<b>940</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(211)	63	(148)	(149)	27	(11)	16	16	(238)	74	(164)	(165)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés									0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence									0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, des entités mises en équivalence									0	0	0	0
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>(211)</b>	<b>63</b>	<b>(148)</b>	<b>(149)</b>	<b>27</b>	<b>(11)</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>(238)</b>	<b>74</b>	<b>(164)</b>	<b>(165)</b>
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>483</b>	<b>(143)</b>	<b>340</b>	<b>334</b>	<b>(515)</b>	<b>116</b>	<b>(399)</b>	<b>(441)</b>	<b>998</b>	<b>(259)</b>	<b>739</b>	<b>775</b>

### ➤ Note 4 : Informations sectorielles

#### Définition des secteurs d'activité

La définition des métiers de Crédit Agricole CIB est conforme à la nomenclature en usage au sein du groupe Crédit Agricole S.A.

#### Présentation des pôles métiers

Le portefeuille d'activités s'articule autour de cinq pôles.

La banque de financement comprend les métiers de banque commerciale en France et à l'international et de financements structurés : financements de projets, financements aéronautiques, financements maritimes, financements d'acquisition, financements immobiliers, commerce international.

La banque de marchés et d'investissement réunit les activités de marchés de capitaux (trésorerie, change, dérivés de taux et marchés de la dette) et celles de banque d'investissement (conseil en fusions & acquisitions et primaire actions).

Suite à la mise en place au troisième trimestre 2012 de la nouvelle organisation de Crédit Agricole CIB liée au plan d'adaptation, les activités en extinction regroupent désormais les activités de corrélation, les portefeuilles de CDO, CLO, ABS, les dérivés actions hors corporates et convertibles, les dérivés exotiques de taux et les portefeuilles dépréciés à sous-jacents résidentiels immobiliers.

Ces trois pôles constituent la quasi-totalité du pôle Banque de Financement et d'Investissement de Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole CIB est également présent dans le domaine de la banque privée au travers de ses implantations en France, en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, à Monaco, en Espagne et au Brésil.

Les Activités hors métiers reprennent les éléments non opérationnels des métiers précédents, ainsi que les impacts relatifs au spread émetteur de Crédit Agricole CIB.

#### Informations sectorielles par pôle d'activité

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

Les actifs sectoriels sont déterminés à partir des éléments comptables composant le bilan de chaque secteur opérationnel.

en millions d'euros	30.06.2014						
	Banque de Financement	Banque de Marchés et d'Investissement	Activités en extinction	Total Banque de Financement et d'Investissement	Banque Privée	Activités hors métiers	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 166</b>	<b>722</b>	<b>(20)</b>	<b>1 868</b>	<b>351</b>	<b>(99)</b>	<b>2 120</b>
Charges d'exploitation	(437)	(596)	(59)	(1 092)	(267)		(1 359)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>729</b>	<b>126</b>	<b>(79)</b>	<b>776</b>	<b>84</b>	<b>(99)</b>	<b>761</b>
Coût du risque	(104)	(1)		(105)	(43)		(148)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>625</b>	<b>125</b>	<b>(79)</b>	<b>671</b>	<b>41</b>	<b>(99)</b>	<b>613</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	86			86			86
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)			(1)	6		5
Variations de valeur des écarts d'acquisition							
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>710</b>	<b>125</b>	<b>(79)</b>	<b>756</b>	<b>47</b>	<b>(99)</b>	<b>704</b>
Impôts sur les bénéfices	(183)	(26)	5	(204)	(8)	31	(181)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées		2		2			2
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>527</b>	<b>101</b>	<b>(74)</b>	<b>554</b>	<b>39</b>	<b>(68)</b>	<b>525</b>
Participations ne donnant pas le contrôle					(6)		(6)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>527</b>	<b>101</b>	<b>(74)</b>	<b>554</b>	<b>33</b>	<b>(68)</b>	<b>519</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

en millions d'euros	31.12.2013 retraité						
	Banque de Financement	Banque de Marchés et d'Investissement	Activités en extinction	Total Banque de Financement et d'Investissement	Banque Privée	Activités hors métiers	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 032</b>	<b>1 400</b>	<b>132</b>	<b>3 564</b>	<b>711</b>	<b>(529)</b>	<b>3 746</b>
Charges d'exploitation	(865)	(1 193)	(173)	(2 231)	(547)	(1)	(2 779)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 167</b>	<b>207</b>	<b>(41)</b>	<b>1 333</b>	<b>164</b>	<b>(530)</b>	<b>967</b>
Coût du risque	(368)	(112)	(16)	(496)	(20)		(516)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>799</b>	<b>95</b>	<b>(57)</b>	<b>837</b>	<b>144</b>	<b>(530)</b>	<b>451</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	127			127			127
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)			(1)	2		1
Variations de valeur des écarts d'acquisition							
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>925</b>	<b>95</b>	<b>(57)</b>	<b>963</b>	<b>146</b>	<b>(530)</b>	<b>579</b>
Impôts sur les bénéfices	(270)	(43)	16	(297)	(27)	171	(153)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées		156		156			156
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>655</b>	<b>208</b>	<b>(41)</b>	<b>822</b>	<b>119</b>	<b>(359)</b>	<b>582</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	(11)	(1)	1	(11)	(11)		(22)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>644</b>	<b>207</b>	<b>(40)</b>	<b>811</b>	<b>108</b>	<b>(359)</b>	<b>560</b>

en millions d'euros	30.06.2013 retraité						
	Banque de Financement	Banque de Marchés et d'Investissement	Activités en extinction	Total Banque de Financement et d'Investissement	Banque Privée	Activités hors métiers	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 005</b>	<b>871</b>	<b>103</b>	<b>1 979</b>	<b>372</b>	<b>(393)</b>	<b>1 958</b>
Charges d'exploitation	(433)	(600)	(85)	(1 118)	(268)		(1 386)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>572</b>	<b>271</b>	<b>18</b>	<b>861</b>	<b>104</b>	<b>(393)</b>	<b>572</b>
Coût du risque	(170)	(15)	(30)	(215)	(4)		(219)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>402</b>	<b>256</b>	<b>(12)</b>	<b>646</b>	<b>100</b>	<b>(393)</b>	<b>353</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	73			73			73
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3			3			3
Variations de valeur des écarts d'acquisition							
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>478</b>	<b>256</b>	<b>(12)</b>	<b>722</b>	<b>100</b>	<b>(393)</b>	<b>429</b>
Impôts sur les bénéfices	(119)	(72)	4	(187)	(19)	127	(79)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées		(7)		(7)			(7)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>359</b>	<b>177</b>	<b>(8)</b>	<b>528</b>	<b>81</b>	<b>(266)</b>	<b>343</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	(5)	(1)	3	(3)	(7)		(10)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>354</b>	<b>176</b>	<b>(5)</b>	<b>525</b>	<b>74</b>	<b>(266)</b>	<b>333</b>

### ► Note 5 : Notes relatives au bilan

#### 5.1 Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

##### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

en millions d'euros	<b>30.06.2014</b>	<b>31.12.2013 retraité</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	292 897	309 066
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	1 234	1 227
<b>Valeur au bilan</b>	<b>294 131</b>	<b>310 293</b>
Dont titres prêtés	-	-

##### Actifs financiers détenus à des fins de transaction

en millions d'euros	<b>30.06.2014</b>	<b>31.12.2013 retraité</b>
Créances sur la clientèle <sup>(1)</sup>	310	358
Titres reçus en pension livrée	78 505	90 608
Titres détenus à des fins de transaction	48 646	45 304
- Effets publics et valeurs assimilées	36 523	34 939
- Obligations et autres titres à revenu fixe <sup>(2)</sup>	8 592	7 017
- Actions et autres titres à revenu variable <sup>(3)</sup>	3 531	3 348
Instruments dérivés	165 436	172 796
<b>Valeur au bilan</b>	<b>292 897</b>	<b>309 066</b>

<sup>(1)</sup> Dont crédits en cours de syndication

<sup>(2)</sup> Y compris les OPCVM monétaires et obligataires

<sup>(3)</sup> Y compris les OPCVM actions

##### Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

en millions d'euros	<b>30.06.2014</b>	<b>31.12.2013 retraité</b>
Créances sur les établissements de crédit	1 096	1 087
Titres à la juste valeur par résultat sur option	138	140
- Obligations et autres titres à revenu fixe <sup>(1)</sup>		
- Actions et autres titres à revenu variable <sup>(2)</sup>	138	140
<b>Valeur au bilan</b>	<b>1 234</b>	<b>1 227</b>

<sup>(1)</sup> Y compris les OPCVM monétaires et obligataires

<sup>(2)</sup> Y compris les OPCVM actions

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	277 416	290 983
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	28 331	31 656
<b>Valeur au bilan</b>	<b>305 747</b>	<b>322 639</b>

### Passifs financiers détenus à des fins de transaction

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
Titres vendus à découvert	35 154	30 246
Titres donnés en pension livrée	77 342	87 214
Dettes représentées par un titre		
Instruments dérivés	164 920	173 523
<b>Valeur au bilan</b>	<b>277 416</b>	<b>290 983</b>

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

en millions d'euros	30.06.2014		31.12.2013 retraité	
	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance
Titres de dette	28 331	(516)	31 656	(452)
<b>Total Passifs financiers à la juste valeur sur option</b>	<b>28 331</b>	<b>(516)</b>	<b>31 656</b>	<b>(452)</b>

## 5.2 Actifs financiers disponibles à la vente

en millions d'euros	30.06.2014			31.12.2013 retraité		
	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées	12 287	22	5	14 838	18	4
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 195	97	32	11 959	55	18
Actions et autres titres à revenu variable	224	91	3	379	135	7
Titres de participation non consolidés	511	112	41	574	106	36
Créances disponibles à la vente						
<b>Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente <sup>(1)</sup></b>	<b>26 217</b>	<b>322</b>	<b>81</b>	<b>27 750</b>	<b>314</b>	<b>65</b>
<b>Impôts</b>		<b>(61)</b>	<b>(14)</b>		<b>(49)</b>	<b>(8)</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'impôt)</b>		<b>261</b>	<b>67</b>		<b>265</b>	<b>57</b>

<sup>(1)</sup> Dont AFS à revenu fixe dépréciés = 99 millions d'euros  
 AFS à revenu variable dépréciés = 419 millions d'euros  
 Aucune garantie reçue sur encours dépréciés  
 Aucun impayé significatif < 90 jours  
 366 millions d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30 juin 2014.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 5.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

#### Prêts et créances sur les établissements de crédit

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
<b>Etablissements de crédit</b>		
Comptes et prêts	19 937	18 417
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	2 843	2 683
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>	100	173
Titres reçus en pension livrée	22 903	21 488
Prêts subordonnés	14	67
Titres non cotés sur un marché actif	9	7
Autres prêts et créances	30	30
<b>Valeur brute</b>	<b>42 893</b>	<b>40 009</b>
Dépréciations	(386)	(404)
<b>Valeur au bilan</b>	<b>42 507</b>	<b>39 605</b>

#### Prêts et créances sur la clientèle

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Créances commerciales	12 640	12 089
Autres concours à la clientèle	87 156	84 434
Titres reçus en pension livrée	1 082	1 001
Prêts subordonnés	126	130
Titres non cotés sur un marché actif	11 852	11 089
Avances en comptes courants d'associés	95	93
Comptes ordinaires débiteurs	4 218	4 260
<b>Valeur brute</b>	<b>117 169</b>	<b>113 096</b>
Dépréciations	(3 292)	(3 107)
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>113 877</b>	<b>109 989</b>
<b>Opérations de location-financement</b>		
Location-financement immobilier	1	1
<b>Valeur brute</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>113 878</b>	<b>109 990</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

en millions d'euros	30.06.2014				Total
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	
Administrations générales	17 847	458	(315)	(261)	17 271
Etablissements de crédit	39 213	518	(386)		38 827
Banques Centrales	3 680				3 680
Grandes entreprises	93 332	2 879	(1 525)	(1 147)	90 660
Clientèle de détail	5 991	546	(44)		5 947
<b>Total - Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle<sup>(1)</sup></b>	<b>160 063</b>	<b>4 401</b>	<b>(2 270)</b>	<b>(1 408)</b>	<b>156 385</b>

<sup>(1)</sup> dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 367 millions d'euros.

en millions d'euros	31.12.2013 retraité				Total
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	
Administrations générales	17 287	501	(323)	(254)	16 710
Etablissements de crédit	36 714	646	(404)		36 310
Banques Centrales	3 295				3 295
Grandes entreprises	90 255	2 733	(1 387)	(1 098)	87 770
Clientèle de détail	5 555	611	(45)		5 510
<b>Total - Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle<sup>(1)</sup></b>	<b>153 106</b>	<b>4 491</b>	<b>(2 159)</b>	<b>(1 352)</b>	<b>149 595</b>

<sup>(1)</sup> dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 889 millions d'euros.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 5.4 Actifs transférés non décomptabilisés ou décomptabilisés avec implication continue

#### Actifs transférés non décomptabilisés intégralement au 30 juin 2014

Nature des actifs transférés en millions d'euros	Actifs transférés non décomptabilisés intégralement									
	Actifs transférés					Passifs associés				
	Valeur comptable	Dont titrisation (non déconsolidante)	Dont pensions livrées	Dont Autres	Juste valeur	Valeur comptable	Dont titrisation (non déconsolidante)	Dont pensions livrées	Dont Autres	Juste valeur
<b>Détenus à des fins de transaction</b>	31 697		31 697		31 697	30 494		30 494		30 494
Instruments de capitaux propres										
Titres de dette	31 697		31 697		31 697	30 494		30 494		30 494
Prêts et avances										
<b>Désignés à la juste valeur par résultat sur option</b>										
Instruments de capitaux propres										
Titres de dette										
Prêts et avances										
<b>Disponibles à la vente</b>	1 899		1 899		1 899	1 886		1 886		1 886
Instruments de capitaux propres										
Titres de dette	1 899		1 899		1 899	1 886		1 886		1 886
Prêts et avances										
<b>Prêts et créances</b>	450	142	308		450	361	142	219		361
Titres de dette	308		308		308	219		219		219
Prêts et avances	142	142			142	142	142			142
<b>Détenus jusqu'à l'échéance</b>										
Titres de dette										
Prêts et avances										
<b>Total des actifs transférés</b>	<b>34 046</b>	<b>142</b>	<b>33 904</b>		<b>34 046</b>	<b>32 741</b>	<b>142</b>	<b>32 599</b>		<b>32 741</b>

#### Actifs transférés non décomptabilisés intégralement au 31 décembre 2013

Nature des actifs transférés en millions d'euros	Actifs transférés non décomptabilisés intégralement									
	Actifs transférés					Passifs associés				
	Valeur comptable	Dont titrisation (non déconsolidante)	Dont pensions livrées	Dont Autres	Juste valeur	Valeur comptable	Dont titrisation (non déconsolidante)	Dont pensions livrées	Dont Autres	Juste valeur
<b>Détenus à des fins de transaction</b>	25 901		25 901		25 901	25 837		25 837		25 837
Instruments de capitaux propres										
Titres de dette	25 901		25 901		25 901	25 837		25 837		25 837
Prêts et avances										
<b>Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>										
Instruments de capitaux propres										
Titres de dette										
Prêts et avances										
<b>Disponibles à la vente</b>	2 568		2 568		2 568	2 511		2 511		2 511
Instruments de capitaux propres										
Titres de dette	2 568		2 568		2 568	2 511		2 511		2 511
Prêts et avances										
<b>Prêts et créances</b>	479	91	388		479	372	91	281		372
Titres de dette	388		388		388	281		281		281
Prêts et avances	91	91			91	91	91			91
<b>Détenus jusqu'à l'échéance</b>										
Titres de dette										
Prêts et avances										
<b>Total des actifs transférés</b>	<b>28 948</b>	<b>91</b>	<b>28 857</b>		<b>28 948</b>	<b>28 720</b>	<b>91</b>	<b>28 629</b>		<b>28 720</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 5.5 Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

en millions d'euros	31.12.2013 retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants à être cédés	Autres mouvements	30.06.2014
Créances sur les établissements de crédit	404		2	(21)	2		(1)	386
Créances sur la clientèle	3 107		287	(123)	23		(2)	3 292
<i>dont dépréciations collectives</i>	1 353		46		9			1 408
Actifs disponibles à la vente	507		4	(149)	3		1	366
Autres actifs financiers	32		6	(5)				33
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>4 050</b>		<b>299</b>	<b>(298)</b>	<b>28</b>		<b>(2)</b>	<b>4 077</b>

en millions d'euros	01.01.2013 retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants à être cédés	Autres mouvements	31.12.2013 retraité
Créances sur les établissements de crédit	542		2	(120)	(20)			404
Créances sur la clientèle	3 441	(13)	473	(668)	(118)	(6)	(2)	3 107
<i>dont dépréciations collectives</i>	1 560			(157)	(50)			1 353
Actifs disponibles à la vente	533	36	86	(128)	(12)	(6)	(2)	507
Autres actifs financiers	26		10		(1)	(3)		32
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>4 542</b>	<b>23</b>	<b>571</b>	<b>(916)</b>	<b>(151)</b>	<b>(15)</b>	<b>(4)</b>	<b>4 050</b>

### 5.6 Exposition au risque souverain

#### Expositions significatives au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, hors collectivités locales. L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) et brute et nette de couverture.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Activité bancaire

en millions d'euros	30.06.2014						
	Expositions Activité bancaire nettes de dépréciations				Total Activité Banque Brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total Activité Banque Net de couvertures
	Dont portefeuille bancaire			Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et Créances <sup>(1)</sup>				
Allemagne		14			14		14
Belgique		201		628	829		829
Espagne							
France		6 294	575	331	7 200	(196)	7 004
Grèce dont échéance antérieure à 2020							
Irlande							
Italie			99		99		99
Japon		2 473		422	2 895		2 895
Portugal				53	53		53
Etats Unis				2 452	2 452		2 452
<b>Total</b>		<b>8 982</b>	<b>674</b>	<b>3 886</b>	<b>13 542</b>	<b>(196)</b>	<b>13 346</b>

<sup>(1)</sup> Hors créances d'impôts différés

en millions d'euros	31.12.2013 retraité						
	Expositions Activité bancaire nettes de dépréciations				Total Activité Banque Brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total Activité Banque Net de couvertures
	Dont portefeuille bancaire			Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et Créances <sup>(1)</sup>				
Allemagne				1 650	1 650		1 650
Belgique		114		304	418		418
Espagne							
France		9 467	481	584	10 532	(173)	10 359
Grèce Dont échéance antérieure à 2020							
Irlande		91			91		91
Italie			141		141		141
Japon		1 053		245	1 298		1 298
Portugal							
Etats Unis				2 994	2 994		2 994
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>10 725</b>	<b>622</b>	<b>5 777</b>	<b>17 124</b>	<b>(173)</b>	<b>16 951</b>

<sup>(1)</sup> Hors créances d'impôts différés

Pour l'activité bancaire, les informations sont présentées selon la méthodologie qui a été retenue pour réaliser les stress tests à la demande de l'ABE (Autorité Bancaire Européenne), soit une exposition nette de dépréciation et de couverture du risque de contrepartie.

La politique de solidarité européenne a conduit à définir un dispositif de soutien à la Grèce, au Portugal et à l'Irlande.

En l'absence de situation de défaut et compte-tenu des plans mis en place, aucun de ces titres n'a fait l'objet de dépréciation.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Dettes souveraines Activité banque – Variations

Variation des expositions brutes de couverture en millions d'euros	Solde au 31 décembre 2013 retraité	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 30 juin 2014
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>								
Espagne								
Grèce								
Irlande	91			(1)		(90)		
Italie								
Portugal								
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>91</b>			<b>(1)</b>		<b>(90)</b>		
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie	141				(42)			99
Portugal								
<b>Prêts et créances</b>	<b>141</b>				<b>(42)</b>			<b>99</b>
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal							53	53
<b>Portefeuille de négociation (hors dérivés)</b>							<b>53</b>	<b>53</b>
<b>Total Activité Banque</b>	<b>232</b>			<b>(1)</b>	<b>(42)</b>	<b>(90)</b>	<b>53</b>	<b>152</b>

Variation des expositions brutes de couverture en millions d'euros	Solde au 1er janvier 2013	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 31 décembre 2013 retraité
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>								
Espagne								
Grèce								
Irlande	96	(2)		(3)				91
Italie								
Portugal	146	(4)		(2)		(140)		
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>242</b>	<b>(6)</b>		<b>(5)</b>		<b>(140)</b>		<b>91</b>
Espagne								
Grèce								
Irlande								
Italie	169				(28)			141
Portugal								
<b>Prêts et créances</b>	<b>169</b>				<b>(28)</b>			<b>141</b>
Espagne	61					(61)		
Grèce								
Irlande								
Italie	47					(47)		
Portugal	27					(27)		
<b>Portefeuille de négociation (hors dérivés)</b>	<b>135</b>					<b>(135)</b>		
<b>Total Activité Banque</b>	<b>546</b>	<b>(6)</b>		<b>(5)</b>	<b>(28)</b>	<b>(275)</b>		<b>232</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 5.7 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

#### Dettes envers les établissements de crédit

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
Comptes et emprunts	46 342	39 115
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	2 444	3 401
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	5 371	4 913
Titres donnés en pension livrée	19 789	18 957
<b>Valeur au bilan</b>	<b>66 131</b>	<b>58 072</b>

#### Dettes envers la clientèle

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
Comptes ordinaires créditeurs	43 125	41 550
Comptes d'épargne à régime spécial	146	150
Autres dettes envers la clientèle	48 657	63 773
Titres donnés en pension livrée	2 989	1 819
<b>Valeur au bilan</b>	<b>94 917</b>	<b>107 292</b>

### 5.8 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
<b>Dettes représentées par un titre</b>		
Bons de caisse	1	1
Titres de créances négociables	51 886	41 407
Emprunts obligataires		1
Autres dettes représentées par un titre		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>51 887</b>	<b>41 409</b>
<b>Dettes subordonnées</b>		
Dettes subordonnées à durée déterminée	548	546
Dettes subordonnées à durée indéterminée	3 616	4 616
<b>Valeur au bilan</b>	<b>4 164</b>	<b>5 162</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 5.9 Informations sur la compensation des actifs et des passifs financiers

#### Compensation – Actifs financiers

30.06.2014						
en millions d'euros	Effets de compensation sur les actifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires					
Nature des opérations	Montants bruts des actifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des passifs effectivement compensés comptablement	Montants net des actifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
Dérivés	277 131	116 395	160 736	147 941	5 854	6 941
Prises en pension de titres	58 312	15 513	42 799	31 074	11 711	14
<b>Total des actifs financiers soumis à compensation</b>	<b>335 443</b>	<b>131 908</b>	<b>203 535</b>	<b>179 015</b>	<b>17 565</b>	<b>6 955</b>

Le montant des dérivés soumis à compensation représente 95,86 % des dérivés à l'actif à la date d'arrêté.

Le montant des prises en pension de titres soumis à compensation représente 41,76 % des prises en pension de titres à l'actif à la date d'arrêté.

31.12.2013 retraité						
en millions d'euros	Effets de compensation sur les actifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires					
Nature des opérations	Montants bruts des actifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des passifs effectivement compensés comptablement	Montants net des actifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
Dérivés	326 479	158 691	167 788	153 779	5 993	8 016
Prises en pension de titres	50 058		50 058	43 380	6 666	12
<b>Total des actifs financiers soumis à compensation</b>	<b>376 537</b>	<b>158 691</b>	<b>217 846</b>	<b>197 159</b>	<b>12 659</b>	<b>8 028</b>

Le montant des dérivés soumis à compensation représente 96,33 % des dérivés à l'actif à la date d'arrêté.

Le montant des prises en pension de titres soumis à compensation représente 44,26 % des prises en pension de titres à l'actif à la date d'arrêté.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Compensation – Passifs financiers

30.06.2014						
en millions d'euros	Effets de compensation sur les passifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires					
Nature des opérations	Montants bruts des passifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des actifs effectivement compensés comptablement	Montants net des passifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des actifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers donnés en garantie, dont dépôt de garantie	
Dérivés	281 675	116 395	165 280	147 941	8 465	8 874
Mises en pension de titres	53 369	15 513	37 856	31 074		6 782
<b>Total des passifs financiers soumis à compensation</b>	<b>335 044</b>	<b>131 908</b>	<b>203 136</b>	<b>179 015</b>	<b>8 465</b>	<b>15 656</b>

Le montant des dérivés soumis à compensation représente 99,47 % des dérivés au passif à la date d'arrêt.

Le montant des mises en pension de titres soumis à compensation représente 37,81 % des mises en pension de titres au passif à la date d'arrêt.

31.12.2013 retraité						
en millions d'euros	Effets de compensation sur les passifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires					
Nature des opérations	Montants bruts des passifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des actifs effectivement compensés comptablement	Montants net des passifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des actifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers donnés en garantie, dont dépôt de garantie	
Dérivés	332 991	158 691	174 300	153 779	6 813	13 708
Mises en pension de titres	58 116		58 116	43 380	7 683	7 053
<b>Total des passifs financiers soumis à compensation</b>	<b>391 107</b>	<b>158 691</b>	<b>232 416</b>	<b>197 159</b>	<b>14 496</b>	<b>20 761</b>

Le montant des dérivés soumis à compensation représente 100 % des dérivés au passif à la date d'arrêt.

Le montant des mises en pension de titres soumis à compensation représente 53,82 % des mises en pension de titres au passif à la date d'arrêt.

Les montants bruts effectivement compensés comptablement concernent les dérivés et les opérations de pensions livrées traités avec des chambres de compensation dont les principes de fonctionnement répondent aux critères de la norme IAS 32R :

- pour les dérivés, il s'agit des opérations traitées avec la chambre de compensation « LCH Clearnet Ltd Swapclear » compensées par devise
- pour les opérations de pension livrée, il s'agit des transactions traitées avec les chambres de compensation LCH Clearnet Ltd (Reproclear), LCH Clearnet SA, et Fixed Income Clearing Corporation (FICC) compensées par devise et par maturité.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 5.10 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

en millions d'euros	31.12.2013 retraité	Transferts en actifs non courants destinés à être cédés	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2014
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>								
Valeur brute	1 163			25	(27)	8		1 169
Amortissements et Dépréciations <sup>(1)</sup>	(768)			(26)	10	(5)		(789)
<b>Valeur au bilan</b>	<b>395</b>			<b>(1)</b>	<b>(17)</b>	<b>3</b>		<b>380</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>								
Valeur brute	537			22	(8)	1		552
Amortissements et Dépréciations	(384)			(18)	7			(395)
<b>Valeur au bilan</b>	<b>153</b>			<b>4</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>		<b>157</b>

<sup>(1)</sup> Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

en millions d'euros	01.01.2013 retraité	Transferts en actifs non courants destinés à être cédés	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31.12.2013 retraité
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>								
Valeur brute	1 237		5	49	(58)	(23)	(47)	1 163
Amortissements et Dépréciations <sup>(1)</sup>	(802)			(56)	48	16	26	(768)
<b>Valeur au bilan</b>	<b>435</b>		<b>5</b>	<b>(7)</b>	<b>(10)</b>	<b>(7)</b>	<b>(21)</b>	<b>395</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>								
Valeur brute	498			52	(9)	(4)		537
Amortissements et Dépréciations	(355)			(39)	9	2	(1)	(384)
<b>Valeur au bilan</b>	<b>143</b>			<b>13</b>	<b>(2)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>	<b>153</b>

<sup>(1)</sup> Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

### 5.11 Provisions

en millions d'euros	31.12.2013 retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants destinés à être cédés	Autres mouvements	30.06.2014
Risques d'exécution des engagements par signature	16		1		(11)				6
Risques opérationnels									
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	516		19	(4)	(17)	2		32	548
Litiges divers	720		37	(35)	(29)	3			696
Participations									
Restructurations	10			(1)					9
Autres risques	100		17	(12)	(11)	1			95
<b>Total</b>	<b>1 362</b>		<b>74</b>	<b>(52)</b>	<b>(68)</b>	<b>6</b>		<b>32</b>	<b>1 354</b>
en millions d'euros	01.01.2013 retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants destinés à être cédés	Autres mouvements	31.12.2013 retraité
Risques d'exécution des engagements par signature	18		3		(4)	(1)			16
Risques opérationnels									
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	570		31	(51)	(17)	(4)		(13)	516
Litiges divers	649		181	(4)	(30)	(24)		(52)	720
Participations	2				(2)				
Restructurations	13		10	(2)	(1)			(10)	10
Autres risques	70		73	(48)	(46)	(1)		52	100
<b>Total</b>	<b>1 322</b>		<b>298</b>	<b>(105)</b>	<b>(100)</b>	<b>(30)</b>		<b>(23)</b>	<b>1 362</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 5.12 Capitaux propres

#### Composition du capital au 30 juin 2014

Au 30 juin 2014, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires de Crédit Agricole CIB	Nombre d'actions au 30.06.2014	% du capital	% des droits de vote
Crédit Agricole S.A.	261 514 764	97,33%	97,33%
SACAM développement <sup>(1)</sup>	5 992 478	2,23%	2,23%
Delfinances <sup>(2)</sup>	1 180 715	0,44%	0,44%
Personnes physiques	16	ns	ns
<b>Total</b>	<b>268 687 973</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

<sup>(1)</sup> détenu par le groupe Crédit Agricole

<sup>(2)</sup> détenu par le groupe Crédit Agricole S.A.

La valeur nominale des actions est de 27 euros. Ces actions sont entièrement libérées.

#### Résultat par action

	30.06.2014	31.12.2013
Résultat net part du Groupe de la période (en millions d'euros)	519	560
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	268 687 973	268 687 973
Nombre d'actions potentielles dilutives		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	268 687 973	268 687 973
<b>Résultat de base par action (en euros)</b>	<b>1,93</b>	<b>2,08</b>
<b>Résultat par action des activités poursuivies (en euros)</b>	<b>1,92</b>	<b>1,50</b>
<b>Résultat par action des activités abandonnées (en euros)</b>	<b>0,01</b>	<b>0,58</b>
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>1,93</b>	<b>2,08</b>
<b>Résultat dilué des activités poursuivies (en euros)</b>	<b>1,92</b>	<b>1,50</b>
<b>Résultat dilué des activités abandonnées (en euros)</b>	<b>0,01</b>	<b>0,58</b>

#### Dividendes

Année de rattachement du dividende	Montant net en millions d'euros
2010	955
2011	647
2012	-
2013	1 000

Au titre de l'exercice 2013, l'Assemblée générale de Crédit Agricole CIB a voté la mise en distribution de 999 519 259,56 euros.

### ➤ Note 6 : Engagements de financement et de garantie

#### Engagements donnés et reçus

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013 retraité
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>138 172</b>	<b>166 540</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>96 112</b>	<b>119 690</b>
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	15 597	16 707
. Engagements en faveur de la clientèle	80 515	102 983
Ouverture de crédits confirmés	72 679	89 054
- Ouverture de crédits documentaires	5 775	6 193
- Autres ouvertures de crédits confirmés	66 904	82 861
Autres engagements en faveur de la clientèle	7 836	13 929
<b>Engagements de garantie</b>	<b>42 060</b>	<b>46 850</b>
. Engagements d'ordre d'établissements de crédit	4 385	8 358
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	2 007	1 781
Autres garanties	2 378	6 577
. Engagements d'ordre de la clientèle	37 675	38 492
Cautions immobilières	1 903	2 481
Autres garanties d'ordre de la clientèle	35 772	36 011
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>142 357</b>	<b>157 611</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>31 782</b>	<b>52 540</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	27 567	38 886
. Engagements reçus de la clientèle	4 215	13 654
<b>Engagements de garantie</b>	<b>110 575</b>	<b>105 071</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	6 011	6 081
. Engagements reçus de la clientèle	104 564	98 990
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	16 509	16 593
Autres garanties reçues	88 055	82 397

#### Instruments financiers remis et reçus en garantie

en millions d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
<b>Valeurs comptables des actifs remis en garantie de passifs (dont actifs transférés)</b>		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (SFEF, Banque de France, CRH...)	26 967	40 806
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché	15 987	18 699
Titres et valeurs donnés en pension	100 120	107 990
<b>Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie</b>	<b>143 074</b>	<b>167 495</b>
<b>Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés</b>		
Titres empruntés	14	2
Titres et valeurs reçus en pension	102 480	113 084
Titres vendus à découvert	35 140	30 244
<b>Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés</b>	<b>137 634</b>	<b>143 330</b>

### **Garanties détenues**

La plus grande partie des garanties et rehaussements détenus correspond à des hypothèques, des nantissements ou des cautionnements reçus, quelle que soit la qualité des actifs garantis.

Les garanties détenues par le Groupe Crédit Agricole CIB et qu'il est autorisé à vendre ou à redonner en garantie s'élevaient à 138 milliards d'euros au 30 juin 2014 contre 143 milliards d'euros au 31 décembre 2013. Elles correspondent principalement aux pensions et titres en garantie d'opérations de courtage.

La politique de l'établissement consiste à céder dès que possible les actifs obtenus par prise de possession de garanties. Crédit Agricole CIB n'en possède ni au 30 juin 2014 ni au 31 décembre 2013.

### **Créances apportées en garantie**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014, Crédit Agricole CIB n'a pas apporté de créances en garantie dans le cadre de la participation du Groupe Crédit Agricole aux refinancements accordés par la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF), contre 2 124 millions d'euros en 2013.

Par ailleurs, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014, Crédit Agricole CIB a apporté 1 016 millions d'euros de créances à la Banque de France dans le cadre de son refinancement.

Au 30 juin 2014, Crédit Agricole CIB n'a effectué aucun tirage des lignes de refinancement ainsi obtenu auprès de la Banque de France.

### ➤ Note 7 : Reclassements d'instruments financiers

#### Principes retenus par Crédit Agricole CIB

Les reclassements hors de la catégorie « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » ou hors de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

#### Reclassements effectués par Crédit Agricole CIB

En application de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union Européenne le 15 octobre 2008, Crédit Agricole CIB a réalisé au cours du premier semestre 2014 des reclassements tels que permis par l'amendement de la norme IAS 39. Les informations sur ces reclassements et sur les reclassements antérieurs sont données ci-dessous.

#### ◆ Nature, justification et montant des reclassements opérés

Crédit Agricole CIB a opéré au cours du premier semestre 2014 des reclassements de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « prêts et créances ». La possibilité de reclassement entre ces deux catégories est prévue par IAS 39. Cela concerne des parts de fonds communs de titrisation souscrits dans le cadre d'activités de financement et répondant à la définition de la catégorie « prêts et créances ».

Ces reclassements ont été opérés à la date du 30/06/2014.

Les reclassements opérés lors des exercices antérieurs concernent des reclassements de la catégorie « actifs financiers à la juste valeur par résultat » vers la catégorie « prêts et créances » et sont relatifs à des opérations de syndication ou des actifs de titrisation.

Pour les actifs reclassés au cours du premier semestre 2014, le tableau ci-dessous reprend leur valeur en date de reclassement ainsi que leur valeur au 30 juin 2014 et la valeur au 30 juin 2014 des actifs reclassés antérieurement et toujours à l'actif de Crédit Agricole CIB à cette date :

en millions d'euros	Total actifs reclassés		Valeur de Reclas- sement	Actifs reclassés en 2014		Actifs reclassés antérieurement			
	Valeur au bilan 30.06.2014	Valeur de marché estimée 30.06.2014		Valeur au bilan 30.06.2014	Valeur de marché estimée 30.06.2014	Valeur au bilan 30.06.2014	Valeur de marché estimée 30.06.2014	Valeur au bilan 31.12.2013	Valeur de marché estimée 31.12.2013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	2 236	2 220	-	-	-	2 236	2 220	2 786	2 755
Actifs financiers disponibles à la vente	418	418	418	418	418	-	-	-	-

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### ◆ Variation de juste valeur comptabilisée en résultat ou en capitaux propres relative aux actifs reclassés

La variation de juste valeur comptabilisée en résultat ou en capitaux propres relative aux actifs reclassés au cours du premier semestre 2014 est reprise dans le tableau ci-dessous.

Variation de juste valeur comptabilisée		
(en millions d'euros)	En 2014, à la date de reclassement	En 2013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2	-

### ◆ Contribution des actifs transférés au résultat depuis le reclassement

L'impact en résultat des actifs transférés se décompose comme suit :

Impact résultat avant impôt, depuis le reclassement								
(en millions d'euros)	Actifs reclassés au 1 <sup>er</sup> semestre 2014		Actifs reclassés antérieurement					
	Impact 30.06.2014		Impact cumulé au 31.12.2013		Impact 1 <sup>er</sup> semestre 2014		Impact cumulé au 30.06.2014	
	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'Actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'Actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	-	-	(104)	(174)	15	28	(89)	(146)
Actifs financiers disponibles à la vente	5	5	-	-	-	-	-	-

### ◆ Informations complémentaires

A la date de reclassement, les actifs financiers reclassés sur le premier semestre 2014 présentent des taux d'intérêts effectifs s'élevant à 2,23 %, avec des flux de trésorerie futurs non actualisés estimés à 428 millions d'euros.

### ➤ Note 8 : Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion d'exit price).

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer dans d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

### 8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

#### ◆ Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

(en millions d'euros)	Valeur de marché estimée au 30 juin 2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan</b>				
<b>Prêts et créances</b>	<b>157 605</b>		<b>47 727</b>	<b>109 878</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>42 507</b>		<b>42 498</b>	<b>9</b>
Comptes ordinaires & prêts JJ	2 943		2 943	
Comptes et prêts à terme	16 608		16 608	
Titres reçus en pension livrée	22 903		22 903	
Prêts subordonnés	14		14	
Titres non cotés sur un marché actif	9		0	9
Autres prêts et créances	30		30	
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>115 098</b>		<b>5 229</b>	<b>109 869</b>
Créances commerciales	12 623		0	12 623
Autres concours à la clientèle	85 299		0	85 299
Titres reçus en pension livrée	1 082		1 082	
Prêts subordonnés	125		0	125
Titres non cotés sur un marché actif	11 727		0	11 727
Avances en comptes courants d'associés	95		0	95
Comptes ordinaires débiteurs	4 147		4 147	
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>Total actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>157 605</b>		<b>47 727</b>	<b>109 878</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

(en millions d'euros)	Valeur de marché estimée au <b>31 décembre 2013 retraité</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<b>Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan</b>				
<b>Prêts et créances</b>	<b>150 608</b>		<b>44 802</b>	<b>105 806</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>39 605</b>		<b>39 598</b>	<b>7</b>
Comptes ordinaires & prêts JJ	2 856		2 856	
Comptes et prêts à terme	15 157		15 157	
Titres reçus en pension livrée	21 488	0	21 488	0
Prêts subordonnés	67	0	67	0
Titres non cotés sur un marché actif	7			7
Autres prêts et créances	30	0	30	0
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>111 003</b>		<b>5 204</b>	<b>105 799</b>
Créances commerciales	12 073			12 073
Autres concours à la clientèle	82 555			82 555
Titres reçus en pension livrée	1 001		1 001	
Prêts subordonnés	130			130
Titres non cotés sur un marché actif	10 948			10 948
Avances en comptes courants d'associés	93			93
Comptes ordinaires débiteurs	4 203	0	4 203	0
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>Total actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>150 608</b>		<b>44 802</b>	<b>105 806</b>

La hiérarchie de juste valeur des actifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de spreads de CDS. Les pensions reçues portant sur des sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les actifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des actifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### ◆ Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

(en millions d'euros)	Valeur de marché estimée au 30 juin 2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan</b>				
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>66 131</b>		<b>66 131</b>	
Comptes ordinaires & prêts JJ	7 815		7 815	
Comptes et prêts à terme	38 527		38 527	
Titres donnés en pension livrée	19 789		19 789	
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>94 917</b>		<b>46 115</b>	<b>48 802</b>
Comptes ordinaires créditeurs	43 126		43 126	
Comptes d'épargne à régime spécial	145			145
Autres dettes envers la clientèle	48 657			48 657
Titres donnés en pension livrée	2 989		2 989	
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>51 894</b>		<b>51 894</b>	
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4 164</b>		<b>4 164</b>	
<b>Total passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>217 106</b>		<b>168 304</b>	<b>48 802</b>

(en millions d'euros)	Valeur de marché estimée au 31 décembre 2013 retraité	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan</b>				
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>58 072</b>		<b>58 072</b>	
Comptes ordinaires & prêts JJ	8 314		8 314	
Comptes et prêts à terme	30 801		30 801	
Titres donnés en pension livrée	18 957		18 957	
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>107 292</b>		<b>43 369</b>	<b>63 923</b>
Comptes ordinaires créditeurs	41 550		41 550	
Comptes d'épargne à régime spécial	150			150
Autres dettes envers la clientèle	63 773			63 773
Titres donnés en pension livrée	1 819		1 819	
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>41 413</b>		<b>41 413</b>	
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>5 162</b>		<b>5 162</b>	
<b>Total passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>211 939</b>		<b>148 016</b>	<b>63 923</b>

La hiérarchie de juste valeur des passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des passifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des passifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de spreads de CDS. Les pensions données portant sur des sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les passifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

---

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux du marché ;
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels nous considérons que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché ;
- des passifs exigibles à vue ;
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

### 8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

---

#### Dispositif de valorisation

La valorisation des opérations de marché de CA-CIB est produite par les systèmes de gestion et contrôlée par une équipe rattachée à la Direction des Risques et indépendante des opérateurs de marchés.

Ces valorisations reposent sur l'utilisation :

- de prix ou de paramètres indépendants et/ou validés par le Département des Risques de Marché à l'aide de l'ensemble des sources disponibles (fournisseurs de données de marché, consensus de place, données de courtiers ...) ;
- de modèles validés par les équipes quantitatives du Département des Risques de Marché.

Pour chaque instrument, la valorisation produite est une valorisation milieu de marché, indépendante du sens de la transaction, de l'exposition globale de la banque, de la liquidité du marché ou de la qualité de la contrepartie. Des ajustements sont ensuite intégrés aux valorisations de marché afin de prendre en compte ces éléments ainsi que les incertitudes potentielles tenant aux modèles ou aux paramètres utilisés.

Les principaux types d'ajustements de valorisation sont les suivants :

- Les ajustements de Mark to Market : ces ajustements visent à corriger l'écart potentiel observé entre la valorisation milieu de marché d'un instrument obtenue via les modèles de valorisation internes et les paramètres associés et la valorisation de ces instruments issue de sources externes ou de consensus de place. Cet ajustement peut-être positif ou négatif.
- Les réserves bid/ask : ces ajustements visent à intégrer dans la valorisation l'écart entre les prix acheteur et vendeur pour un instrument donné afin de refléter le prix auquel pourrait être retournée la position. Ces ajustements sont systématiquement négatifs.
- Les réserves pour incertitude matérialisant une prime de risque telle que considérée par tout participant de marché. Ces ajustements sont systématiquement négatifs.
  - Les réserves pour incertitude sur paramètres visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister sur un ou plusieurs des paramètres utilisés.
  - Les réserves pour incertitude de modèle visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister du fait du choix du modèle retenu.
- L'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (Credit Valuation Adjustment ou CVA) et le risque de non-exécution sur les dérivés passifs (Debit Valuation Adjustment ou DVA ou risque de crédit propre)

L'ajustement de valeur relatif à la qualité de la contrepartie (Credit Value Adjustment – CVA) vise à intégrer dans la valorisation des instruments dérivés le risque de crédit associé à la contrepartie (risque de non paiement des sommes dues en cas de défaut). Cet ajustement est calculé globalement par contrepartie en fonction du profil d'expositions futures des transactions déduction faite d'éventuels collatéraux. Cet ajustement est systématiquement négatif et vient en minoration de la juste valeur active des instruments financiers.

L'ajustement de valeur relatif au risque de crédit propre de notre établissement (Debt Value Adjustment – DVA) vise à intégrer dans la valorisation des instruments dérivés le risque porté par nos contreparties. Cet

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

ajustement est calculé globalement par contrepartie en fonction du profil d'expositions futures des transactions. Cet ajustement est systématiquement positif et vient en diminution de la juste valeur passive des instruments financiers.

Le calcul du CVA/DVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut. La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables. La probabilité de défaut est, en priorité, directement déduite de CDS cotés ou de proxys de CDS cotés lorsqu'ils sont jugés suffisamment liquides.

- **L'ajustement de FVA (Funding Valuation Adjustment)**  
La valorisation des instruments dérivés non collatéralisés intègre un ajustement de FVA ou Funding Valuation Adjustment lié au financement de ces instruments.  
Sa première application au 30 juin 2014 s'est traduite par la comptabilisation d'une perte s'élevant à - 167 millions d'euros.

### Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

#### ◆ Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants comprennent les créances rattachées et sont nets de dépréciation.

en millions d'euros	<b>Total 30.06.2014</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>292 897</b>	<b>47 936</b>	<b>239 738</b>	<b>5 223</b>
Créances sur la clientèle	310			310
Titres reçus en pension livrée	78 505		78 505	
Titres détenus à des fins de transaction	48 646	47 913		733
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	36 523	36 523		
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	8 592	7 859		733
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	3 531	3 531		
Instruments dérivés	165 436	23	161 233	4 180
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>1 234</b>		<b>1 096</b>	<b>138</b>
Créances sur les établissements de crédit	1 096		1 096	
Titres à la juste valeur par résultat sur option	138			138
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	138			138
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>26 217</b>	<b>25 611</b>		<b>606</b>
Effets publics et valeurs assimilées	12 287	12 287		
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 195	13 165		30
Actions et autres titres à revenu variable	735	159		576
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>1 539</b>		<b>1 539</b>	
<b>Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>321 887</b>	<b>73 547</b>	<b>242 373</b>	<b>5 967</b>
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	769			769
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	1 345			1 345
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondées sur des données observables	34		34	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>2 148</b>		<b>34</b>	<b>2 114</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

en millions d'euros	<b>Total 31.12.2013 retraité</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>309 066</b>	<b>45 327</b>	<b>259 622</b>	<b>4 117</b>
Créances sur la clientèle	358			358
Titres reçus en pension livrée	90 608		90 608	
Titres détenus à des fins de transaction	45 304	45 281	6	17
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	34 939	34 933	6	
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	7 017	7 000		17
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	3 348	3 348		
Instruments dérivés	172 796	46	169 008	3 742
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>1 227</b>		<b>1 087</b>	<b>140</b>
Créances sur les établissements de crédit	1 087		1 087	
Titres à la juste valeur par résultat sur option	140			140
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	140			140
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>27 750</b>	<b>26 440</b>		<b>1 310</b>
Effets publics et valeurs assimilées	14 838	14 838		
Obligations et autres titres à revenu fixe	11 959	11 223		736
Actions et autres titres à revenu variable	953	379		574
Créances disponibles à la vente				
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>1 396</b>		<b>1 396</b>	
<b>Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>339 439</b>	<b>71 767</b>	<b>262 105</b>	<b>5 567</b>
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	120		120	
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	7 527	3 769		3 758
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondées sur des données observables	72		72	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>7 719</b>	<b>3 769</b>	<b>192</b>	<b>3 758</b>

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 1 concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le Niveau 1.

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des dérivés de taux.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### ◆ Passifs financiers valorisés à la juste valeur

en millions d'euros	<b>Total 30.06.2014</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>277 416</b>	<b>35 162</b>	<b>236 758</b>	<b>5 496</b>
Titres vendus à découvert	35 154	35 154		
Titres donnés en pension livrée	77 342	1	77 341	
Dettes représentées par un titre				
Instruments dérivés	164 920	7	159 417	5 496
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>28 331</b>		<b>23 506</b>	<b>4 825</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>1 098</b>		<b>1 098</b>	
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>306 845</b>	<b>35 162</b>	<b>261 362</b>	<b>10 321</b>
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	1 561			1 561
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondées sur des données observables	30		30	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>1 591</b>		<b>30</b>	<b>1 561</b>

en millions d'euros	<b>Total 31.12.2013 retraité</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>290 983</b>	<b>30 254</b>	<b>255 785</b>	<b>4 944</b>
Titres vendus à découvert	30 246	30 246		
Titres donnés en pension livrée	87 214	1	87 213	
Dettes représentées par un titre				
Instruments dérivés	173 523	7	168 572	4 944
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>31 656</b>		<b>26 437</b>	<b>5 219</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>787</b>		<b>787</b>	
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>323 426</b>	<b>30 254</b>	<b>283 009</b>	<b>10 163</b>
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	8 004			8 004
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondées sur des données observables	79		79	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>8 083</b>		<b>79</b>	<b>8 004</b>

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des dérivés de taux et les dettes comptabilisées en juste valeur sur option dont le dérivé incorporé relève du Niveau 3.

**Le niveau 1** comprend l'ensemble des instruments dérivés traités sur les marchés organisés (options, futures, etc.), quel que soit le sous-jacent (taux, change, métaux précieux, principaux indices action) et les actions et obligations cotées sur un marché actif.

Les obligations d'entreprise, d'Etat et les agences dont la valorisation est effectuée sur la base de prix obtenus de sources indépendantes et mis à jour régulièrement sont classées en niveau 1. Ceci représente l'essentiel du stock de Bonds Souverains, d'Agences et de titres Corporates. Les émetteurs dont les titres ne sont pas cotés sont classés en niveau 3.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Les instruments classés en niveau 2

Les principaux produits comptabilisés en niveau 2 sont les suivants :

- Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 2 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 2.

- Dérivés de gré à gré

Les principaux instruments dérivés de gré à gré classés en Niveau 2 sont ceux dont la valorisation fait intervenir des facteurs considérés comme observables et dont la technique de valorisation ne génère pas d'exposition significative à un risque modèle.

Ainsi, le niveau 2 regroupe notamment :

- les produits dérivés linéaires tels que les swaps de taux, swaps de devise, change à terme. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché, sur la base de paramètres soit directement observables (cours de change, taux d'intérêts), soit pouvant être dérivés du prix de marché de produits observables (swaps de change) ;
- les produits non linéaires vanilles comme les caps, floors, swaptions, options de change, options sur actions, credit default swaps, y compris les options digitales. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché sur la base de paramètres directement observables (cours de change, taux d'intérêts, cours des actions) ou pouvant être dérivés du prix de produits observables sur le marché (volatilités).
- les produits exotiques mono-sous-jacents usuels de type swaps annulables, paniers de change sur devises majeures. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèle parfois légèrement plus complexes mais partagés par le marché. Les paramètres utilisés sont pour l'essentiel observables et des prix observables dans le marché, via notamment les prix de courtiers et/ou les consensus de place, permettent de corroborer les valorisations internes.

**Sont classés en niveau 3** les produits ne répondant pas aux critères permettant une classification en niveau 1 et 2, et donc principalement les produits présentant un risque modèle élevé ou des produits dont la valorisation requiert l'utilisation de paramètres non observables significatifs.

La marge initiale de toute nouvelle opération classée en niveau 3 est réservée en date de comptabilisation initiale. Elle est réintégrée au résultat soit de manière étalée sur la durée d'inobservabilité soit en une seule fois à la date à laquelle les paramètres deviennent observables.

Ainsi, le niveau 3 regroupe notamment :

- Titres

Les titres classés en Niveau 3 sont essentiellement :

- o les actions ou obligations non cotées pour lesquelles aucune valorisation indépendante n'est disponible ;
  - o les ABS et CLO pour lesquels existent des valorisations indépendantes indicatives mais pas nécessairement exécutables ;
  - o les ABS, CLO, tranches super sénior et mezzanines de CDO pour lesquels le caractère actif du marché n'est pas démontré.
- Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 3 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 3.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

---

- Dérivés de gré à gré

Produits non observables du fait du sous-jacent : certains produits dont l'essentiel du stock est classé en Niveau 2 sont considérés comme relevant du Niveau 3 du fait de leur devise sous-jacente ou de leur maturité. Une grille d'observabilité définit pour chaque couple instrument/devise, la maturité maximale considérée comme observable. Cette observabilité est fonction de la liquidité du paramètre et de la disponibilité de sources observables permettant sa valorisation.

Principalement, sont classées en Niveau 3 :

- des expositions sur taux d'intérêts ou swap de change de maturité très longue
- des expositions sur actions, principalement des produits sur des marchés optionnels insuffisamment profonds ou des produits indexés sur la volatilité et contrats à terme dont la maturité est longue
- des expositions sur produits non linéaires (de taux ou de change) de maturité longue sur des devises/indices majeures. Sont inclus dans cette catégorie les options vanille, mais également les dérivés exotiques simples comme les swaps annulables
- des expositions non linéaires sur devises émergentes

Produits dérivés complexes : ces produits relèvent du niveau 3 car leur valorisation requiert l'utilisation de paramètres non observables. Les principales expositions concernées sont :

- les produits dont le sous-jacent est la différence entre deux taux d'intérêt, de type Option, Option binaire ou produits exotiques. Ces produits font appel à une corrélation entre les deux taux qui n'est pas considérée comme observable du fait d'une liquidité réduite. La valorisation des expositions est cependant ajustée en fin de mois sur la base des niveaux de corrélations dérivés de consensus de place ;
- les Swaps de titrisation générant une exposition au taux de prépaiement. La détermination du taux de prépaiement est effectuée sur la base de données historiques sur des portefeuilles similaires. Les hypothèses et paramètres retenus sont contrôlés régulièrement sur la base des amortissements effectivement constatés ;
- les produits hybrides taux/change long terme de type Power Reverse Dual Currency, portant principalement sur le couple USD/JPY ou des produits dont le sous-jacent est un panier de devises. Les paramètres de corrélation entre les taux d'intérêt et les devises ainsi qu'entre les deux taux d'intérêts sont déterminés sur la base d'une méthodologie interne fondée sur les données historiques. L'observation des consensus de marché permet de s'assurer de la cohérence d'ensemble du dispositif ;
- les produits multi sous-jacents, générant des expositions à des corrélations, quels que soient les sous-jacents considérés (taux, crédit, change, inflation). Dans cette catégorie on trouvera les produits cross-asset de type dual range, les baskets de change sur devises émergentes, Credit Default Baskets. La détermination des corrélations est effectuée de façon conservatrice en fonction de l'exposition globale de l'établissement, sur la base de données historiques. Si la diversité des corrélations est importante, les expositions à chacune d'entre elles demeurent mesurées.
- Les produits de corrélation actions et hybrides actions, dont le pay-off dépend du comportement relatif d'actions ou indices d'un panier (panier qui dans certains cas est composé non seulement d'actions mais aussi d'autres instruments tels qu'indices sur matières premières). La valorisation de ces produits est sensible à la corrélation entre les composantes du panier et leur classification en niveau 3 est déterminée par leur maturité, leur nature hybride et la composition du panier sous-jacent.
- Les instruments dérivés à sous-jacent taux dont le coupon est indexé sur la volatilité forward (aussi appelés « Vol Bonds »)
- Les parts de CDO sur des expositions portant des paniers de crédit corporate. Le modèle de valorisation de ces produits utilise à la fois des données observables (prix de CDS) et non observables (corrélations entre les défauts). Sur les tranches Senior, les plus illiquides, Crédit Agricole CIB a introduit des paramètres de valorisation adaptés à son appréciation du risque intrinsèque de ses expositions. Le risque de marché du portefeuille de CDO dérivés a été cédé à un fonds géré par Blue Mountain Capital en 2012
- Le risque de marché des portefeuilles de dérivés complexes sur actions a été transféré à une contrepartie externe au Groupe au 31/12/2013.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

Pour la plupart de ces produits, le tableau ci-après fournit les techniques de valorisations et les principales données non observables avec leur intervalle de valeurs.

Classes d'instruments	Evaluation bilan en m€		Principaux types de produits composant le niveau 3	Technique de valorisation utilisée	Principales données non observables	Intervalle des données non observables
	Actif	Passif				
Dérivés de taux	2 336	3 766	Produits annulables de maturité longue (swaps annulables, swaps zero coupons annulables)	Modèle de valorisation des options de taux d'intérêt	Volatilité forward	-
			Options portant sur une différence de taux		Corrélations CMS	0% / 100%
			Swaps de titrisation	Modélisation des remboursements anticipés et actualisation des flux de trésorerie attendus	Taux de prépaiement	0% / 50%
			Produits hybrides taux/change de maturité longue (PRDC)	Modèle de valorisation des produits hybrides taux/change	Corrélation taux/taux	50% / 80%
					Corrélation taux/change	-50% / 50%
			Produits multi-sous-jacents (dual range, ...)	Modèles de valorisation des instruments multi-sous-jacents	Corrélation - Fx/Equity	-50% / 75%
					Corrélation - Change/Change	-20% / 50%
					Corrélation - Taux d'intérêt/Equity	-25% / 75%
Corrélation - Taux d'intérêt/Taux d'intérêt	-10% / 100%					
Dérivés de crédit	746	816	CDO sur panier de crédit corporate	Techniques de projection de la corrélation et modélisation des flux de trésorerie attendus	Corrélations entre les défauts des composantes	50% / 90%

### ◆ Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

#### Actifs financiers valorisés à la Juste Valeur selon le niveau 3

en millions d'euros	Actifs financiers détenus à des fins de transaction					Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		Actifs financiers disponibles à la vente		
	Total	Créances sur la clientèle	Titres détenus à des fins de transaction	Obligations et autres titres à revenu fixe	Instruments dérivés	Titres à la juste valeur par résultat sur option	Actions et autres titres à revenu variable	Actifs financiers disponibles à la vente	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable
<b>Solde d'ouverture (01.01.2014 retraité)</b>	<b>5 567</b>	<b>358</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>3 742</b>	<b>140</b>	<b>140</b>	<b>1 310</b>	<b>736</b>	<b>574</b>
Gains /pertes de la période	(478)	68	3	3	(548)	(2)	(2)	1	(35)	36
Comptabilisés en résultat	(501)	53	3	3	(550)	(2)	(2)	(5)		(5)
Comptabilisés en capitaux propres	23	15			2			6	(35)	41
Achats de la période	289				288			1		1
Ventes de la période	(697)	(155)			(498)			(44)	(1)	(43)
Emissions de la période										
Dénouements de la période	(415)				(115)			(300)	(252)	(48)
Reclassements de la période	(379)	39						(418)	(418)	
Transferts	2 080		713	713	1 311			56		56
Transferts vers niveau 3	2 114		713	713	1 345			56		56
Transferts hors niveau 3	(34)				(34)					
<b>Solde de clôture (30.06.2014)</b>	<b>5 967</b>	<b>310</b>	<b>733</b>	<b>733</b>	<b>4 180</b>	<b>138</b>	<b>138</b>	<b>606</b>	<b>30</b>	<b>576</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Passifs financiers valorisés à la Juste Valeur selon le niveau 3

en millions d'euros	Passifs financiers détenus à des fins de transaction		Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option
	Total	Instruments dérivés	
<b>Solde d'ouverture (01.01.2014 retraité)</b>	<b>10 163</b>	<b>4 944</b>	<b>5 219</b>
Gains /pertes de la période	(691)	(557)	(134)
<i>Comptabilisés en résultat</i>	(691)	(557)	(134)
<i>Comptabilisés en capitaux propres</i>			
Achats de la période	90	90	
Ventes de la période	(728)	(353)	(375)
Emissions de la période	27		27
Dénouements de la période	(71)	(47)	(24)
Transferts	1 531	1 419	112
<i>Transferts vers niveau 3</i>	1 561	1 423	138
<i>Transferts hors niveau 3</i>	(30)	(4)	(26)
<b>Solde de clôture (30.06.2014)</b>	<b>10 321</b>	<b>5 496</b>	<b>4 825</b>

La variation nette de juste valeur des actifs et passifs valorisés à la juste valeur selon le niveau 3 s'élève au 30 juin 2014 à +242 millions d'euros et se décompose ainsi :

- Une variation des gains et pertes de la période de +213 millions d'euros
- Des achats nets de +230 millions d'euros
- Des dénouements nets pour -371 millions d'euros, essentiellement liés au plan de deleveraging d'activités taux en extinction
- Des reclassements sur la période de -379 millions d'euros
- Des transferts nets d'instruments financiers à hauteur de +549 millions d'euros s'expliquant principalement par +713 millions d'euros de titres comptabilisés en titres détenus à fins de transaction, -112 millions d'euros au titre des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option et -108 millions d'euros sur les dérivés de transaction.

Le montant de juste valeur (et de sa variation) sur ces seuls produits n'est cependant pas représentatif. En effet, ces produits sont très largement couverts par d'autres, plus simples et individuellement valorisés à partir de données jugées observables. Les valorisations (et leurs variations) de ces produits de couverture, en grande partie symétriques à celles des produits valorisés sur la base de données jugées non observables, n'apparaissent pas, elles, dans le tableau ci-dessus.

### Analyse de la sensibilité des instruments financiers valorisés sur un modèle de valorisation de niveau 3

Le caractère non observable des paramètres introduit une incertitude que nous venons évaluer ci-après à travers un calcul de sensibilité sur les instruments évalués à partir de ces mêmes paramètres.

**Sur le périmètre des dérivés de taux**, deux facteurs principaux sont considérés comme non observables et entraînent de fait la classification des produits dont la valorisation y fait appel en Niveau 3 : la corrélation et les taux de prépaiement (ie. remboursement anticipé).

- o La corrélation

De nombreux produits sont sensibles à un paramètre de corrélation. Cependant, ce paramètre n'est pas unique et il existe de nombreux types de corrélations parmi lesquels :

- corrélation forward entre index successifs sur une même devise - ex : CMS 2 ans / CMS 10 ans ;
- corrélation taux/taux (index différents) – ex : Libor 3M USD/Libor 3M EUR ;
- corrélation taux/change (ou Quanto) – ex : USD/JPY – USD ;
- corrélation equity/equity ;
- corrélation equity/change ;
- corrélation equity/taux ;
- corrélation change/change.

Si des positions de corrélation faisant intervenir des indices Equity sur le périmètre Credit & Rate sont en augmentation, les deux principales expositions à la corrélation demeurent :

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

- la corrélation taux/change, principalement USD/JPY-USD, USD/JPY-JPY sur le book Long Terme FX (ex PRDC) et EUR/GBP-EUR sur le book d'instruments Hybrides ;
  - la corrélation taux/taux.
- o Le taux de prépaiement

Le taux de prépaiement correspond au taux de remboursement anticipé sur des portefeuilles de titrisation, qu'il s'agisse de remboursements anticipés volontaires ou involontaires (défaut). Le nominal des swaps de titrisation s'ajustant automatiquement au nominal du portefeuille sous-jacent, sans paiement du Mark to Market, le taux de prépaiement est un facteur significatif dans leur valorisation.

Cependant, si ce taux n'est pas observable, le modèle de valorisation en place est particulièrement conservateur. La valorisation retenue est définie comme le minimum entre la valorisation obtenue en calculant la valeur de l'opération en utilisant un taux de prépaiement plus rapide et un taux de prépaiement plus lent qu'anticipé. Ainsi, une variation « normale » du taux de prépaiement n'aura aucun impact significatif sur la valorisation.

Les résultats présentés ci-dessous ont été obtenus en appliquant les chocs suivants :

- corrélations entre index successifs d'une même devise (i.e. corrélations CMS) : 3%
- corrélations cross assets (ex : Equity/FX ou IR/ Equity) et entre deux courbes de taux de devises différentes : 5%

Le résultat du stress est alors obtenu en sommant les valeurs absolues obtenues. Pour chaque type de corrélation, nous avons considéré les valeurs absolues par devise et par book, faisant ainsi l'hypothèse que les corrélations n'étaient pas corrélées entre elles. Pour les corrélations CMS, nous avons considéré indépendamment les différents sous-jacents (ex : 1y10y, 2y10y).

Au 30/06/2014, la sensibilité aux paramètres utilisés dans les modèles de dérivés de taux ressort ainsi à **+/- 7,9 m€**. La forte réduction constatée par rapport au 31/12/2013 (14,4 m€) provient pour environ 5,5 m€ de la forte réduction de la position de Corrélation CMS en Euro. Les impacts sur les autres périmètres sont significativement plus réduits, notamment sur les books LTFX et Hybrid.

Les principaux contributeurs sont désormais :

- Long Term FX : 3,3 m€ (vs. 3,5 m€)
- Instruments Hybrid : 2,9 m€ (vs. 3,2 m€)
- Cross Asset : 1,2 m€ (stable)

Les contributions des autres périmètres sont peu significatives.

Le périmètre hors dérivés de taux concerne les titrisations de type RMBS, CLO et tranches mezzanines de CDO : l'ampleur de l'incertitude est captée via un choc de 1 bp sur les spreads de crédit.

Au 30/06/2014, la sensibilité aux paramètres utilisés pour valoriser ces produits est **quasi-nulle**.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### 8.3 Evaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013 retraité
<b>Marge différée au 1er janvier</b>	<b>62</b>	<b>102</b>
Marge différée générée par les nouvelles transactions de la période	17	15
Comptabilisé en résultat durant la période		
Amortissement et transactions annulées/remboursées/échues	(12)	(55)
Effet des paramètres ou produits devenus observables pendant la période		
<b>Marge différée en fin de période</b>	<b>67</b>	<b>62</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### ➤ Note 9 Principaux impacts liés à l'application des nouvelles normes de consolidation (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12)

La première application d'IFRS 10 a eu pour impact l'entrée dans le périmètre de consolidation des deux conduits ABCP multicédants (LMA et Atlantic) et de 16 FCT dédiés à refinancer sur le marché des opérations de titrisation pour le compte de la clientèle, en Europe et aux États-Unis.

Le changement de méthode de consolidation lié à la première application d'IFRS 11 et d'IAS 28 amendée, a pour effet de traduire sur une seule ligne du bilan, du compte de résultat et des autres éléments du résultat global, la quote-part des intérêts détenus dans ces entités. L'application de cette norme étant rétroactive, les données au 01/01/2013, au 31/12/2013 et au 30/06/2013 relatives à l'UBAF et Newedge sont retraitées.

#### Compte de résultat

#### Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 31 décembre 2013

en millions d'euros	31.12.2013 retraité	Impact IFRS 10	Impact IFRS 11	31.12.2013 publié
Intérêts et produits assimilés	4 850	111	(26)	4 765
Intérêts et charges assimilées	(2 804)	(113)	5	(2 696)
Commissions (produits)	1 473		(2)	1 475
Commissions (charges)	(505)	(4)		(501)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	730	8		722
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	15			15
Produits des autres activités	64		(2)	66
Charges des autres activités	(75)			(75)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 748</b>	<b>2</b>	<b>(25)</b>	<b>3 771</b>
Charges générales d'exploitation	(2 690)	(2)	18	(2 706)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(91)			(91)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>967</b>	<b>0</b>	<b>(7)</b>	<b>974</b>
Coût du risque	(516)		13	(529)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>451</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>445</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	127		12	115
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1		(18)	19
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>579</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>579</b>
Impôts sur les bénéfices	(153)			(153)
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	156			156
<b>RESULTAT NET</b>	<b>582</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>582</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	22			22
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>560</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>560</b>
Résultat de base par action (en euros) <sup>(1)</sup>	2,08			2,08
Résultat dilué par action (en euros) <sup>(1)</sup>	2,08			2,08

<sup>(1)</sup> Correspond au résultat y compris résultat net des activités abandonnées

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 30 juin 2013

en millions d'euros	30.06.2013 retraité	Impact IFRS 10	Impact IFRS 11	Impact IFRS 5	30.06.2013 publié
Intérêts et produits assimilés	2 346		(78)		2 424
Intérêts et charges assimilées	(1 359)		42		(1 401)
Commissions (produits)	842		(358)		1 200
Commissions (charges)	(348)		231		(579)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	477		(27)		504
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	(5)		(2)		(3)
Produits des autres activités	24		(5)		29
Charges des autres activités	(19)		7		(26)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 958</b>		<b>(190)</b>		<b>2 148</b>
Charges générales d'exploitation	(1 340)		176		(1 516)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(46)		9		(55)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>572</b>		<b>(5)</b>		<b>577</b>
Coût du risque	(219)		1		(220)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>353</b>		<b>(4)</b>		<b>357</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	73		1	3	69
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3				3
Variations de valeur des écarts d'acquisition					
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>429</b>		<b>(3)</b>	<b>3</b>	<b>429</b>
Impôts sur les bénéfices	(79)		3		(82)
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	(7)			(3)	(4)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>343</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>343</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	10			-	10
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>333</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>333</b>
Résultat de base par action (en euros) <sup>(1)</sup>	1,24				1,24
Résultat dilué par action (en euros) <sup>(1)</sup>	1,24				1,24

<sup>(1)</sup> Correspond au résultat y compris résultat net des activités abandonnées.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 31 décembre 2013

en millions d'euros	31.12.2013 retraité	Impact IFRS 10	Impact IFRS 11	31.12.2013 publié
<b>Résultat net</b>	<b>582</b>			<b>582</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	27			27
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>27</b>			<b>27</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence</b>				
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>(11)</b>			<b>(11)</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence</b>				
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables ultérieurement en résultat</b>	<b>16</b>			<b>16</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion	(88)		58	(146)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	10			10
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	(416)		(76)	(340)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	34			34
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>(460)</b>		<b>(18)</b>	<b>(442)</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe, des entités mises en équivalence</b>	<b>(82)</b>		<b>18</b>	<b>(100)</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence</b>	<b>126</b>		<b>(1)</b>	<b>127</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables ultérieurement en résultat</b>	<b>(415)</b>		<b>0</b>	<b>(415)</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(399)</b>		<b>0</b>	<b>(399)</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>183</b>		<b>0</b>	<b>183</b>
Dont participations ne donnant pas le contrôle	64			64
Dont part du Groupe	119			119

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 30 juin 2013

en millions d'euros	30.06.2013 retraité	Impact IFRS 10	Impact IFRS 11	30.06.2013 publié
<b>Résultat net</b>	<b>343</b>			<b>343</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(7)		(1)	(6)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>(7)</b>		<b>(1)</b>	<b>(6)</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence</b>				
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>3</b>		<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence</b>				
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables ultérieurement en résultat</b>	<b>(4)</b>		<b>0</b>	<b>(4)</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion	(18)		26	(44)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	(58)		(4)	(54)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	(331)		(25)	(306)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	(17)		(1)	(16)
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>(424)</b>		<b>(4)</b>	<b>(420)</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe, des entités mises en équivalence</b>	<b>(6)</b>		<b>2</b>	<b>(8)</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence</b>	<b>130</b>		<b>3</b>	<b>127</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence</b>	<b>(1)</b>		<b>(1)</b>	
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables ultérieurement en résultat</b>	<b>(301)</b>		<b>0</b>	<b>(301)</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(305)</b>		<b>0</b>	<b>(305)</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>38</b>		<b>0</b>	<b>38</b>
Dont participations ne donnant pas le contrôle	11			11
Dont part du Groupe	27			27

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Bilan Actif

#### Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 31 décembre 2013

en millions d'euros	31.12.2013 retraité	Impact IFRS 10	Impact IFRS 11	31.12.2013 publié
Caisse, banques centrales	56 168		(33)	56 201
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	310 293		8	310 285
Instruments dérivés de couverture	1 396		(4)	1 400
Actifs financiers disponibles à la vente	27 750		(59)	27 809
Prêts et créances sur les établissements de crédit	39 605	2	(233)	39 836
Prêts et créances sur la clientèle	109 990	8 263	(211)	101 938
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	23		0	23
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			0	
Actifs d'impôts courants et différés	1 502		0	1 502
Comptes de régularisation et actifs divers	39 621	5	3	39 613
Actifs non courants destinés à être cédés	268		(24 189)	24 457
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 524		152	1 372
Immeubles de placement			0	
Immobilisations corporelles	395		(1)	396
Immobilisations incorporelles	153		(1)	154
Ecart d'acquisition	953		0	953
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>589 641</b>	<b>8 270</b>	<b>(24 568)</b>	<b>605 939</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2013

en millions d'euros	01.01.2013 retraité	Impact IFRS 10	Impact IFRS 11	01.01.2013 publié
Caisse, banques centrales	37 259		(246)	37 505
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	360 583		(3 129)	363 712
Instruments dérivés de couverture	1 833		(9)	1 842
Actifs financiers disponibles à la vente	30 117	50	(17)	30 084
Prêts et créances sur les établissements de crédit	54 722	2	(10 876)	65 596
Prêts et créances sur la clientèle	122 983	8 025	(7 550)	122 508
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	33		0	33
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			0	
Actifs d'impôts courants et différés	2 325		(29)	2 354
Comptes de régularisation et actifs divers	47 461	5	(1 700)	49 156
Actifs non courants destinés à être cédés	3 858		0	3 858
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 914		545	1 369
Immeubles de placement			0	
Immobilisations corporelles	435		(31)	466
Immobilisations incorporelles	143		(16)	159
Ecarts d'acquisition	958		0	958
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>664 624</b>	<b>8 082</b>	<b>(23 058)</b>	<b>679 600</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Bilan Passif

#### Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 31 décembre 2013

en millions d'euros	31.12.2013 retraité	Impact IFRS 10	Impact IFRS 11	31.12.2013 publié
Banques centrales	2 036			2 036
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	322 639		21	322 618
Instruments dérivés de couverture	787		(1)	788
Dettes envers les établissements de crédit	58 072		(337)	58 409
Dettes envers la clientèle	107 292	(7 328)	(30)	114 650
Dettes représentées par un titre	41 409	15 588	(11)	25 832
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	47			47
Passifs d'impôts courants et différés	482		(1)	483
Comptes de régularisation et passifs divers	34 923	10	(6)	34 919
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			(24 189)	24 189
Provisions techniques des contrats d'assurance	11			11
Provisions	1 362		(14)	1 376
Dettes subordonnées	5 162			5 162
<b>Total dettes</b>	<b>574 222</b>	<b>8 270</b>	<b>(24 568)</b>	<b>590 520</b>
Capitaux propres				
Capitaux propres part du Groupe	15 309			15 309
Capital et réserves liées	8 160			8 160
Réserves consolidées	6 255		0	6 255
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	353		0	353
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés	(19)			(19)
Résultat de l'exercice	560		0	560
Participations ne donnant pas le contrôle	110			110
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>15 419</b>			<b>15 419</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>589 641</b>	<b>8 270</b>	<b>(24 568)</b>	<b>605 939</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2013

en millions d'euros	01.01.2013 retraité	Impact IFRS 10	Impact IFRS 11	01.01.2013 publié
Banques centrales	1 057			1 057
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	386 005		(1 155)	387 160
Instruments dérivés de couverture	1 060		(3)	1 063
Dettes envers les établissements de crédit	54 411	20	(4 369)	58 760
Dettes envers la clientèle	105 504	(6 136)	(9 521)	121 161
Dettes représentées par un titre	45 210	14 108	0	31 102
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	109			109
Passifs d'impôts courants et différés	531		(16)	547
Comptes de régularisation et passifs divers	44 244	90	(7 929)	52 083
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	3 718		167	3 551
Provisions techniques des contrats d'assurance	11			11
Provisions	1 322		(37)	1 359
Dettes subordonnées	5 775		(195)	5 970
<b>Total dettes</b>	<b>648 957</b>	<b>8 082</b>	<b>(23 058)</b>	<b>663 933</b>
Capitaux propres				
Capitaux propres part du Groupe	15 131			15 131
Capital et réserves liées	8 160			8 160
Réserves consolidées	6 585		0	6 585
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	824		0	824
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés	(49)			(49)
Résultat de l'exercice	(389)		0	(389)
Participations ne donnant pas le contrôle	536			536
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>15 667</b>			<b>15 667</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>664 624</b>	<b>8 082</b>	<b>(23 058)</b>	<b>679 600</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Tableau des flux de trésorerie

#### Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	31.12.2013 retraité	Impact IFRS 10	Impact IFRS 11	31.12.2013 publié
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>579</b>			<b>579</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	91			91
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations				
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	416		(13)	429
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(127)		(12)	(115)
Résultat net des activités d'investissement	86		19	67
Résultat net des activités de financement	361	113		248
Autres mouvements	(1 471)			(1 471)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>(644)</b>	<b>113</b>	<b>(6)</b>	<b>(751)</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(807)		132	(939)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	18 622	(1 450)	167	19 905
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(12 681)	1 530	(35)	(14 176)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(2 609)	(78)	(2)	(2 529)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	11		6	5
Impôts versés	666		(4)	670
<b>Augmentation/(diminution) des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>3 202</b>	<b>2</b>	<b>264</b>	<b>2 936</b>
Flux provenant des activités abandonnées	(160)		(50)	(110)
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>2 977</b>	<b>115</b>	<b>208</b>	<b>2 654</b>
Flux liés aux participations	(50)			(50)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(86)		(26)	(60)
Flux provenant des activités abandonnées	387		5	382
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>251</b>		<b>(21)</b>	<b>272</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(430)			(430)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(719)	(113)		(606)
Flux provenant des activités abandonnées	1		8	(7)
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)</b>	<b>(1 148)</b>	<b>(113)</b>	<b>8</b>	<b>(1 043)</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>	<b>(2 892)</b>		<b>52</b>	<b>(2 944)</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)</b>	<b>(812)</b>	<b>2</b>	<b>247</b>	<b>(1 061)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>49 480</b>		<b>(2 331)</b>	<b>51 811</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	36 199		(246)	36 445
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	13 281		(2 085)	15 366
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>48 668</b>	<b>2</b>	<b>(2 084)</b>	<b>50 750</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	54 126		(38)	54 164
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(5 458)	2	(2 046)	(3 414)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(812)</b>	<b>2</b>	<b>247</b>	<b>(1 061)</b>

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### Impacts du changement de méthode lié aux nouvelles normes de consolidation au 30 juin 2013

(en millions d'euros)	30.06.2013 retraité	Impact IFRS 10	Impact IFRS 11	30.06.2013 publié
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>429</b>			<b>429</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	47		(8)	55
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations				
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	192		3	189
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(74)		(5)	(69)
Résultat net des activités d'investissement	41			41
Résultat net des activités de financement	184	57	(5)	132
Autres mouvements	(386)		14	(400)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>4</b>	<b>57</b>	<b>(1)</b>	<b>(52)</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	4 752		(147)	4 899
Flux liés aux opérations avec la clientèle	7 166	(725)	(1 448)	9 339
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(12 276)	765	736	(13 777)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(2 522)	(39)	1 151	(3 634)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	7		7	
Impôts versés	787		(4)	791
<b>Augmentation/(diminution) des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(2 086)</b>	<b>1</b>	<b>295</b>	<b>(2 382)</b>
Flux provenant des activités abandonnées	(190)			(190)
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>(1 843)</b>	<b>58</b>	<b>294</b>	<b>(2 195)</b>
Flux liés aux participations	15			15
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(45)		5	(50)
Flux provenant des activités abandonnées	93		1	92
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>63</b>		<b>6</b>	<b>57</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(7)			(7)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(612)	(57)	3	(558)
Flux provenant des activités abandonnées	1		(1)	2
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)</b>	<b>(618)</b>	<b>(57)</b>	<b>2</b>	<b>(563)</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>	<b>(726)</b>		<b>28</b>	<b>(754)</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>(3 124)</b>	<b>1</b>	<b>330</b>	<b>(3 455)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>49 480</b>		<b>(2 330)</b>	<b>51 810</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	36 199		(246)	36 445
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	13 281		(2 084)	15 365
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>46 356</b>		<b>(1 999)</b>	<b>48 355</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	44 736		(28)	44 764
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 620	1	(1 972)	3 591
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>(3 124)</b>	<b>1</b>	<b>330</b>	<b>(3 455)</b>

### ➤ **Note 10 : Evénements postérieurs à la fin de la période intermédiaire**

Aucun évènement n'est intervenu postérieurement à la clôture.

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

### ➤ Note 11 : Périmètre de consolidation au 30 juin 2014

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2014 se présente ainsi de façon détaillée :

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole CIB	(a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle	Méthode de consolidation 30 juin 2014	% de contrôle		% d'intérêt	
						30-juin-14	31-déc-13	30-juin-14	31-déc-13
<b>Société mère et ses succursales</b>									
Crédit Agricole CIB S.A.		France		Société mère	mère	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Dubai)	D3	Emirats Arabes Unis	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Dubai DIFC)	D3	Emirats Arabes Unis	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Abu Dhabi)	D3	Emirats Arabes Unis	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Corée du Sud)		Corée du sud	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Espagne)		Espagne	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Inde)		Inde	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Japon)		Japon	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Singapour)		Singapour	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Grande Bretagne)		Grande Bretagne	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Hong-Kong)		Hong-Kong	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Etats-Unis)		Etats-Unis	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Iles-Caymans)	D3	Iles Cayman	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Taipei)		Taiwan	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Luxembourg)		Luxembourg	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Finlande)		Finlande	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Vietnam)		Vietnam	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Allemagne)		Allemagne	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Suède)		Suede	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Italie)		Italie	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Belgique)		Belgique	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB (Miami)		Etats-Unis	France	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Établissements bancaires et financiers</b>									
Banco Crédit Agricole Brasil S.A.		Brésil		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Banque Saudi Fransi - BSF		Arabie Saoudite		Entreprise associée	mise en équivalence	31,11	31,11	31,11	31,11
Crédit Agricole CIB Algérie Bank Spa		Algérie		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Australia Ltd.		Australie		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB China Ltd.		Chine		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Services Private Ltd.		Inde		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB ZAO Russia		Russie		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Luxembourg		Luxembourg		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Luxembourg (Espagne)		Espagne	Luxembourg	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Luxembourg (Belgique)		Belgique	Luxembourg	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Suisse		Suisse		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Suisse (Hong-Kong)		Hong-Kong	Suisse	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Suisse (Singapour)		Singapour	Suisse	Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Suisse (Bahamas) Ltd.		Bahamas		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Foncier de Monaco		Monaco		Filiale	intégration globale	70,13	70,13	68,95	68,95
Finanziaria Indosuez International Ltd.		Suisse		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Newedge	S2 - D4 - D6	France		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge Financial Singapore Pte Ltd.	S2 - D4 - D6	Singapour		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Altura Markets	S2 - D4 - D6	Espagne		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	25,00
Newedge Broker Hong-Kong Ltd.	S2 - D4 - D6	Hong-Kong		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge Financial Hong-Kong Ltd.	S2 - D4 - D6	Hong-Kong		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge Australia PTY Ltd.	S2 - D4 - D6	Australie		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge Representações Ltda.	S2 - D4 - D6	Brésil		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge Canada Inc.	S2 - D4 - D6	Canada		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Citic Newedge Futures Corp, Ltd	S2 - D4 - D6	Chine		Co-entreprise		0,00	42,00	0,00	21,00
Newedge UK Financial Ltd.	S2 - D4 - D6	Grande Bretagne		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Cube Financial Holding Ltd.	S1 - D4 - D6	Grande Bretagne		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole CIB	(a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle	Méthode de consolidation 30 juin 2014	% de contrôle		% d'intérêt	
						30-juin-14	31-déc-13	30-juin-14	31-déc-13
Newedge Broker India PTE Ltd.	S2 - D4 - D6	Inde		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge Japan Inc.	S2 - D4 - D6	Japon		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge USA LLC	S2 - D4 - D6	Etats-Unis		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge Facilities Management Inc.	S2 - D4 - D6	Etats-Unis		Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge (Dubai)	S2 - D4 - D6	Emirats Arabes Unis	France	Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge (Hong-Kong)	S2 - D4 - D6	Hong-kong	France	Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge (Suisse)	S2 - D4 - D6	Suisse	France	Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge (Francfort)	S2 - D3 - D4 - D6	Allemagne	France	Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
Newedge (Grande Bretagne)	S2 - D3 - D4 - D6	Grande Bretagne	France	Co-entreprise		0,00	50,00	0,00	50,00
UBAF	D6	France		Co-entreprise	mise en équivalence	47,01	47,01	47,01	47,01
UBAF (Japon)	D6	Japon	France	Co-entreprise	mise en équivalence	47,01	47,01	47,01	47,01
UBAF (Corée du Sud)	D6	Corée du Sud	France	Co-entreprise	mise en équivalence	47,01	47,01	47,01	47,01
UBAF (Singapour)	D6	Singapour	France	Co-entreprise	mise en équivalence	47,01	47,01	47,01	47,01
CA Indosuez Private Banking		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
CA Indosuez Gestion		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Ester Finance Titrisation		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés de bourse</b>									
Crédit Agricole Securities (USA) Inc		Etats-Unis		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés d'investissement</b>									
CA Brasil DTVM		Brésil		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Compagnie Française de l'Asie (CFA)		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Air Finance S.A.		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Securities Asia BV		Pays-Bas		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Global Partners Inc.		Etats-Unis		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole North America Inc.		Etats-Unis		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
L.F. Investment Inc.		Etats-Unis		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Indosuez CM II Inc.		Etats-Unis		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
L.F. Investment L.P.		Etats-Unis		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Holdings Ltd.		Grande Bretagne		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Private Banking		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Securities Asia BV (Tokyo)		Japon		Succursale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Doumer Finance S.A.S.		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Fininvest		France		Filiale	intégration globale	98,31	98,31	98,31	98,31
Fletirec		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
I.P.F.O.		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Securities Taiwan		Taiwan		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Assurances</b>									
CAIRS Assurance S.A.		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Divers</b>									
CAL Conseil		Luxembourg		Filiale	intégration globale	99,99	99,99	99,99	99,99
Calixis Finance		France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Callope srl		Italie		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Calyce P.L.C.		Grande Bretagne		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
CLIFAP		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Asia Shipfinance Ltd.		Hong-kong		Filiale	intégration globale	99,99	99,99	99,99	99,99
Crédit Agricole CIB Finance (Guernsey) Ltd.		Guernsey		Entité structurée contrôlée	intégration globale	99,90	99,90	99,90	99,90
Crédit Agricole CIB Financial Prod. (Guernsey) Ltd.		Guernsey		Entité structurée contrôlée	intégration globale	99,90	99,90	99,90	99,90
Crédit Agricole CIB Financial Solutions		France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	99,60	99,76	99,60	99,76
Crédit Agricole CIB Global Banking		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
DGAD International SARL		Luxembourg		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Semeru Asia Equity High Yield Fund	S2 - D4	Iles Cayman		Entité structurée contrôlée		0,00	70,85	0,00	70,85
Himalia P.L.C.		Grande Bretagne		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Immobilière Sirius S.A.		Luxembourg		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Indosuez Holding SCA II		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Indosuez Management Luxembourg II		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	100,00	99,99	99,99
Island Refinancing Srl		Italie		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
MERISMA		France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Sagrantino Italy srl		Italie		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI La Baume		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
CLSA Financial Products Ltd		Bermudes		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole CIB	(a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle	Méthode de consolidation 30 Juin 2014	% de contrôle		% d'intérêt	
						30-Juin-14	31-déc-13	30-Juin-14	31-déc-13
Benelpart		Belgique		Filiale	intégration globale	99,00	99,00	98,46	98,46
Financière des Scarabées		Belgique		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	99,75	99,75
Lafina		Belgique		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	98,80	98,80
Segemil		Luxembourg		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	99,45	99,45
SNGI Belgium		Belgique		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Sococlabeq		Belgique		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	98,80	98,80
Transpar		Belgique		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	99,52	99,52
TCB		France		Filiale	intégration globale	86,50	86,50	99,68	99,68
Armo-Invest		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	99,45	99,45
Calciphos		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	99,45	99,45
Miladim		France		Filiale	intégration globale	99,00	99,00	99,07	99,07
Molinier Finances		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	98,68	98,68
SNGI		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Sofipac		Belgique		Filiale	intégration globale	99,00	99,00	99,45	99,45
Placements et réalisations immobilières (SNC)		France		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	99,49	99,49
Crédit Agricole Leasing (USA) Corp.		Etats-Unis		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole America Services Inc.		Etats-Unis		Filiale	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Private Banking Management Company	E2	Luxembourg		Filiale	intégration globale	100,00	0,00	100,00	0,00
Atlantic Asset Securitization LLC	D5	Etats-Unis		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
LMA SA	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
FIC-FIDC	D3	Brésil		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Héphaïstos EUR FCC	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Héphaïstos GBP FCT	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Héphaïstos USD FCT	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Héphaïstos Multidevises FCT	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Eucalyptus FCT	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Pacific USD FCT	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Shark FCC	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Vulcain EUR FCT	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Vulcain GBP FCT	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
FCT Cablage FCT	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Vulcain USD FCT	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Acieralliage EURO FCC	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Acieralliage USD FCC	D5	Etats-Unis		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Pacific EUR FCC	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Pacific IT FCT	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
Triple P FCC	D5	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	0,00	0,00
ESNI (compartiment Cédit Agricole CIB)	E2	France		Entité structurée contrôlée	intégration globale	100,00	0,00	100,00	0,00
Elipso Finance S.r.l	D6	Italie		Co-entreprise	mise en équivalence	50,00	0,00	50,00	0,00

### (a) Légende

#### Entrées (E) dans le périmètre :

E1 : Franchissement de seuil

E2 : Création

E3 : Acquisition (dont les prises de contrôle)

#### Sorties (S) du périmètre :

S1 : Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation)

S2 : Société cédée au hors groupe ou perte de contrôle

S3 : Entités déconsolidées en raison de son caractère non significatif

S4 : Fusion absorption

S5 : Transmission Universelle du Patrimoine

#### Divers :

D1 : Changement de dénomination sociale

D2 : Modification de méthode de consolidation

D3 : Entités nouvellement présentées dans la note de périmètre

D4 : Entités en IFRS 5

D5 : Entrée de périmètre en application d'IFRS 10

D6 : Changement de méthode de consolidation en application d'IFRS 11

# Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les notes 1 et 9 de l'annexe qui exposent les effets de la première application au 1<sup>er</sup> janvier 2014 des normes IFRS 10 relative aux états financiers consolidés, IFRS 11 relative aux partenariats et IAS 28 amendée relative aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Neuilly-sur-Seine cedex et Paris-La Défense, le 7 Août 2014

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
Catherine Pariset Emmanuel Benoit

ERNST & YOUNG et Autres  
Hassan Baaj Valérie Meeus

## 2 – Comptes consolidés au 30 juin 2014

---

# 3

## Informations complémentaires

### Notes des agences de notation

Notations	Standard & Poors	Moody's	FitchRatings
Dettes long terme senior	A	A2	A
Perspective	Négative	Négative	Stable
Dernière décision de notation	10/07/2014	29/05/2014	03/07/2014
Décision de notation	Affirmation des notes long terme et court terme ; perspective négative de la note long terme inchangée	Perspective de la note long terme changée à négative ; affirmation de la note long terme	Affirmation des notes long terme et court terme ; perspective stable de la note long terme inchangée
Dettes court terme	A-1	Prime-1	F1

### Autres informations sur l'évolution récente de la société

#### Composition du Conseil d'administration au 30 juin 2014 :

##### Président

Jean-Paul Chifflet

##### Administrateurs

Philippe Brassac  
 Frank Dangeard\*  
 Marie-Claire Daveu\*  
 Marc Deschamps  
 Jean-Frédéric Dreyfus\*\*  
 Fabienne Haas\*  
 François Imbault  
 Marc Kyriacou\*\*  
 Michel Mathieu  
 Anne-Laure Noat\*  
 Nathalie Palladitcheff\*  
 Jean-Pierre Paviet  
 Jean Philippe  
 Jean-Louis Roveyaz  
 François Thibault  
 Jean-Pierre Vauzanges  
 François Veverka\*

##### Censeur

Edmond Alphanéry

\* Administrateurs indépendants

\*\*Administrateurs représentant les salariés

## 3 – Informations complémentaires

---

### Comité d'audit et des risques au 30 juin 2014 :

**Président**

François Veverka

**Membres du Comité**

Marc Deschamps  
Anne-Laure Noat  
Nathalie Palladitcheff  
Jean Philippe

### Comité des rémunérations au 30 juin 2014 :

**Président**

Jean-Paul Chifflet

**Membres du Comité**

Frank Dangeard  
Fabienne Haas  
Jean-Louis Roveyaz

### Composition du Comité exécutif au 30 juin 2014 :

La composition du Comité exécutif de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank au 30 juin 2014 est la suivante :

Jean-Yves HOCHER	Directeur général
Paul de LEUSSE	Directeur général délégué
Régis MONFRONT	Directeur général délégué
Jacques PROST	Directeur général délégué
Jean-François BALAY	Debt Optimisation & Distribution
Martine BOUTINET	Human Resources
Hélène COMBE-GUILLEMET	Global Investment Banking
Frédéric COUDREAU	Global Operations
Pierre DULON	Global IT
Catherine DUVAUD	Global Compliance
Thomas GADENNE	Global Markets Division
Bertrand HUGONET	Corporate Secretary & Communication
Frédéric MERON	Finance
Daniel PUYO	Risk and Permanent Control
Thierry SIMON	Client Coverage and International Network
Jacques de VILLAINES	Structured Finance

# 4

## Informations générales

Personne responsable de l'actualisation du document de référence et du contrôle des comptes .....	108
▲ Attestation du responsable .....	108
▲ Contrôleurs légaux des comptes .....	109
Table de concordance .....	110

# Personne responsable de l'actualisation du document de référence et du contrôle des comptes

## → ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2013 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, PricewaterhouseCoopers Audit et Ernst & Young et Autres, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les informations financières présentées dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux qui contiennent une observation, figurant en page 103 du présent document.

Fait à Courbevoie, le 11 août 2014

Le Directeur général de Crédit Agricole CIB

Jean-Yves HOCHER

### ➔ CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Ernst & Young et Autres  
Membre du réseau Ernst & Young  
Membre de la Compagnie régionale des  
Commissaires aux comptes de Versailles  
Société représentée par : Valérie Meeus et Hassan  
Baaj

Siège social :  
1-2 Place des saisons  
92400 Courbevoie – Paris-La Défense

PricewaterhouseCoopers Audit  
Membre du réseau PricewaterhouseCoopers  
Membre de la Compagnie régionale des  
Commissaires aux comptes de Versailles  
Société représentée par : Catherine Pariset et  
Emmanuel Benoist

Siège social :  
63 Rue de Villiers  
92200 Neuilly Sur Seine

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Picarle et Associés  
Membre de la Compagnie régionale des  
Commissaires aux comptes de Versailles  
Société représentée par : Marc Charles  
Siège social :  
1-2 place des saisons  
92400 Courbevoie-Paris-La Défense

M. Etienne Boris  
Membre de la Compagnie régionale des  
Commissaires aux comptes de Versailles

63 rue de Villiers  
92208 Neuilly Sur Seine cedex

#### MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Le mandat de la société Ernst & Young et Autres en qualité de Commissaire aux comptes titulaire a été renouvelé pour une nouvelle période de six exercices par l'assemblée générale des actionnaires tenue le 9 mai 2012.

Le mandat de la société PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes titulaire a été renouvelé pour une nouvelle période de six exercices par l'assemblée générale des actionnaires tenue le 9 mai 2012.

#### MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Le mandat de la société Picarle et Associés en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la société Ernst & Young et Autres a été renouvelé pour une nouvelle période de six exercices par l'assemblée générale des actionnaires tenue le 9 mai 2012.

Le mandat de M. Pierre Coll, Commissaire aux comptes suppléant de la Société PricewaterhouseCoopers Audit est venu à expiration lors de l'assemblée du 9 mai 2012.

L'assemblée générale du 9 mai 2012 a nommé M. Etienne Boris en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société PricewaterhouseCoopers Audit pour une durée de six exercices.

# Table de concordance

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen N°809/2004 pris en application de la Directive dite « Prospectus ».

Rubriques de l'annexe XI du Règlement européen N°809/2004	N° de page de ce document	N° de page du document de référence
1. Personne responsable	108	339
2. Contrôleurs légaux des comptes	109	340
3. Facteurs de risque	13 à 24	137 à 168 225 à 235 263 - 264
4. Informations concernant l'émetteur		
4.1 Histoire et évolution de la Société		10 à 12
5. Aperçu des activités		
5.1 Principales activités		14 à 18
5.2 Principaux marchés		14 à 18
6. Organigramme		13
6.1 Description sommaire du Groupe et place de l'émetteur		2 à 3
6.2 Liens de dépendance entre les entités du Groupe	48	199
7. Informations sur les tendances	12	130
8. Prévisions ou estimations du bénéficiaire		N/A
9. Organes d'administration, de direction et de surveillance		54 à 62
9.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	105-106	76 à 117
9.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance		91
10. Principaux actionnaires	71	264
11. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
11.1 Informations financières historiques <sup>(1)</sup>		197 à 329
11.2 États financiers		198 à 288; 292 à 327
11.3 Vérifications des informations financières historiques annuelles		289 à 290 328 à 329
11.4 Dates des dernières informations financières		197
11.5 Informations financières intermédiaires	35 à 103	N/A
11.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage	23-24	167-168 ; 332
11.7 Changement significatif de la situation financière ou commerciale		332
12. Contrats importants		332
13. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts		N/A
14. Documents accessibles au public		333

(1) En application des articles 28 du Règlement (CE) N°809/2004 et 212-11 du Règlement général de l'AMF, sont incorporés par référence les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013, l'examen de la situation financière et du résultat 2013, les facteurs de risque présentés respectivement aux pages 197 à 290, 119 à 135 et 137 à 168 du document de référence 2013 de Crédit Agricole CIB enregistré par l'AMF le 24 mars 2014 sous le numéro D.14-0192 et disponible sur le site internet de Crédit Agricole CIB ([www.ca-cib.fr](http://www.ca-cib.fr)).





9 quai du Président Paul Doumer  
92920 Paris La Défense Cedex  
01 41 89 00 00

[www.ca-cib.com](http://www.ca-cib.com)

Le présent document est disponible sur le  
site de Crédit Agricole CIB et sur celui de  
l'Autorité des Marchés Financiers :  
[www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)